Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

BMO Assurance

Table des matières

FPG du marché monétaire BMO 8
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO 23
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO 39
FPG Portefeuille FNB croissance BMO 57
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO 73
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO 89
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO 105
FPG américain de croissance équilibré BMO 123
FPG canadien de croissance équilibré BMO 136
FPG canadien stratégie de revenu BMO 149
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO 163
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO 179
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO 193
FPG de revenu mensuel BMO 209
FPG de l'allocation de l'actif BMO 228
FPG de dividendes BMO 246
FPG de revenu mensuel élevé II BMO 262
FPG équilibré gestion tactique BMO 278
FPG mondial équilibré durable BMO 294
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO 313
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO 330
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO 348
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO 364
FPG FNB ESG Équilibré BMO 380
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO 398
FPG canadien de revenu et de croissance BMO 416
FPG mondial de revenu et de croissance BMO 432
FPG FINB obligations totales BMO 448
FPG d'innovations mondiales BMO 466
FPG mondial d'actions BMO 481
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO 496
FPG FINB S&P 500 BMO 511

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux titulaires de contrats d'assurance individuelle à capital variable liés aux Fonds de placement garanti BMO :

FPG du marché monétaire BMO
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO
FPG Portefeuille FNB croissance BMO
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO
FPG américain de croissance équilibré BMO
FPG canadien de croissance équilibré BMO
FPG canadien stratégie de revenu BMO
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO
FPG de revenu mensuel BMO
FPG de l'allocation de l'actif BMO
FPG de dividendes BMO
FPG de revenu mensuel élevé II BMO
FPG équilibré gestion tactique BMO
FPG mondial équilibré durable BMO
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO
FPG Fonds d'actions mondiales à perspectives durables BMO
FPG FNB ESG Équilibré BMO
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO
FPG canadien de revenu et de croissance BMO
FPG mondial de revenu et de croissance BMO
FPG FINB obligations totales BMO
FPG d'innovations mondiales BMO.
FPG mondial d'actions BMOFPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO
FPG FINB S&P 500 BMO
(collectivement, les « Fonds ») :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

- les états de la situation financière au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023,
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates ;
- les états de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police pour les exercices clos à ces dates ;
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date,
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables.

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- de l'information supplémentaire, des faits saillants financiers pour chacun des Fonds, contenue dans les états financiers annuels des Fonds de placement garanti BMO.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs

aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

- nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

KPMG s.r.l. / s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 22 avril 2025

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG du marché monétaire BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	456	72 552
Placements		
Actifs financiers non dérivés	90 631	8 591
Souscriptions à recevoir	550	128
Total de l'actif	91 637	81 271
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	92	63
Charges à payer	328	264
Total du passif	420	327
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	91 217	80 944
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	47 743	29 893
Parts de catégorie A de l'option 75/100	33 128	36 052
Parts de catégorie A de l'option 100/100	8 890	13 498
Parts de catégorie F de l'option 75/75	912	286
Parts de catégorie F de l'option 75/100	533	182
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11	1 033
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,89 $	10,53 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,88 $	10,53 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,92 $	10,56 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,26 $	10,83 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,18 $	10,75 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,15 $	10,71 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	2 004	3 037
Distributions reçues des fiducies de placement	2 374	416
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	4 378	3 453
Total des revenus	4 378	3 453
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 024	810
Frais d'administration fixes (note 7)	260	204
Frais d'intérêts	0	0
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire	(0)	(0)
Total des charges	1 284	1 014
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 094	2 439
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 383	854
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 241	1 099
Parts de catégorie A de l'option 100/100	377	441
Parts de catégorie F de l'option 75/75	19	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	38	9
Parts de catégorie F de l'option 100/100	36	23
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,35	0,35
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,36	0,35
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,36	0,34
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,41	0,41
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,43	0,42
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,44	0,43

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	29 893	21 049
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 383	854
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	43 664	29 054
Retrait des parts pouvant être retirées	(27 197)	(21 064)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	16 467	7 990
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 850	8 844
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	47 743	29 893
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	36 052	31 541
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 241	1 099
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	33 286	39 924
Retrait des parts pouvant être retirées	(37 451)	(36 512)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(4 165)	3 412
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 924)	4 511
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	33 128	36 052

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13 498	15 360
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	377	441
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 766	11 703
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 751)	(14 006)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(4 985)	(2 303)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 608)	(1 862)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 890	13 498
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	286	16
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	19	13
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 124	1 720
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 517)	(1 463)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	607	257
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	626	270
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	912	286

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	182	187
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	38	9
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 712	674
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 399)	(688)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	313	(14)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	351	(5)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	533	182
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 033	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	36	23
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	1 000
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 058)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 058)	1 000
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 022)	1 023
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	1 033

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	80 944	68 163
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 094	2 439
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	89 552	84 075
Retrait des parts pouvant être retirées	(82 373)	(73 733)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 179	10 342
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 273	12 781
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	91 217	80 944

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 094	2 439
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Augmentation des charges à payer	64	33
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 374)	(416)
Achats de placements	(101 136)	—
Produit de la vente et de l'échéance de placements	21 470	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(78 882)	2 056
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	89 130	83 947
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(82 344)	(73 928)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	6 786	10 019
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(72 096)	12 075
Trésorerie à l'ouverture de la période	72 552	60 477
Trésorerie à la clôture de la période	456	72 552
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	2 004	3 037
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds du marché monétaire — 99,4 %			
BMO Fonds du marché monétaire, série I	90 630 765	90 631	90 631
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		**90 631**	**90 631**
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			586
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**91 217**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A et F des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 839	2 067
Émises contre trésorerie	4 075	2 808
Retirées au cours de la période	(2 528)	(2 036)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 386	2 839
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3 425	3 098
Émises contre trésorerie	3 110	3 855
Retirées au cours de la période	(3 491)	(3 528)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3 044	3 425
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 277	1 502
Émises contre trésorerie	817	1 129
Retirées au cours de la période	(1 281)	(1 354)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	813	1 277
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	26	1
Émises contre trésorerie	193	164
Retirées au cours de la période	(138)	(139)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	81	26
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	17	18
Émises contre trésorerie	157	64
Retirées au cours de la période	(126)	(65)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	48	17
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	96	1
Émises contre trésorerie	—	95
Retirées au cours de la période	(95)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	96

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a pour objectif de préserver le capital investi, ainsi que d'offrir un revenu d'intérêts et un degré élevé de liquidité. Il investit principalement dans le BMO Fonds du marché monétaire (« fonds sous-jacent ») qui investit dans des instruments du marché monétaire de première qualité émis par des gouvernements et des sociétés du Canada.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent dont la sensibilité aux taux d'intérêt a été déterminée selon la duration pondérée du portefeuille qui n'était pas importante.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	31 décembre 2024	% de l'actif net aux 31 décembre 2023
R-1 Élevé	52,5	5,8
R-1 Moyen	25,0	1,3
R-1 Faible	18,1	3,3
AAA	0,7	0,0
AA	2,6	—
A	1,3	0,1
Total	**100,2**	**10,5**

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	90 631	—	—	90 631

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 591	—	—	8 591

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds du marché monétaire, série I	90 631	8 591

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds du marché monétaire, série I	2,25 %	0,51 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 383	854
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3 932	2 458
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,35	0,35
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 241	1 099
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3 463	3 183
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,36	0,35
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	377	441
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 042	1 285
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,36	0,34
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	19	13
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	48	33
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,41	0,41

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	38	9
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	88	21
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,43	0,42
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	36	23
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	83	52
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,44	0,43

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Provincial	0,8 %	0,1 %
Municipal	2,2 %	0,2 %
Sociétés	92,7 %	10,2 %
Obligations et débentures		
Obligations et débentures de sociétés	3,2 %	0,1 %
Titres adossés à des créances mobilières	1,4 %	— %
Autres actifs, moins les passifs	(0,3) %	89,4 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG du marché monétaire BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	47 743	29 893	21 049	14 370	13 185
Valeur liquidative par part[1]	$	10,89	10,53	10,18	10,09	10,09
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		4 386	2 839	2 067	1 424	1 307
Frais de gestion	%	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,40	1,39	1,07	0,16	0,40
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,40	1,39	1,40	1,40	1,40

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	33 128	36 052	31 541	21 314	15 191
Valeur liquidative par part[1]	$	10,88	10,53	10,18	10,09	10,08
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		3 044	3 425	3 098	2 112	1 506
Frais de gestion	%	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,40	1,41	1,08	0,16	0,35
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,40	1,41	1,41	1,41	1,41

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	8 890	13 498	15 360	9 967	8 413
Valeur liquidative par part[1]	$	10,92	10,56	10,22	10,13	10,12
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		813	1 277	1 502	983	830
Frais de gestion	%	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,40	1,41	1,09	0,16	0,44
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,40	1,41	1,42	1,42	1,41

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	912	286	16	15	15
Valeur liquidative par part[1]	$	11,26	10,83	10,32	10,19	10,19
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		81	26	1	1	1
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	0,85	0,84	0,68	0,17	0,32
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	533	182	187	295	10
Valeur liquidative par part[1]	$	11,18	10,75	10,33	10,18	10,17
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		48	17	18	29	1
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	0,82	0,81	0,69	0,16	0,41
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	0,82	0,81	0,85	0,85	0,85

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	11	1 033	10	10	10
Valeur liquidative par part[1]	$	11,15	10,71	10,30	10,17	10,17
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1	96	1	1	1
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	0,84	0,85	0,69	0,18	0,41
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85

[1] Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

[2] Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	447	1 040
Placements		
Actifs financiers non dérivés	59 240	52 843
Souscriptions à recevoir	1	53
Total de l'actif	59 688	53 936
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	91	18
Charges à payer	337	281
Total du passif	428	299
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	59 260	53 637
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	5 915	6 045
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12 987	10 963
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	13 993	11 374
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	25 576	24 899
Parts de catégorie F de l'option 75/75	142	184
Parts de catégorie F de l'option 75/100	180	169
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	467	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,52 $	10,89 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,31 $	10,72 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,92 $	10,31 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,83 $	10,24 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,13 $	11,34 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,94 $	11,20 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,16 $	10,43 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	44	36
Distributions reçues des fiducies de placement	2 173	1 712
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	17	(401)
Variation de la plus-value latente	2 157	3 107
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	4 391	4 454
Total des revenus	4 391	4 454
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	811	702
Frais d'administration fixes (note 7)	159	137
Frais d'assurance (note 7)	278	243
Frais d'intérêts	1	2
Total des charges	1 249	1 084
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 142	3 370
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	339	350
Parts de catégorie A de l'option 75/100	664	659
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	743	747
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 367	1 597
Parts de catégorie F de l'option 75/75	9	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11	6
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	9	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,63	0,78
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,60	0,66
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,61	0,70
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,58	0,67
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,76	0,89
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,74	1,08
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,69	0,43

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 045	3 825
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	339	350
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 872	7 844
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 341)	(5 974)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(469)	1 870
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(130)	2 220
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 915	6 045
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10 963	8 321
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	664	659
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 698	11 698
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 338)	(9 715)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 360	1 983
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 024	2 642
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 987	10 963

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 374	9 077
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	743	747
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 803	4 647
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 927)	(3 097)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 876	1 550
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 619	2 297
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 993	11 374
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	24 899	21 405
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 367	1 597
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 522	7 523
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 212)	(5 626)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(690)	1 897
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	677	3 494
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	25 576	24 899

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	184	125
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	11
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	508	48
Retrait des parts pouvant être retirées	(559)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(51)	48
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(42)	59
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	142	184
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	169	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	6
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	153
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	153
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	159
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	180	169

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	548	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(93)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	455	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	464	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	467	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	53 637	42 763
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 142	3 370
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	27 951	31 916
Retrait des parts pouvant être retirées	(25 470)	(24 412)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 481	7 504
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 623	10 874
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	59 260	53 637

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 142	3 370
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(17)	401
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(2 157)	(3 107)
Augmentation des charges à payer	56	62
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 173)	(1 712)
Achats de placements	(6 700)	(11 399)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	4 650	5 310
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(3 199)	(7 075)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	16 823	19 036
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(14 217)	(11 575)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	2 606	7 461
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(593)	386
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 040	654
Trésorerie à la clôture de la période	447	1 040
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	44	36
Frais d'intérêts payés*	1	2

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 100,0 %			
BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	5 207 996	58 114	59 240
Total du portefeuille de placements — 100,0 %		**58 114**	**59 240**
Autres actifs, moins les passifs — 0,0 %			20
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**59 260**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	555	377
Émises contre trésorerie	437	754
Retirées au cours de la période	(478)	(576)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	514	555
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 022	830
Émises contre trésorerie	975	1 140
Retirées au cours de la période	(849)	(948)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 148	1 022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 103	946
Émises contre trésorerie	454	474
Retirées au cours de la période	(275)	(317)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 282	1 103
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 431	2 242
Émises contre trésorerie	618	770
Retirées au cours de la période	(687)	(581)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 362	2 431
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	16	12
Émises contre trésorerie	43	4
Retirées au cours de la période	(47)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	15	1
Émises contre trésorerie	—	14
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	15	15
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	50	0
Retirées au cours de la période	(8)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	42	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB de revenu (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à préserver le capital investi en faisant principalement des placements dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans des titres à revenu fixe et en ayant une exposition moindre aux fonds négociés en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 75 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 10 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 15 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 5 367 $ (4 840 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	59 240	—	—	59 240

Au 31 décembre 2023 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	52 843	—	—	52 843

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	59 240	52 843

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	3,91 %	3,39 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	339	350
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	535	449
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,63	0,78
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	664	659
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 107	1 003
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,60	0,66

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	743	747
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 221	1 067
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,61	0,70
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 367	1 597
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 371	2 402
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,58	0,67
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	11
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	12	12
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,76	0,89
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	6
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	15	6
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,74	1,08
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	13	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,69	0,43

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	3,7 %	2,7 %
Provincial	— %	0,7 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	6,0 %	7,8 %
Fonds à revenu fixe canadiens	42,1 %	40,9 %
Fonds de marchandises	0,8 %	0,6 %
Fonds d'actions des marchés émergents	1,2 %	1,3 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	5,3 %	5,6 %
Fonds d'actions mondiales	0,5 %	— %
Fonds d'actions internationales	7,3 %	7,2 %
Fonds d'actions américaines	11,2 %	7,9 %
Fonds à revenu fixe américains	21,5 %	23,7 %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options d'achat	0,0 %	— %
Contrats d'achat d'options de vente	0,1 %	— %
Contrats de vente d'options d'achat	(0,0) %	(0,0) %
Contrats de vente d'options de vente	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	0,3 %	1,6 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	5 915	6 045	3 825	4 917	4 811
Valeur liquidative par part[1]	$	11,52	10,89	10,15	11,65	11,61
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		514	555	377	422	414
Frais de gestion	%	1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,20	2,19	2,19	2,20	2,19
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,20	2,19	2,19	2,20	2,19
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,34	10,95	12,99	13,76	14,37

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	12 987	10 963	8 321	7 983	8 526
Valeur liquidative par part[1]	$	11,31	10,72	10,02	11,53	11,51
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 148	1 022	830	693	741
Frais de gestion	%	1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,43	2,43	2,42	2,42	2,42
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,43	2,43	2,42	2,42	2,42
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,34	10,95	12,99	13,76	14,37

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	13 993	11 374	9 077	9 720	9 369
Valeur liquidative par part[1]	$	10,92	10,31	9,60	10,99	10,95
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 282	1 103	946	884	856
Frais de gestion	%	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,05	2,05	2,05	2,06	2,06
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,05	2,05	2,05	2,06	2,06
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,34	10,95	12,99	13,76	14,37

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	25 576	24 899	21 405	19 449	11 054
Valeur liquidative par part[1]	$	10,83	10,24	9,55	10,95	10,92
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 362	2 431	2 242	1 776	1 012
Frais de gestion	%	1,22	1,22	1,22	1,22	1,22[†]
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,20	2,19	2,17	2,19	2,19
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,20	2,19	2,17	2,19	2,19
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,34	10,95	12,99	13,76	14,37

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	142	184	125	142	12
Valeur liquidative par part[1]	$	12,13	11,34	10,45	11,85	11,69
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		12	16	12	12	1
Frais de gestion	%	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,03	1,02	1,03	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,03	1,02	1,03	1,10	1,10
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,34	10,95	12,99	13,76	14,37

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	180	169	10	740	114
Valeur liquidative par part[1]	$	11,94	11,20	10,35	11,76	11,63
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		15	15	1	63	10
Frais de gestion	%	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,32	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,32	1,30	1,30	1,30	1,30
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,34	10,95	12,99	13,76	14,37

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	467	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	11,16	10,43
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		42	0
Frais de gestion	%	0,31	0,31
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,00	1,00
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	8,34	10,95

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,26 % à 1,22 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	1 918	4 186
Placements		
Actifs financiers non dérivés	403 074	325 221
Souscriptions à recevoir	239	574
Total de l'actif	405 231	329 981
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	589	572
Charges à payer	2 470	1 966
Total du passif	3 059	2 538
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	402 172	327 443
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	29 113	26 411
Parts de catégorie A de l'option 75/100	59 959	56 377
Parts de catégorie A de l'option 100/100	57 680	48 068
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	31 943	25 767
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	121 215	93 233
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	78 430	62 686
Parts de catégorie F de l'option 75/75	445	242
Parts de catégorie F de l'option 75/100	18 372	11 347
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2 205	1 792
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	2 810	1 520
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14,82 $	13,21 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14,46 $	12,92 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	13,29 $	11,93 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,88 $	11,46 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12,70 $	11,33 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	13,71 $	12,26 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14,50 $	12,78 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14,16 $	12,52 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	13,76 $	12,20 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,76 $	10,36 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	324	177
Distributions reçues des fiducies de placement	10 194	9 688
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	432	709
Variation de la plus-value latente	39 018	24 906
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	49 968	35 480
Total des revenus	49 968	35 480
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	5 081	4 400
Frais d'administration fixes (note 7)	1 018	871
Frais d'assurance (note 7)	2 908	2 490
Frais d'intérêts	0	2
Total des charges	9 007	7 763
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40 961	27 717
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 235	2 314
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 685	4 882
Parts de catégorie A de l'option 100/100	5 679	3 889
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	3 313	2 315
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12 057	7 767
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	7 542	5 246
Parts de catégorie F de l'option 75/75	43	134
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 981	947
Parts de catégorie F de l'option 100/100	214	177
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	212	46
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,62	1,14
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,55	1,09
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,36	0,96
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,40	1,00
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,37	0,97
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,43	1,02
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,77	1,03
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,66	1,19
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,53	1,22
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,33	0,34

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	26 411	24 436
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 235	2 314
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	13 061	6 904
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 594)	(7 243)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(533)	(339)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 702	1 975
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	29 113	26 411
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	56 377	54 544
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 685	4 882
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	36 635	26 736
Retrait des parts pouvant être retirées	(39 738)	(29 785)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(3 103)	(3 049)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 582	1 833
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	59 959	56 377

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	48 068	44 771
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 679	3 889
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	30 791	15 763
Retrait des parts pouvant être retirées	(26 858)	(16 355)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 933	(592)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 612	3 297
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	57 680	48 068
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	25 767	25 202
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 313	2 315
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 308	3 311
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 445)	(5 061)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 863	(1 750)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 176	565
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	31 943	25 767

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	93 233	78 551
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 057	7 767
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	29 903	18 948
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 979)	(12 033)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	15 924	6 915
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27 981	14 682
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	121 214	93 233
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	62 686	56 900
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 542	5 246
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	18 924	10 113
Retrait des parts pouvant être retirées	(10 723)	(9 573)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	8 201	540
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 743	5 786
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	78 429	62 686

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	242	1 737
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	43	134
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 386	2
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 226)	(1 631)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	160	(1 629)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	203	(1 495)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	445	242
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 347	7 427
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 981	947
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 663	3 801
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 620)	(828)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 043	2 973
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 024	3 920
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 371	11 347

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 792	1 985
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	214	177
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	457	217
Retrait des parts pouvant être retirées	(257)	(587)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	200	(370)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	414	(193)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 206	1 792
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 520	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	212	46
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 206	1 474
Retrait des parts pouvant être retirées	(127)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 079	1 474
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 291	1 520
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 811	1 520

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	327 443	295 553
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40 961	27 717
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	153 334	87 269
Retrait des parts pouvant être retirées	(119 567)	(83 096)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	33 767	4 173
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	74 728	31 890
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	402 171	327 443

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40 961	27 717
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(432)	(709)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(39 018)	(24 906)
Augmentation des charges à payer	504	109
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(10 194)	(9 688)
Achats de placements	(33 409)	(12 900)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	5 200	17 430
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(36 388)	(2 947)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	92 598	52 397
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(58 478)	(47 995)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	34 120	4 402
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(2 268)	1 455
Trésorerie à l'ouverture de la période	4 186	2 731
Trésorerie à la clôture de la période	1 918	4 186
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	324	177
Frais d'intérêts payés*	0	2

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 100,2 %			
BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	24 543 406	339 579	403 074
Total du portefeuille de placements — 100,2 %		**339 579**	**403 074**
Autres actifs, moins les passifs — (0,2) %			(902)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**402 172**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 000	2 026
Émises contre trésorerie	921	548
Retirées au cours de la période	(957)	(574)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 964	2 000
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4 362	4 609
Émises contre trésorerie	2 671	2 166
Retirées au cours de la période	(2 886)	(2 413)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 147	4 362
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4 031	4 081
Émises contre trésorerie	2 411	1 387
Retirées au cours de la période	(2 101)	(1 437)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 341	4 031
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 249	2 413
Émises contre trésorerie	752	302
Retirées au cours de la période	(522)	(466)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 479	2 249
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	8 232	7 594
Émises contre trésorerie	2 470	1 753
Retirées au cours de la période	(1 161)	(1 115)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9 541	8 232
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	5 112	5 064
Émises contre trésorerie	1 425	868
Retirées au cours de la période	(818)	(820)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5 719	5 112
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	19	150
Émises contre trésorerie	97	0
Retirées au cours de la période	(85)	(131)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	31	19
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	907	655
Émises contre trésorerie	878	321
Retirées au cours de la période	(488)	(69)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 297	907
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	147	179
Émises contre trésorerie	33	19
Retirées au cours de la période	(20)	(51)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	160	147

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	147	—
Émises contre trésorerie	103	147
Retirées au cours de la période	(11)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	239	147

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	14
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB équilibré (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir un portefeuille équilibré en faisant des placements principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 20 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 40 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 38 591 $ (30 917 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	403 074	—	—	403 074

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	325 221	—	—	325 221

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	403 074	325 221

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	3,95 %	3,98 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 235	2 314
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 995	2 034
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,62	1,14
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 685	4 882
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4 317	4 477
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,55	1,09
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 679	3 889
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4 173	4 058
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,36	0,96
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 313	2 315
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 359	2 312
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,40	1,00
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 057	7 767
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	8 824	8 025
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,37	0,97
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 542	5 246
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	5 262	5 125
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,43	1,02
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	43	134
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	24	131
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,77	1,03
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 981	947
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 193	792
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,66	1,19
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	214	177
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	140	145
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,53	1,22
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	212	46
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	159	134
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,33	0,34

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,4 %	1,7 %
Provincial	0,1 %	0,6 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	13,8 %	18,3 %
Fonds à revenu fixe canadiens	20,9 %	21,7 %
Fonds de marchandises	1,9 %	1,2 %
Fonds d'actions des marchés émergents	2,5 %	3,0 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	2,7 %	3,0 %
Fonds d'actions mondiales	1,1 %	— %
Fonds d'actions internationales	17,2 %	16,5 %
Fonds d'actions américaines	26,9 %	20,2 %
Fonds à revenu fixe américains	11,3 %	12,8 %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options d'achat	0,1 %	— %
Contrats d'achat d'options de vente	0,1 %	— %
Autres actifs, moins les passifs	(0,0) %	1,0 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	29 113	26 411	24 436	28 348	25 174
Valeur liquidative par part[1]	$	14,82	13,21	12,06	13,71	12,84
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 964	2 000	2 026	2 067	1 960
Frais de gestion	%	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,31	2,31	2,31	2,31	2,30
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,31	2,31	2,31	2,31	2,30
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	59 959	56 377	54 544	59 041	43 959
Valeur liquidative par part[1]	$	14,46	12,92	11,84	13,50	12,67
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		4 147	4 362	4 609	4 375	3 468
Frais de gestion	%	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,60	2,60	2,60	2,60	2,60
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	57 680	48 068	44 771	49 858	42 679
Valeur liquidative par part[1]	$	13,29	11,93	10,97	12,56	11,85
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		4 341	4 031	4 081	3 969	3 603
Frais de gestion	%	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,03	3,03	3,03	3,03	3,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,03	3,03	3,03	3,03	3,02
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	31 943	25 767	25 202	29 435	23 165
Valeur liquidative par part[1]	$	12,88	11,46	10,44	11,85	11,07
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 479	2 249	2 413	2 485	2 092
Frais de gestion	%	1,27	1,27	1,27	1,27	1,27
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,11	2,11	2,10	2,10	2,10
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,11	2,11	2,10	2,10	2,10
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	121 215	93 233	78 551	77 819	46 601
Valeur liquidative par part[1]	$	12,70	11,33	10,34	11,76	11,02
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		9 541	8 232	7 594	6 615	4 229
Frais de gestion	%	1,22	1,22	1,22	1,22	1,22†
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,33	2,34	2,34	2,34	2,36
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,33	2,34	2,34	2,34	2,36
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	78 430	62 686	56 900	60 492	45 239
Valeur liquidative par part[1]	$	13,71	12,26	11,24	12,82	12,04
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		5 719	5 112	5 064	4 720	3 757
Frais de gestion	%	1,10	1,10	1,10	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,64	2,64	2,63	2,63	2,62
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,64	2,64	2,63	2,63	2,62
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	445	242	1 737	587	543
Valeur liquidative par part[1]	$	14,50	12,78	11,54	12,98	12,02
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		31	19	150	45	45
Frais de gestion	%	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	18 372	11 347	7 427	6 359	2 399
Valeur liquidative par part[1]	$	14,16	12,52	11,34	12,78	11,87
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 297	907	655	498	202
Frais de gestion	%	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,48	1,48	1,47	1,44	1,40
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,48	1,48	1,47	1,44	1,40
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	2 205	1 792	1 985	1 987	746
Valeur liquidative par part[1]	$	13,76	12,20	11,10	12,57	11,72
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		160	147	179	158	64
Frais de gestion	%	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,86	1,89	1,88	1,92	1,92
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,86	1,89	1,88	1,92	1,92
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17	9,26	—	0,32

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	2 810	1 520
Valeur liquidative par part[1]	$	11,76	10,36
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		239	147
Frais de gestion	%	0,36	0,36
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,11	1,11
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,11	1,11
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,45	4,17

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2021, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,27 % à 1,22 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	862	1 392
Placements		
Actifs financiers non dérivés	72 126	59 210
Souscriptions à recevoir	1	32
Total de l'actif	72 989	60 634
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	5	35
Charges à payer	448	359
Total du passif	453	394
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	72 536	60 240
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 170	13 399
Parts de catégorie A de l'option 75/100	19 313	18 244
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11 780	8 525
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	25 778	18 994
Parts de catégorie F de l'option 75/75	100	371
Parts de catégorie F de l'option 75/100	955	704
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	440	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17,12 $	14,73 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	16,65 $	14,37 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	14,15 $	12,15 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	13,92 $	11,98 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	15,87 $	13,50 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	15,51 $	13,24 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	12,13 $	10,31 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	61	40
Distributions reçues des fiducies de placement	1 667	1 609
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	21	356
Variation de la plus-value latente	9 848	5 055
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	11 597	7 060
Total des revenus	11 597	7 060
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	982	837
Frais d'administration fixes (note 7)	187	158
Frais d'assurance (note 7)	484	406
Frais d'intérêts	1	0
Total des charges	1 654	1 401
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 943	5 659
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2 063	1 264
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2 829	1 703
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 535	834
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	3 308	1 770
Parts de catégorie F de l'option 75/75	65	27
Parts de catégorie F de l'option 75/100	129	61
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	14	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2,40	1,41
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2,31	1,33
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,98	1,17
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,92	1,16
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2,62	1,47
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2,23	1,43
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,27	0,31

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13 399	11 879
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 063	1 264
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 544	3 424
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 836)	(3 168)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 292)	256
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	771	1 520
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	14 170	13 399
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	18 244	17 189
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 829	1 703
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 757	7 696
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 517)	(8 344)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 760)	(648)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 069	1 055
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19 313	18 244

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 525	8 309
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 535	834
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 031	1 284
Retrait des parts pouvant être retirées	(311)	(1 902)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 720	(618)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 255	216
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 780	8 525
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	18 994	16 477
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 308	1 770
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 966	4 479
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 490)	(3 732)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 476	747
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 784	2 517
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	25 778	18 994

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	371	143
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	65	27
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	181	201
Retrait des parts pouvant être retirées	(517)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(336)	201
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(271)	228
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	100	371
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	704	494
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	129	61
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	162	149
Retrait des parts pouvant être retirées	(40)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	122	149
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	251	210
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	955	704

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	14	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	449	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(26)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	423	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	437	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	440	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	60 240	54 491
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 943	5 659
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	18 090	17 236
Retrait des parts pouvant être retirées	(15 737)	(17 146)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 353	90
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 296	5 749
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	72 536	60 240

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 943	5 659
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(21)	(356)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(9 848)	(5 055)
Augmentation des charges à payer	89	13
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 667)	(1 609)
Achats de placements	(1 530)	(2 139)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	150	4 140
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(2 884)	653
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 894	11 048
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(7 540)	(10 993)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	2 354	55
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(530)	708
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 392	684
Trésorerie à la clôture de la période	862	1 392
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	61	40
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,4 %			
BMO Portefeuille FNB croissance, série I	3 727 616	55 301	72 126
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		**55 301**	**72 126**
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			410
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**72 536**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	910	891
Émises contre trésorerie	157	243
Retirées au cours de la période	(240)	(224)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	827	910
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 269	1 317
Émises contre trésorerie	437	562
Retirées au cours de la période	(546)	(610)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 160	1 269
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	702	757
Émises contre trésorerie	153	110
Retirées au cours de la période	(23)	(165)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	832	702
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 585	1 518
Émises contre trésorerie	460	393
Retirées au cours de la période	(194)	(326)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 851	1 585
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	27	12
Émises contre trésorerie	12	15
Retirées au cours de la période	(33)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	6	27
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	53	41
Émises contre trésorerie	11	12
Retirées au cours de la période	(2)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	62	53
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	38	0
Retirées au cours de la période	(2)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	36	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	16
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB croissance (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir une croissance à long terme surtout au moyen de placements dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales et, dans une moindre mesure, dans des titres à revenu fixe. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 20 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 25 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 55 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 6 940 $ (5 656 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	72 126	—	—	72 126

Au 31 décembre 2023 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	59 210	—	—	59 210

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Portefeuille FNB croissance, série I	72 126	59 210

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Portefeuille FNB croissance, série I	1,75 %	1,89 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 063	1 264
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	859	899
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,40	1,41
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 829	1 703
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 227	1 283
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,31	1,33
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 535	834
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	774	710
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,98	1,17
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 308	1 770
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 727	1 520
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,92	1,16

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	65	27
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	25	19
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,62	1,47
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	129	61
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	58	43
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,23	1,43
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	14	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	11	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,27	0,31

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	— %	1,1 %
Provincial	— %	0,3 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	19,5 %	24,2 %
Fonds à revenu fixe canadiens	14,1 %	10,9 %
Fonds de marchandises	— %	1,6 %
Fonds d'actions des marchés émergents	5,9 %	3,9 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	— %	1,5 %
Fonds d'actions mondiales	— %	1,5 %
Fonds d'actions internationales	13,4 %	20,9 %
Fonds d'actions américaines	40,4 %	25,6 %
Fonds à revenu fixe américains	6,0 %	6,4 %
Dérivés		
Contrats de vente d'options d'achat	— %	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs	0,7 %	2,1 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	14 170	13 399	11 879	11 639	9 130
Valeur liquidative par part[1]	$	17,12	14,73	13,33	15,08	13,53
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		827	910	891	772	675
Frais de gestion	%	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,39	2,39	2,38	2,37	2,37
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,39	2,39	2,38	2,37	2,37
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,23	3,83	6,38	0,41	3,21

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	19 313	18 244	17 189	18 096	11 306
Valeur liquidative par part[1]	$	16,65	14,37	13,06	14,82	13,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 160	1 269	1 317	1 221	847
Frais de gestion	%	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,74	2,74	2,73	2,73	2,73
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,74	2,74	2,73	2,73	2,73
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,23	3,83	6,38	0,41	3,21

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	11 780	8 525	8 309	8 005	5 780
Valeur liquidative par part[1]	$	14,15	12,15	10,97	12,39	11,10
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		832	702	757	646	521
Frais de gestion	%	1,27	1,27	1,27	1,27	1,27
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,20	2,20	2,20	2,22	2,22
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,20	2,20	2,20	2,22	2,22
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,23	3,83	6,38	0,41	3,21

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	25 778	18 994	16 477	17 118	9 631
Valeur liquidative par part[1]	$	13,92	11,98	10,85	12,29	11,03
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 851	1 585	1 518	1 393	873
Frais de gestion	%	1,18	1,18	1,18	1,18	1,18†
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,45	2,45	2,45	2,45	2,48
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,45	2,45	2,45	2,45	2,48
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,23	3,83	6,38	0,41	3,21

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	100	371	143	56	50
Valeur liquidative par part[1]	$	15,87	13,50	12,09	13,53	12,01
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		6	27	12	4	4
Frais de gestion	%	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,23	3,83	6,38	0,41	3,21

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	955	704	494	328	12
Valeur liquidative par part[1]	$	15,51	13,24	11,89	13,35	11,90
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		62	53	41	25	1
Frais de gestion	%	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,62	1,61	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,62	1,61	1,65	1,65	1,65
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,23	3,83	6,38	0,41	3,21

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	440	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	12,13	10,31
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		36	0
Frais de gestion	%	0,36	0,36
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,20	1,20
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,20	1,20
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	0,23	3,83

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,27 % à 1,18 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

BMO Assurance

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	980	774
Placements		
Actifs financiers non dérivés	63 742	48 268
Souscriptions à recevoir	13	312
Total de l'actif	64 735	49 354
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	7	219
Charges à payer	404	295
Total du passif	411	514
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	64 324	48 840
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11 651	9 682
Parts de catégorie A de l'option 75/100	18 511	15 545
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11 383	6 289
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	22 465	17 076
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	242	194
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	55	40
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	19,49 $	16,36 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	18,93 $	15,94 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	15,34 $	12,85 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	15,07 $	12,65 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17,04 $	14,15 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	16,69 $	13,90 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	12,39 $	10,27 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	46	35
Distributions reçues des fiducies de placement	1 999	1 524
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	271	173
Variation de la plus-value latente	8 805	4 166
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	11 121	5 898
Total des revenus	11 121	5 898
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	867	666
Frais d'administration fixes (note 7)	158	121
Frais d'assurance (note 7)	413	315
Frais d'intérêts	1	0
Total des charges	1 439	1 102
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 682	4 796
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 930	1 026
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2 976	1 568
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 392	611
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	3 334	1 563
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	6
Parts de catégorie F de l'option 75/100	39	22
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	8	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3,16	1,72
Parts de catégorie A de l'option 75/100	3,01	1,65
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2,38	1,36
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2,38	1,35
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2,89	1,65
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2,77	1,57
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	2,07	0,29

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 682	8 801
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 930	1 026
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 513	3 132
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 474)	(3 277)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	39	(145)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 969	881
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 651	9 682
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15 545	13 100
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 976	1 568
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 224	8 335
Retrait des parts pouvant être retirées	(10 234)	(7 458)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(10)	877
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 966	2 445
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 511	15 545

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 289	4 630
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 392	611
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 036	2 129
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 334)	(1 081)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 702	1 048
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 094	1 659
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 383	6 289
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 076	12 032
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 334	1 563
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 548	5 202
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 493)	(1 721)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 055	3 481
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 389	5 044
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 465	17 076

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14	46
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	6
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(7)	(38)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	0	(38)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	(32)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	194	173
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	39	22
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	(1)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	9	(1)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	48	21
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	242	194

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	40	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7	40
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7	40
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	15	40
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	55	40
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	48 840	38 782
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 682	4 796
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	28 345	18 838
Retrait des parts pouvant être retirées	(22 543)	(13 576)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 802	5 262
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 484	10 058
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	64 324	48 840

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 682	4 796
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(271)	(173)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(8 805)	(4 166)
Augmentation des charges à payer	109	48
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 999)	(1 524)
Achats de placements	(5 399)	(5 050)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 000	1 210
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(5 683)	(4 859)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	17 278	11 594
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(11 389)	(6 430)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 889	5 164
Augmentation nette de la trésorerie	206	305
Trésorerie à l'ouverture de la période	774	469
Trésorerie à la clôture de la période	980	774
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	46	35
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 99,1 %			
BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	2 820 171	47 094	63 742
Total du portefeuille de placements — 99,1 %		**47 094**	**63 742**
Autres actifs, moins les passifs — 0,9 %			582
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**64 324**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	592	602
Émises contre trésorerie	357	201
Retirées au cours de la période	(351)	(211)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	598	592
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	975	917
Émises contre trésorerie	579	548
Retirées au cours de la période	(576)	(490)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	978	975
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	490	404
Émises contre trésorerie	347	175
Retirées au cours de la période	(95)	(89)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	742	490
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 349	1 063
Émises contre trésorerie	461	429
Retirées au cours de la période	(319)	(143)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 491	1 349
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	4
Émises contre trésorerie	0	—
Retirées au cours de la période	(0)	(3)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	14	14
Émises contre trésorerie	0	—
Retirées au cours de la période	(0)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	14	14
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	—
Émises contre trésorerie	0	4
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4	4

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	17
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	17
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB actions de croissance (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir une croissance à long terme surtout par des placements dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 25 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 75 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 5 904 $ (4 444 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	63 742	—	—	63 742

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	48 268	—	—	48 268

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	63 742	48 268
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	3,70 %	3,74 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 930	1 026
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	611	596
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	3,16	1,72
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 976	1 568
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	989	952
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	3,01	1,65
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 392	611
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	585	450
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,38	1,36
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 334	1 563
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 400	1 160
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,38	1,35

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	6
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	4
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,89	1,65
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	39	22
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	14	14
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,77	1,57
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,07	0,29

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,8 %	2,1 %
Provincial	— %	0,2 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	20,1 %	29,6 %
Fonds de marchandises	3,2 %	1,9 %
Fonds d'actions des marchés émergents	4,1 %	4,8 %
Fonds d'actions mondiales	4,6 %	1,7 %
Fonds d'actions internationales	26,3 %	26,0 %
Fonds d'actions américaines	39,5 %	31,9 %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options d'achat	0,1 %	— %
Contrats d'achat d'options de vente	0,1 %	— %
Contrats de vente d'options d'achat	— %	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs	1,2 %	1,8 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	11 651	9 682	8 801	9 104	6 907
Valeur liquidative par part[1]	$	19,49	16,36	14,62	16,42	14,26
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		598	592	602	554	484
Frais de gestion	%	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,43	2,43	2,43	2,42	2,43
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,43	2,43	2,43	2,42	2,43
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,78	2,83	2,37	2,54	1,19

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	18 511	15 545	13 100	14 535	10 604
Valeur liquidative par part[1]	$	18,93	15,94	14,29	16,11	14,05
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		978	975	917	902	755
Frais de gestion	%	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,77	2,78	2,79	2,79	2,78
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,77	2,78	2,79	2,79	2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,78	2,83	2,37	2,54	1,19

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	11 383	6 289	4 630	4 827	3 014
Valeur liquidative par part[1]	$	15,34	12,85	11,46	12,85	11,14
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		742	490	404	376	270
Frais de gestion	%	1,32	1,32	1,32	1,32	1,32
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,24	2,25	2,24	2,24	2,27
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,24	2,25	2,24	2,24	2,27
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,78	2,83	2,37	2,54	1,19

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	22 465	17 076	12 032	10 580	7 717
Valeur liquidative par part[1]	$	15,07	12,65	11,32	12,73	11,07
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 491	1 349	1 063	831	697
Frais de gestion	%	1,23	1,23	1,23	1,23	1,23†
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,50	2,49	2,50	2,51	2,54
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,50	2,49	2,50	2,51	2,54
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,78	2,83	2,37	2,54	1,19

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	17	14	46	51	32
Valeur liquidative par part[1]	$	17,04	14,15	12,54	13,93	11,98
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1	1	4	4	3
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,78	2,83	2,37	2,54	1,19

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	242	194	173	248	113
Valeur liquidative par part[1]	$	16,69	13,90	12,34	13,76	11,86
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		14	14	14	18	10
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,71	1,71	1,71	1,71	1,71
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,71	1,71	1,71	1,71	1,71
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,78	2,83	2,37	2,54	1,19

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	55	40
Valeur liquidative par part[1)]	$	12,39	10,27
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		4	4
Frais de gestion	%	0,41	0,41
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,26	1,26
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,26	1,26
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	1,78	2,83

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,32 % à 1,23 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	558	675
Placements		
Actifs financiers non dérivés	29 613	29 031
Souscriptions à recevoir	9	104
Total de l'actif	30 180	29 810
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	4	116
Charges à payer	155	137
Total du passif	159	253
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	30 021	29 557
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	5 024	3 821
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 389	6 497
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	7 253	6 755
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10 877	11 951
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	53	122
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	415	401
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,67 $	9,60 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,52 $	9,46 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	9,68 $	9,60 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	9,54 $	9,47 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,27 $	10,49 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,56 $	10,38 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,70 $	10,48 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	18	17
Distributions reçues des fiducies de placement	1 228	1 012
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(300)	(244)
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(86)	997
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	860	1 782
Total des revenus	860	1 782
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	415	327
Frais d'administration fixes (note 7)	86	68
Frais d'assurance (note 7)	109	88
Frais d'intérêts	1	1
Total des charges	611	484
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	249	1 298
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	57	170
Parts de catégorie A de l'option 75/100	43	283
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	54	275
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	89	537
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(0)	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0)	7
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	6	16
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,12	0,59
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,06	0,47
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,07	0,42
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,07	0,49
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(0,17)	0,28
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0,07)	0,63
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,18	0,49

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 821	1 905
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	57	170
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 955	5 470
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 809)	(3 724)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 146	1 746
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 203	1 916
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 024	3 821
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 497	3 940
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	43	283
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 344	8 722
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 495)	(6 448)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(151)	2 274
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(108)	2 557
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 389	6 497

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 755	3 507
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	54	275
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 865	4 723
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 421)	(1 750)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	444	2 973
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	498	3 248
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 253	6 755
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 951	7 343
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	89	537
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 083	5 902
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 246)	(1 831)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 163)	4 071
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 074)	4 608
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 877	11 951

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	398
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	10
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	115	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(115)	(398)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(0)	(398)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	(388)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	122	115
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	7
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Retrait des parts pouvant être retirées	(69)	—
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(69)	—
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(69)	7
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	53	122

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	401	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6	16
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	114	391
Retrait des parts pouvant être retirées	(106)	(6)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	8	385
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	14	401
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	415	401
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	29 557	17 208
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	249	1 298
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	17 476	25 208
Retrait des parts pouvant être retirées	(17 261)	(14 157)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	215	11 051
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	464	12 349
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	30 021	29 557

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	249	1 298
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	300	244
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	86	(997)
Augmentation des charges à payer	18	57
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 228)	(1 012)
Achats de placements	(4 540)	(12 052)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	4 800	1 820
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(315)	(10 642)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 900	16 619
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(10 702)	(5 556)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	198	11 063
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(117)	421
Trésorerie à l'ouverture de la période	675	254
Trésorerie à la clôture de la période	558	675
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	18	17
Frais d'intérêts payés*	1	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 98,6 %			
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	3 359 952	31 431	29 613
Total du portefeuille de placements — 98,6 %		**31 431**	**29 613**
Autres actifs, moins les passifs — 1,4 %			408
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**30 021**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

BMO Assurance

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds *(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*
31 décembre 2024

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	398	209
Émises contre trésorerie	519	591
Retirées au cours de la période	(398)	(402)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	519	398
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	687	439
Émises contre trésorerie	567	956
Retirées au cours de la période	(583)	(708)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	671	687
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	704	386
Émises contre trésorerie	299	509
Retirées au cours de la période	(254)	(191)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	749	704
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 262	818
Émises contre trésorerie	434	648
Retirées au cours de la période	(556)	(204)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 140	1 262
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	41
Émises contre trésorerie	11	—
Retirées au cours de la période	(11)	(40)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	12	12
Retirées au cours de la période	(7)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	38	—
Émises contre trésorerie	11	39
Retirées au cours de la période	(10)	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	39	38

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	9
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB à revenu fixe (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de préserver le capital investi en faisant des placements principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était investi dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024 **Actifs financiers**	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'investissement	29 613	—	—	29 613

Au 31 décembre 2023 **Actifs financiers**	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'investissement	29 031	—	—	29 031

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	**Au 31 décembre 2024**	**Au 31 décembre 2023**
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	29 613	29 031

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	8,74 %	11,04 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	57	170
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	480	291
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,12	0,59
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	43	283
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	696	607
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,06	0,47
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	54	275
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	721	650
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,07	0,42
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	89	537
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 263	1 085
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,07	0,49

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	10
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	36
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,17)	0,28
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	7
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	6	12
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,07)	0,63
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6	16
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	33	31
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,18	0,49

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	4,7 %	1,9 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe canadiens	41,3 %	34,7 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	9,8 %	10,8 %
Fonds à revenu fixe américains	41,6 %	49,5 %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options d'achat	0,0 %	— %
Autres actifs, moins les passifs	2,6 %	3,1 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	5 024	3 821	1 905	2 651	3 809
Valeur liquidative par part[1]	$	9,67	9,60	9,10	10,54	10,90
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		519	398	209	252	350
Frais de gestion	%	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,01	2,00	1,99	1,99	1,97
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,01	2,00	1,99	1,99	1,97
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	15,13	7,59	21,39	15,55	3,04

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	6 389	6 497	3 940	4 527	6 064
Valeur liquidative par part[1]	$	9,52	9,46	8,98	10,41	10,78
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		671	687	439	435	563
Frais de gestion	%	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,16	2,13	2,12	2,12	2,11
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,16	2,13	2,12	2,12	2,11
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	15,13	7,59	21,39	15,55	3,04

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	7 253	6 755	3 507	5 477	5 759
Valeur liquidative par part[1]	$	9,68	9,60	9,09	10,52	10,87
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		749	704	386	521	530
Frais de gestion	%	1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,91	1,90	1,88	1,91	1,92
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,91	1,90	1,88	1,91	1,92
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	15,13	7,59	21,39	15,55	3,04

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	10 877	11 951	7 343	5 657	11 160
Valeur liquidative par part[1]	$	9,54	9,47	8,98	10,40	10,74
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 140	1 262	818	544	1 039
Frais de gestion	%	1,16	1,16	1,16	1,16	1,16†
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,01	2,00	2,00	1,94	1,99
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,01	2,00	2,00	1,94	1,99
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	15,13	7,59	21,39	15,55	3,04

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	10	10	398	455	453
Valeur liquidative par part[1]	$	10,27	10,49	9,81	11,24	11,49
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1	1	41	41	39
Frais de gestion	%	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Ratio des frais de gestion[2]	%	0,89	0,89	0,90	0,90	0,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	0,89	0,89	0,90	0,90	0,89
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	15,13	7,59	21,39	15,55	3,04

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	53	122	115	11	12
Valeur liquidative par part[1]	$	10,56	10,38	9,75	11,18	11,46
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		5	12	12	1	1
Frais de gestion	%	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,04	1,04	1,04	1,05	1,04
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,04	1,04	1,04	1,05	1,04
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	15,13	7,59	21,39	15,55	3,04

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	415	401
Valeur liquidative par part[1)]	$	10,70	10,48
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		39	38
Frais de gestion	%	0,21	0,21
Ratio des frais de gestion[2)]	%	0,79	0,79
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	0,79	0,79
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	15,13	7,59

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,21 % à 1,16 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	1 746	2 347
Placements		
Actifs financiers non dérivés	212 841	137 117
Souscriptions à recevoir	779	1 768
Total de l'actif	215 366	141 232
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	493	1 370
Charges à payer	1 214	753
Total du passif	1 707	2 123
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	213 659	139 109
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	16 373	15 777
Parts de catégorie A de l'option 75/100	27 852	24 694
Parts de catégorie A de l'option 100/100	31 770	19 249
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	21 469	15 515
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	49 499	34 935
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	63 801	26 610
Parts de catégorie F de l'option 75/75	186	170
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 250	820
Parts de catégorie F de l'option 100/100	660	608
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	799	731
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12,71 $	11,77 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12,46 $	11,57 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,68 $	10,89 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,59 $	10,72 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,50 $	10,65 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	12,05 $	11,19 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,91 $	11,83 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,73 $	11,69 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12,40 $	11,43 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,36 $	10,40 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	167	89
Distributions reçues des fiducies de placement	5 152	3 891
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	—	(319)
Variation de la plus-value latente	11 022	8 889
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	16 341	12 550
Total des revenus	16 341	12 550
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	2 366	1 685
Frais d'administration fixes (note 7)	476	332
Frais d'assurance (note 7)	1 238	770
Frais d'intérêts	—	1
Total des charges	4 080	2 788
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 261	9 762
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 229	1 217
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 955	1 779
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 704	1 262
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 303	1 197
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	3 172	2 525
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	2 672	1 563
Parts de catégorie F de l'option 75/75	16	108
Parts de catégorie F de l'option 75/100	90	48
Parts de catégorie F de l'option 100/100	52	40
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	68	23
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,94	0,83
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,89	0,81
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,79	1,10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,84	0,82
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,84	0,77
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,77	1,12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,08	1,06
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,05	0,97
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,97	1,62
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,96	0,40

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15 777	16 177
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 229	1 217
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	14 402	5 192
Retrait des parts pouvant être retirées	(15 035)	(6 809)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(633)	(1 617)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	596	(400)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 373	15 777
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	24 694	23 122
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 955	1 779
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	20 271	11 382
Retrait des parts pouvant être retirées	(19 068)	(11 589)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 203	(207)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 158	1 572
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	27 852	24 694

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19 249	10 580
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 704	1 262
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	52 323	24 059
Retrait des parts pouvant être retirées	(41 506)	(16 652)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	10 817	7 407
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 521	8 669
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	31 770	19 249
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15 515	16 702
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 303	1 197
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 962	2 976
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 311)	(5 360)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 651	(2 384)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 954	(1 187)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 469	15 515

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	34 935	31 427
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 172	2 525
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	16 829	7 854
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 437)	(6 871)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	11 392	983
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	14 564	3 508
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	49 499	34 935
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	26 610	13 234
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 672	1 563
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	38 766	14 729
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 247)	(2 916)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	34 519	11 813
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	37 191	13 376
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	63 801	26 610

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	170	1 968
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16	108
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	100
Retrait des parts pouvant être retirées	—	(2 006)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	(1 906)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16	(1 798)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	186	170
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	820	306
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	90	48
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	340	466
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	340	466
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	430	514
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 250	820

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	608	144
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	52	40
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	424
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	424
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	52	464
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	660	608
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	731	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	68	23
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	708
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	708
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	68	731
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	799	731

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	139 109	113 660
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 261	9 762
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	153 893	67 890
Retrait des parts pouvant être retirées	(91 604)	(52 203)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	62 289	15 687
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	74 550	25 449
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	213 659	139 109

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 261	9 762
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	—	319
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(11 022)	(8 889)
Augmentation des charges à payer	461	85
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(5 152)	(3 891)
Achats de placements	(59 550)	(22 939)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	—	11 250
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(63 002)	(14 303)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	89 649	39 831
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(27 248)	(24 351)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	62 401	15 480
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(601)	1 177
Trésorerie à l'ouverture de la période	2 347	1 170
Trésorerie à la clôture de la période	1 746	2 347
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	167	89
Frais d'intérêts payés*	—	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,6 %			
BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	16 128 102	199 954	212 841
Total du portefeuille de placements — 99,6 %		**199 954**	**212 841**
Autres actifs, moins les passifs — 0,4 %			818
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**213 659**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 340	1 483
Émises contre trésorerie	1 161	460
Retirées au cours de la période	(1 213)	(603)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 288	1 340
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 135	2 154
Émises contre trésorerie	1 685	1 028
Retirées au cours de la période	(1 585)	(1 047)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 235	2 135
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 768	1 043
Émises contre trésorerie	4 579	2 323
Retirées au cours de la période	(3 626)	(1 598)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 721	1 768
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 447	1 684
Émises contre trésorerie	967	288
Retirées au cours de la période	(562)	(525)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 852	1 447
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3 279	3 185
Émises contre trésorerie	1 518	771
Retirées au cours de la période	(493)	(677)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 304	3 279
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 378	1 274
Émises contre trésorerie	3 283	1 378
Retirées au cours de la période	(367)	(274)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5 294	2 378
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	14	182
Émises contre trésorerie	—	8
Retirées au cours de la période	—	(176)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	14	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	70	29
Émises contre trésorerie	28	41
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	98	70
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	53	14
Émises contre trésorerie	—	39
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	53	53
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	70	—
Émises contre trésorerie	—	70
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	70	70

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB conservateur (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de préserver le capital investi et, dans une moindre mesure, d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en faisant des placements principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Euro	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	(0)	—	—	(0)	(0,0)
Dollar américain	57	3 092	—	3 149	1,5
Total	**57**	**3 092**	**—**	**3 149**	**1,5**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Euro	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	(0)	—	—	(0)	(0,0)
Dollar américain	0	3 786	—	3 786	2,7
Total	**0**	**3 786**	**—**	**3 786**	**2,7**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 157 $ (189 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 60 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 15 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 25 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 19 652 $ (12 678 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	212 841	—	—	212 841

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	137 117	—	—	137 117

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	212 841	137 117

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	8,48 %	6,44 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 229	1 217
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 303	1 462
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,94	0,83
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 955	1 779
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 194	2 194
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,89	0,81
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 704	1 262
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 169	1 147
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,79	1,10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 303	1 197
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 558	1 467
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,84	0,82
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 172	2 525
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3 782	3 284
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,84	0,77
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 672	1 563
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3 464	1 392
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,77	1,12
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16	108
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	14	102
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,08	1,06
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	90	48
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	86	50
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,05	0,97
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	52	40
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	53	25
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,97	1,62

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	68	23
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	70	57
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,96	0,40

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	4,3 %	2,6 %
Provincial	0,2 %	0,5 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	9,0 %	11,6 %
Fonds à revenu fixe canadiens	32,6 %	34,5 %
Fonds de marchandises	1,3 %	0,8 %
Fonds d'actions des marchés émergents	1,7 %	1,9 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	4,2 %	4,6 %
Fonds d'actions mondiales	0,9 %	— %
Fonds d'actions internationales	10,9 %	10,4 %
Fonds d'actions américaines	16,9 %	11,7 %
Fonds à revenu fixe américains	17,0 %	19,6 %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options d'achat	0,1 %	— %
Contrats d'achat d'options de vente	0,1 %	— %
Contrats de vente d'options d'achat	(0,0) %	— %
Contrats de vente d'options de vente	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	0,8 %	1,8 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	16 373	15 777	16 177	19 427	16 486
Valeur liquidative par part[1]	$	12,71	11,77	10,91	12,47	12,14
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 288	1 340	1 483	1 558	1 358
Frais de gestion	%	1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,28	2,28	2,28	2,27	2,24
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,28	2,28	2,28	2,27	2,24
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	27 852	24 694	23 122	24 662	20 079
Valeur liquidative par part[1]	$	12,46	11,57	10,74	12,29	11,99
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 235	2 135	2 154	2 006	1 675
Frais de gestion	%	1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,47	2,47	2,47	2,46	2,46
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,47	2,47	2,47	2,46	2,46
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	31 770	19 249	10 580	11 984	11 139
Valeur liquidative par part[1]	$	11,68	10,89	10,15	11,67	11,43
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 721	1 768	1 043	1 027	975
Frais de gestion	%	1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,89	2,89	2,88	2,88	2,87
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,89	2,89	2,88	2,88	2,87
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	21 469	15 515	16 702	20 670	15 193
Valeur liquidative par part[1]	$	11,59	10,72	9,92	11,31	10,98
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 852	1 447	1 684	1 828	1 383
Frais de gestion	%	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,10	2,11	2,10	2,09	2,08
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,10	2,11	2,10	2,09	2,08
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	49 499	34 935	31 427	29 532	21 197
Valeur liquidative par part[1]	$	11,50	10,65	9,87	11,28	10,97
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		4 304	3 279	3 185	2 619	1 932
Frais de gestion	%	1,22	1,22	1,22	1,22	1,22†
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,26	2,26	2,25	2,24	2,24
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,26	2,26	2,25	2,24	2,24
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	63 801	26 610	13 234	16 540	13 145
Valeur liquidative par part[1]	$	12,05	11,19	10,39	11,90	11,60
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		5 294	2 378	1 274	1 390	1 133
Frais de gestion	%	1,05	1,05	1,05	1,05	1,05
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,48	2,49	2,49	2,49	2,49
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,48	2,49	2,49	2,49	2,49
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	186	170	1 968	4 036	2 341
Valeur liquidative par part[1]	$	12,91	11,83	10,84	12,25	11,78
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		14	14	182	329	199
Frais de gestion	%	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	1 250	820	306	12	12
Valeur liquidative par part[1]	$	12,73	11,69	10,73	12,15	11,72
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		98	70	29	1	1
Frais de gestion	%	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	660	608	144	163	150
Valeur liquidative par part[1]	$	12,40	11,43	10,54	11,98	11,60
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		53	53	14	14	13
Frais de gestion	%	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59	15,49	0,68	4,25

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	799	731
Valeur liquidative par part[1]	$	11,36	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		70	70
Frais de gestion	%	0,31	0,31
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,05	1,05
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,05	1,05
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	9,59

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,26 % à 1,22 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG américain de croissance équilibré BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	496	388
Placements		
Actifs financiers non dérivés	60 150	41 147
Souscriptions à recevoir	1	147
Distributions à recevoir des fiducies de placement	139	127
Total de l'actif	60 786	41 809
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	19	61
Charges à payer	401	281
Total du passif	420	342
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	60 366	41 467
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	29 322	23 298
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	29 502	17 489
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 542	680
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	17,35 $	14,16 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	17,22 $	14,00 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	17,14 $	13,83 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	23	15
Distributions reçues des fiducies de placement	798	727
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	2 153	504
Variation de la plus-value latente	8 669	5 152
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	11 643	6 398
Total des revenus	11 643	6 398
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	672	523
Frais d'administration fixes (note 7)	140	108
Frais d'assurance (note 7)	576	443
Frais d'intérêts	—	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	16	13
Total des charges	1 404	1 087
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 239	5 311
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	5 414	2 944
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	4 575	2 287
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	80
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3,19	1,79
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	3,20	1,81
Parts de catégorie F de l'option 100/100	3,25	1,77

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	23 298	20 116
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 414	2 944
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	13 749	6 363
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 139)	(6 125)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	610	238
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 024	3 182
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	29 322	23 298
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 489	15 088
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 575	2 287
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 769	3 412
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 331)	(3 298)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 438	114
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 013	2 401
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	29 502	17 489

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	680	411
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	250	80
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	790	218
Retrait des parts pouvant être retirées	(178)	(29)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	612	189
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	862	269
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 542	680
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	41 467	35 615
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 239	5 311
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	26 308	9 993
Retrait des parts pouvant être retirées	(17 648)	(9 452)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	8 660	541
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 899	5 852
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	60 366	41 467

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 239	5 311
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(2 153)	(504)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(8 669)	(5 152)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(12)	(12)
Augmentation des charges à payer	120	34
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(9)	—
Achats de placements	(24 824)	(16 902)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	16 652	16 722
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(8 656)	(503)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	16 622	7 294
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(7 858)	(6 856)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	8 764	438
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	108	(65)
Trésorerie à l'ouverture de la période	388	453
Trésorerie à la clôture de la période	496	388
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	23	15
Distributions reçues des fiducies de placement*	777	715
Frais d'intérêts payés*	—	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 25,6 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	324 280	4 920	5 043
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	631 260	9 279	9 275
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	62 330	1 103	1 149
		15 302	**15 467**
Fonds d'actions américaines — 74,0 %			
FINB BMO S&P 500	483 660	30 656	44 683
Total du portefeuille de placements — 99,6 %		**45 958**	**60 150**
Autres actifs, moins les passifs — 0,4 %			216
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**60 366**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1er octobre 2014
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 645	1 626
Émises contre trésorerie	871	480
Retirées au cours de la période	(826)	(461)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 690	1 645
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 250	1 239
Émises contre trésorerie	748	259
Retirées au cours de la période	(285)	(248)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 713	1 250
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	49	34
Émises contre trésorerie	53	17
Retirées au cours de la période	(12)	(2)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	90	49

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	17

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	14

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui cherchent à offrir une large exposition à des sociétés américaines cotées en bourse, équilibrée par des titres à revenu fixe ou des équivalents de trésorerie de qualité élevée canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	60 150	—	—	60 150

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	41 147	—	—	41 147

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	5 043	3 781
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	9 275	7 020
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	1 149	875
FINB BMO S&P 500	44 683	29 471
Total	**60 150**	**41 147**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,35 %	0,79 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	1,24 %	1,69 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,04 %	0,03 %
FINB BMO S&P 500	0,20 %	0,21 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 414	2 944
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 696	1 649
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	3,19	1,79
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 575	2 287
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 430	1 265
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	3,20	1,81
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	250	80
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	77	45
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	3,25	1,77

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2024 ($)	31 décembre 2023 ($)
Total des commissions de courtage versées	15	13
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	—

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe	25,6 %	28,1 %
Fonds d'actions américaines	74,0 %	71,1 %
Autres actifs, moins les passifs	0,4 %	0,8 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG américain de croissance équilibré BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	29 322	23 298	20 116	24 902	22 981
Valeur liquidative par part[1]	$	17,35	14,16	12,37	14,61	12,74
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 690	1 645	1 626	1 704	1 804
Frais de gestion	%	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,08	3,07	3,09	3,08	3,08
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,08	3,07	3,09	3,08	3,08
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	33,33	43,29	79,12	26,17	115,49

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	29 502	17 489	15 088	17 048	13 146
Valeur liquidative par part[1]	$	17,22	14,00	12,18	14,33	12,45
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 713	1 250	1 239	1 190	1 056
Frais de gestion	%	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,69	2,68	2,70	2,70	2,69
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,69	2,68	2,70	2,70	2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	33,33	43,29	79,12	26,17	115,49

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	1 542	680	411	355	89
Valeur liquidative par part[1]	$	17,14	13,83	11,96	13,97	12,05
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		90	49	34	25	7
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,96	2,01	2,01	2,01	2,01
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,96	2,01	2,01	2,01	2,01
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	33,33	43,29	79,12	26,17	115,49

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG canadien de croissance équilibré BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	186	169
Placements		
Actifs financiers non dérivés	18 511	17 664
Souscriptions à recevoir	0	78
Distributions à recevoir des fiducies de placement	98	108
Total de l'actif	18 795	18 019
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	10	56
Charges à payer	131	123
Total du passif	141	179
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 654	17 840
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10 680	10 994
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	7 780	6 550
Parts de catégorie F de l'option 100/100	194	296
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	12,80 $	11,24 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	12,50 $	10,94 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	13,29 $	11,55 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	7	7
Distributions reçues des fiducies de placement	498	609
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	593	26
Variation de la plus-value latente	1 776	1 108
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	2 874	1 750
Total des revenus	2 874	1 750
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	249	242
Frais d'administration fixes (note 7)	50	49
Frais d'assurance (note 7)	207	201
Frais d'intérêts	—	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	6	8
Total des charges	512	500
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 362	1 250
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 410	748
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	923	478
Parts de catégorie F de l'option 100/100	29	24
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,56	0,74
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,56	0,79
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,63	0,88

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10 994	10 173
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 410	748
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 767	3 735
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 491)	(3 662)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 724)	73
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(314)	821
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 680	10 994
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 550	5 934
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	923	478
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 285	2 190
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 978)	(2 052)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	307	138
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 230	616
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 780	6 550

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	296	301
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	29	24
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Retrait des parts pouvant être retirées	(131)	(29)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(131)	(29)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(102)	(5)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	194	296
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 840	16 408
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 362	1 250
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 052	5 925
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 600)	(5 743)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 548)	182
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	814	1 432
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 654	17 840

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 362	1 250
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(593)	(26)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(1 776)	(1 108)
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	10	(14)
Augmentation des charges à payer	8	8
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	0	(72)
Achats de placements	(5 536)	(8 195)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 058	8 044
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	1 533	(113)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 206	3 608
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(3 722)	(3 468)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(1 516)	140
Augmentation nette de la trésorerie	17	27
Trésorerie à l'ouverture de la période	169	142
Trésorerie à la clôture de la période	186	169
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	7	7
Distributions reçues des fiducies de placement*	508	523
Frais d'intérêts payés*	—	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 57,5 %			
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	324 520	8 847	10 724
Fonds à revenu fixe — 27,5 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	107 230	1 611	1 667
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	210 230	3 092	3 089
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	20 710	367	382
		5 070	**5 138**
Fonds d'actions internationales — 5,7 %			
FINB BMO MSCI EAFE	46 340	920	1 065
Fonds d'actions américaines — 8,5 %			
FINB BMO S&P 500	17 150	1 005	1 584
Total du portefeuille de placements — 99,2 %		**15 842**	**18 511**
Autres actifs, moins les passifs — 0,8 %			143
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**18 654**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1er octobre 2014
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	978	971
Émises contre trésorerie	147	348
Retirées au cours de la période	(291)	(341)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	834	978
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	599	584
Émises contre trésorerie	195	209
Retirées au cours de la période	(172)	(194)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	622	599
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	26	28
Retirées au cours de la période	(11)	(2)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	15	26

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	13

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	18 511	—	—	18 511

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	17 664	—	—	17 664

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	1 667	1 655
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	3 089	3 061
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	382	381
FINB BMO MSCI EAFE	1 065	1 006
FINB BMO S&P 500	1 584	1 505
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	10 724	10 056
Total	**18 511**	**17 664**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,11 %	0,35 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,41 %	0,74 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,01 %	0,01 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,01 %	0,02 %
FINB BMO S&P 500	0,01 %	0,01 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,11 %	0,14 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 410	748
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	905	1 009
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,56	0,74
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	923	478
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	591	601
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,56	0,79
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	29	24
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	18	27
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,63	0,88

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2024 ($)	31 décembre 2023 ($)
Total des commissions de courtage versées	6	8
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	57,5 %	56,4 %
Fonds à revenu fixe	27,5 %	28,6 %
Fonds d'actions internationales	5,7 %	5,6 %
Fonds d'actions américaines	8,5 %	8,4 %
Autres actifs, moins les passifs	0,8 %	1,0 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG canadien de croissance équilibré BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	10 680	10 994	10 173	9 127	8 760
Valeur liquidative par part[1]	$	12,80	11,24	10,48	11,82	10,90
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		834	978	971	772	804
Frais de gestion	%	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,10	3,10	3,09	3,09	3,08
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,10	3,10	3,09	3,09	3,08
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,98	46,43	83,92	29,52	73,41

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	7 780	6 550	5 934	7 030	6 061
Valeur liquidative par part[1]	$	12,50	10,94	10,15	11,41	10,48
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		622	599	584	616	578
Frais de gestion	%	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,72	2,71	2,70	2,70	2,69
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,72	2,71	2,70	2,70	2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,98	46,43	83,92	29,52	73,41

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	194	296	301	219	206
Valeur liquidative par part[1]	$	13,29	11,55	10,64	11,88	10,83
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		15	26	28	18	19
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,98	46,43	83,92	29,52	73,41

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG canadien stratégie de revenu BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	79	58
Placements		
Actifs financiers non dérivés	7 696	6 975
Souscriptions à recevoir	—	0
Distributions à recevoir des fiducies de placement	31	33
Total de l'actif	7 806	7 066
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	2	2
Charges à payer	51	44
Total du passif	53	46
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 753	7 020
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3 575	3 807
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	4 164	3 200
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14	13
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	13,44 $	11,89 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	13,31 $	11,73 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14,48 $	12,67 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	3	3
Distributions reçues des fiducies de placement	263	267
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	201	57
Variation de la plus-value latente	651	405
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 118	732
Total des revenus	1 118	732
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	107	112
Frais d'administration fixes (note 7)	21	21
Frais d'assurance (note 7)	64	66
Frais d'intérêts	—	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	2	3
Total des charges	194	202
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	924	530
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	464	298
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	459	231
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,56	0,78
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,58	0,81
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,81	0,97

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 807	5 109
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	464	298
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	636	423
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 332)	(2 023)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(696)	(1 600)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(232)	(1 302)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 575	3 807
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 200	3 225
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	459	231
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	697	238
Retrait des parts pouvant être retirées	(192)	(494)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	505	(256)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	964	(25)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 164	3 200
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13	12
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	1
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	14	13

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 020	8 346
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	924	530
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 333	661
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 524)	(2 517)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(191)	(1 856)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	733	(1 326)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 753	7 020

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	924	530
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(201)	(57)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(651)	(405)
Diminution des distributions à recevoir des fiducies de placement	2	7
Augmentation (diminution) des charges à payer	7	(9)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(45)	(26)
Achats de placements	(2 255)	(1 865)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 431	3 653
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	212	1 828
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	636	429
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(827)	(2 284)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(191)	(1 855)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	21	(27)
Trésorerie à l'ouverture de la période	58	85
Trésorerie à la clôture de la période	79	58
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	3	3
Distributions reçues des fiducies de placement*	220	248
Frais d'intérêts payés*	—	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 41,1 %			
FNB BMO canadien de dividendes	28 040	549	617
FINB BMO équipondéré banques	8 615	287	363
FINB BMO équipondéré de FPI	13 530	326	278
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	12 645	291	281
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	12 920	534	610
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	31 210	826	1 031
		2 813	**3 180**
Fonds à revenu fixe — 31,6 %			
FINB BMO échelonné actions privilégiées	28 295	283	310
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	44 630	680	694
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	87 500	1 303	1 286
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	8 630	155	159
		2 421	**2 449**
Fonds d'actions internationales — 10,7 %			
FINB BMO MSCI EAFE	36 140	713	831
Fonds d'actions américaines — 15,9 %			
FINB BMO S&P 500	13 380	771	1 236
Total du portefeuille de placements — 99,3 %		**6 718**	**7 696**
Autres actifs, moins les passifs — 0,7 %			57
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**7 753**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1er octobre 2014
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	320	460
Émises contre trésorerie	51	37
Retirées au cours de la période	(106)	(177)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	265	320
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	273	296
Émises contre trésorerie	56	21
Retirées au cours de la période	(16)	(44)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	313	273
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	14

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu mensuel. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans des titres canadiens qui génèrent un revenu : actions ordinaires versant des dividendes, actions privilégiées, fiducies de revenu, équilibrées par des titres à revenu fixe ou équivalents de trésorerie de qualité élevée.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	7 696	—	—	7 696

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	6 975	—	—	6 975

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FNB BMO canadien de dividendes	617	552
FINB BMO équipondéré banques	363	328
FINB BMO équipondéré de FPI	278	253
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	281	252
FINB BMO échelonné actions privilégiées	310	276
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	610	553
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	694	639
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	1 286	1 179
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	159	147
FINB BMO MSCI EAFE	831	750
FINB BMO S&P 500	1 236	1 122
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	1 031	924
Total	**7 696**	**6 975**

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
FNB BMO canadien de dividendes	0,06 %	0,05 %
FINB BMO équipondéré banques	0,01 %	0,01 %
FINB BMO équipondéré de FPI	0,05 %	0,04 %
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	0,05 %	0,06 %
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,02 %	0,02 %
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,02 %	0,02 %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,05 %	0,13 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,17 %	0,28 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,00 %	0,01 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,01 %	0,01 %
FINB BMO S&P 500	0,01 %	0,01 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,01 %	0,01 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	464	298
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	297	383
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,56	0,78
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	459	231
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	290	286
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,58	0,81
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,81	0,97

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2024 ($)	31 décembre 2023 ($)
Total des commissions de courtage versées	2	3
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	41,1 %	40,8 %
Fonds à revenu fixe	31,6 %	31,9 %
Fonds d'actions internationales	10,7 %	10,7 %
Fonds d'actions américaines	15,9 %	16,0 %
Autres actifs, moins les passifs	0,7 %	0,6 %
	100,0 %	**100,0 %**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	3 575	3 807	5 109	4 740	4 133
Valeur liquidative par part[1]	$	13,44	11,89	11,10	12,49	11,18
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		265	320	460	379	369
Frais de gestion	%	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,03	3,05	3,02	3,02	3,01
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,03	3,05	3,02	3,02	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,64	24,56	45,61	28,53	74,96

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	4 164	3 200	3 225	2 585	2 450
Valeur liquidative par part[1]	$	13,31	11,73	10,91	12,23	10,91
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		313	273	296	211	225
Frais de gestion	%	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,64	2,64	2,67	2,67	2,67
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,64	2,64	2,67	2,67	2,67
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,64	24,56	45,61	28,53	74,96

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	14	13	12	13	11
Valeur liquidative par part[1]	$	14,48	12,67	11,70	13,03	11,54
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1	1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,64	24,56	45,61	28,53	74,96

[1] Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

[2] Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

[3] Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	518	155
Placements		
Actifs financiers non dérivés	109 416	88 487
Souscriptions à recevoir	12	67
Distributions à recevoir des fiducies de placement	540	557
Total de l'actif	110 486	89 266
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	23	147
Charges à payer	610	505
Total du passif	633	652
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	109 853	88 614
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	23 634	21 107
Parts de catégorie A de l'option 75/100	28 409	26 990
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	24 234	14 693
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	32 513	25 393
Parts de catégorie F de l'option 75/75	67	47
Parts de catégorie F de l'option 75/100	724	381
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	272	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	18,40 $	15,50 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17,84 $	15,11 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	15,04 $	12,64 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	14,80 $	12,50 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	19,72 $	16,46 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	18,56 $	15,55 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	12,02 $	10,03 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Distributions reçues des fiducies de placement	5 853	5 784
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	726	170
Variation de la plus-value (moins-value) latente	11 720	(8 537)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	18 299	(2 583)
Total des revenus (pertes)	18 299	(2 583)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 135	1 030
Frais d'administration fixes (note 7)	272	239
Frais d'assurance (note 7)	776	690
Frais d'intérêts	—	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	4	5
Total des charges	2 187	1 964
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 112	(4 547)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 818	(971)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	4 620	(1 473)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	3 110	(753)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	4 449	(1 335)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11	(1)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	85	(14)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	19	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2,94	(0,78)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2,78	(0,85)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2,27	(0,66)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2,24	(0,68)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3,40	(0,13)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2,82	(0,66)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,76	0,03

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	21 107	17 061
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 818	(971)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	13 093	15 021
Retrait des parts pouvant être retirées	(14 384)	(10 004)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 291)	5 017
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 527	4 046
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 634	21 107
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	26 990	24 291
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 620	(1 473)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 782	18 347
Retrait des parts pouvant être retirées	(15 983)	(14 175)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(3 201)	4 172
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 419	2 699
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	28 409	26 990

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14 693	12 611
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 110	(753)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 346	7 328
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 915)	(4 493)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6 431	2 835
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 541	2 082
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	24 234	14 693
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	25 393	22 090
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 449	(1 335)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 755	9 707
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 084)	(5 069)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 671	4 638
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 120	3 303
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	32 513	25 393

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	47	48
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	307	0
Retrait des parts pouvant être retirées	(298)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	9	0
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	20	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	67	47
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	381	295
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	85	(14)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	439	100
Retrait des parts pouvant être retirées	(181)	(0)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	258	100
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	343	86
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	724	381

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	19	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	295	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(45)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	250	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	269	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	272	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	88 614	76 396
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 112	(4 547)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	46 017	50 506
Retrait des parts pouvant être retirées	(40 890)	(33 741)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 127	16 765
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 239	12 218
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	109 853	88 614

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 112	(4 547)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(726)	(170)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(11 720)	8 537
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	17	(125)
Augmentation des charges à payer	105	86
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(3 792)	(3 727)
Achats de placements	(11 748)	(20 723)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 057	2 664
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 695)	(18 005)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	26 595	34 342
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(21 537)	(16 945)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 058	17 397
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	363	(608)
Trésorerie à l'ouverture de la période	155	763
Trésorerie à la clôture de la période	518	155
Information supplémentaire :		
Distributions reçues des fiducies de placement*	2 078	1 932
Frais d'intérêts payés*	—	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions américaines — 99,6 %			
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	2 000 630	96 315	109 416
Total du portefeuille de placements — 99,6 %		**96 315**	**109 416**
Autres actifs, moins les passifs — 0,4 %			437
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**109 853**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 361	1 043
Émises contre trésorerie	758	955
Retirées au cours de la période	(834)	(637)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 285	1 361
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 787	1 519
Émises contre trésorerie	759	1 185
Retirées au cours de la période	(954)	(917)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 592	1 787
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 162	947
Émises contre trésorerie	658	571
Retirées au cours de la période	(208)	(356)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 612	1 162
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 032	1 674
Émises contre trésorerie	691	757
Retirées au cours de la période	(526)	(399)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 197	2 032
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3	3
Émises contre trésorerie	16	—
Retirées au cours de la période	(16)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	24	18
Émises contre trésorerie	26	6
Retirées au cours de la période	(11)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	39	24
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	26	0
Retirées au cours de la période	(3)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	23	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	20
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	19
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	16
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions américaines offrant un potentiel de croissance du capital à long terme. Les titres sélectionnés proviennent d'un univers composé d'actions américaines de sociétés à grande capitalisation. Les titres qui démontrent la sensibilité la plus faible à la fluctuation des marchés (bêta) sont sélectionnés pour faire partie du portefeuille, lequel est pondéré de façon à ce que la pondération la plus importante soit attribuée aux titres dont le bêta est le plus faible, mais tout placement

dans les titres d'un émetteur unique doit respecter les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar américain	721	109 251	—	109 972	100,1

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar américain	679	88 431	—	89 110	100,6

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 5 499 $ (4 456 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice S&P 500 (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 551 $ (4 297 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	109 416	—	—	109 416

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	88 487	—	—	88 487

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	109 416	88 487
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	5,47 %	5,73 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 818	(971)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 297	1 253
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,94	(0,78)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 620	(1 473)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 659	1 726
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,78	(0,85)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 110	(753)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 370	1 147
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,27	(0,66)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 449	(1 335)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 989	1 956
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,24	(0,68)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3	4
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	3,40	(0,13)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	85	(14)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	30	20
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,82	(0,66)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	19	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	11	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,76	0,03

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2024 ($)	31 décembre 2023 ($)
Total des commissions de courtage versées	4	5
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,1 %	— %
Actions		
Services de communication	3,5 %	2,4 %
Consommation discrétionnaire	4,5 %	5,5 %
Produits de première nécessité	16,6 %	22,5 %
Énergie	1,0 %	1,0 %
Produits financiers	12,7 %	11,1 %
Soins de santé	16,7 %	16,3 %
Industrie	7,2 %	7,4 %
Technologies de l'information	12,5 %	8,9 %
Matériaux	1,2 %	1,4 %
Immobilier	3,8 %	5,2 %
Services collectifs	19,7 %	18,1 %
Autres actifs, moins les passifs	0,5 %	0,2 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	23 634	21 107	17 061	11 392	9 357
Valeur liquidative par part[1]	$	18,40	15,50	16,36	15,49	13,12
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 285	1 361	1 043	736	713
Frais de gestion	%	1,41	1,41††	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,42	2,50	2,54	2,54	2,53
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,42	2,50	2,54	2,54	2,53
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,23	3,13	2,20	10,48	7,95

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	28 409	26 990	24 291	19 971	18 644
Valeur liquidative par part[1]	$	17,84	15,11	16,00	15,20	12,93
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 592	1 787	1 519	1 314	1 442
Frais de gestion	%	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,89	2,89	2,89	2,90	2,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,89	2,89	2,89	2,90	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,23	3,13	2,20	10,48	7,95

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	24 234	14 693	12 611	8 264	5 857
Valeur liquidative par part[1]	$	15,04	12,64	13,31	12,59	10,64
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 612	1 162	947	656	550
Frais de gestion	%	1,23	1,23†††	1,32	1,32	1,32
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,22	2,31	2,35	2,34	2,36
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,22	2,31	2,35	2,34	2,36
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,23	3,13	2,20	10,48	7,95

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	32 513	25 393	22 090	15 484	13 353
Valeur liquidative par part[1]	$	14,80	12,50	13,19	12,51	10,60
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 197	2 032	1 674	1 238	1 259
Frais de gestion	%	1,23	1,23	1,23	1,23	1,23†
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,60	2,60	2,60	2,60	2,63
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,60	2,60	2,60	2,60	2,63
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,23	3,13	2,20	10,48	7,95

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	67	47	48	16	13
Valeur liquidative par part[1]	$	19,72	16,46	16,57	15,52	13,01
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		3	3	3	1	1
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,44	1,44	1,44	1,44	1,42
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,44	1,44	1,44	1,44	1,42
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,23	3,13	2,20	10,48	7,95

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	724	381	295	121	61
Valeur liquidative par part[1]	$	18,56	15,55	16,28	15,31	12,88
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		39	24	18	8	5
Frais de gestion	%	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,23	3,13	2,20	10,48	7,95

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	272	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	12,02	10,03
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		23	0
Frais de gestion	%	0,41	0,41
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,34	1,35
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,34	1,35
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	7,23	3,13

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,32 % à 1,23 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,50 % à 1,41 %.

††† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,32 % à 1,23 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG nord-américain stratégie de revenu BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	338	246
Placements		
Actifs financiers non dérivés	33 550	34 180
Souscriptions à recevoir	—	0
Distributions à recevoir des fiducies de placement	147	174
Total de l'actif	34 035	34 600
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	13	10
Charges à payer	218	209
Total du passif	231	219
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	33 804	34 381
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	16 614	17 671
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	17 067	16 698
Parts de catégorie F de l'option 100/100	123	12
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	13,80 $	12,16 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	13,55 $	11,90 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	13,83 $	12,07 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	11	11
Distributions reçues des fiducies de placement	1 271	1 362
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	1 424	297
Variation de la plus-value latente	2 593	1 019
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	5 299	2 689
Total des revenus	5 299	2 689
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	484	495
Frais d'administration fixes (note 7)	95	96
Frais d'assurance (note 7)	277	281
Frais d'intérêts	—	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	10	9
Total des charges	866	881
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 433	1 808
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 199	907
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	2 223	900
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,65	0,58
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,66	0,63
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,78	0,71

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 671	19 255
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 199	907
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 691	1 847
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 947)	(4 338)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(3 256)	(2 491)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 057)	(1 584)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 614	17 671
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 698	16 520
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 223	900
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 069	997
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 923)	(1 719)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 854)	(722)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	369	178
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 067	16 698

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12	11
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	100	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	100	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	111	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	123	12
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	34 381	35 786
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 433	1 808
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 860	2 844
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 870)	(6 057)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(5 010)	(3 213)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(577)	(1 405)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	33 804	34 381

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 433	1 808
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(1 424)	(297)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(2 593)	(1 019)
Diminution des distributions à recevoir des fiducies de placement	27	14
Augmentation (diminution) des charges à payer	9	(17)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(306)	(291)
Achats de placements	(8 321)	(7 248)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	13 274	10 139
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	5 099	3 089
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 470	1 826
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(6 477)	(5 042)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(5 007)	(3 216)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	92	(127)
Trésorerie à l'ouverture de la période	246	373
Trésorerie à la clôture de la période	338	246
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	11	11
Distributions reçues des fiducies de placement*	992	1 085
Frais d'intérêts payés*	—	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 30,8 %			
FNB BMO canadien de dividendes	133 980	2 520	2 947
FINB BMO équipondéré de FPI	47 395	1 167	974
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	51 430	2 012	2 429
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	123 160	3 138	4 070
		8 837	**10 420**
Fonds à revenu fixe — 27,2 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	192 340	2 982	2 991
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	376 740	5 766	5 535
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	37 160	701	685
		9 449	**9 211**
Fonds d'actions mondiales — 5,8 %			
FINB BMO infrastructures mondiales	38 370	1 595	1 963
Fonds d'actions internationales — 9,6 %			
FINB BMO MSCI EAFE	140 650	2 738	3 232
Fonds à revenu fixe d'actions privilégiées — 3,6 %			
FINB BMO échelonné actions privilégiées	112 630	1 131	1 236
Fonds d'actions américaines — 22,2 %			
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	66 530	3 226	3 638
FINB BMO S&P 500	41 670	2 300	3 850
		5 526	**7 488**
Total du portefeuille de placements — 99,2 %		**29 276**	**33 550**
Autres actifs, moins les passifs — 0,8 %			254
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**33 804**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1er octobre 2014
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 453	1 666
Émises contre trésorerie	131	156
Retirées au cours de la période	(380)	(369)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 204	1 453
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 403	1 465
Émises contre trésorerie	160	86
Retirées au cours de la période	(304)	(148)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 259	1 403
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	8	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	1

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	14

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu mensuel. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent dans des titres canadiens et américains qui génèrent un revenu : actions ordinaires versant des dividendes, actions privilégiées, fiducies de revenu, ainsi que des titres à revenu fixe ou équivalents de trésorerie de qualité élevée canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	33 550	—	—	33 550

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	34 180	—	—	34 180

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FNB BMO canadien de dividendes	2 947	2 931
FINB BMO équipondéré de FPI	974	990
FINB BMO infrastructures mondiales	1 963	1 936
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 236	1 223
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	2 429	2 448
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	3 638	3 654
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	2 991	3 194
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	5 535	5 887
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	685	731
FINB BMO MSCI EAFE	3 232	3 240
FINB BMO S&P 500	3 850	3 890
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	4 070	4 056
Total	**33 550**	**34 180**

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
FNB BMO canadien de dividendes	0,27 %	0,29 %
FINB BMO équipondéré de FPI	0,18 %	0,17 %
FINB BMO infrastructures mondiales	0,34 %	0,32 %
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,08 %	0,08 %
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,06 %	0,07 %
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	0,18 %	0,24 %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,21 %	0,67 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,74 %	1,42 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,02 %	0,03 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,04 %	0,05 %
FINB BMO S&P 500	0,02 %	0,03 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,04 %	0,06 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 199	907
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 334	1 569
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,65	0,58
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 223	900
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 340	1 427
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,66	0,63
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	6	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,78	0,71

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2024 ($)	31 décembre 2023 ($)
Total des commissions de courtage versées	10	9
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	30,8 %	30,3 %
Fonds à revenu fixe	27,2 %	28,5 %
Fonds d'actions mondiales	5,8 %	5,7 %
Fonds d'actions internationales	9,6 %	9,4 %
Fonds à revenu fixe d'actions privilégiées	3,6 %	3,6 %
Fonds d'actions américaines	22,2 %	21,9 %
Autres actifs, moins les passifs	0,8 %	0,6 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

FPG nord-américain stratégie de revenu BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	16 614	17 671	19 255	21 839	23 998
Valeur liquidative par part[1]	$	13,80	12,16	11,56	12,65	11,48
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 204	1 453	1 666	1 726	2 091
Frais de gestion	%	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,96	2,96	2,95	2,95	2,96
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,96	2,96	2,95	2,95	2,96
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	24,30	20,87	25,13	18,74	75,49

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	17 067	16 698	16 520	18 710	17 362
Valeur liquidative par part[1]	$	13,55	11,90	11,28	12,29	11,12
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 259	1 403	1 465	1 522	1 561
Frais de gestion	%	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,56	2,57	2,58	2,58	2,56
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,56	2,57	2,58	2,58	2,56
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	24,30	20,87	25,13	18,74	75,49

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	123	12	11	12	11
Valeur liquidative par part[1]	$	13,83	12,07	11,35	12,29	11,04
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		9	1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,89	1,90	1,89	1,89	1,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,89	1,90	1,89	1,89	1,89
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	24,30	20,87	25,13	18,74	75,49

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	533	297
Placements		
Actifs financiers non dérivés	87 047	77 335
Souscriptions à recevoir	18	663
Distributions à recevoir des fiducies de placement	515	516
Total de l'actif	88 113	78 811
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	94	—
Rachats à payer	19	403
Charges à payer	492	426
Total du passif	605	829
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	87 508	77 982
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 068	17 528
Parts de catégorie A de l'option 75/100	23 849	23 754
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	15 046	11 024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	30 978	25 407
Parts de catégorie F de l'option 75/75	88	132
Parts de catégorie F de l'option 75/100	476	134
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17,92 $	15,86 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17,29 $	15,38 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	14,95 $	13,21 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	14,67 $	13,01 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17,70 $	15,51 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17,23 $	15,16 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,80 $	10,33 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	—	0
Distributions reçues des fiducies de placement	4 086	4 153
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	1 018	190
Variation de la plus-value latente	6 549	1 198
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	11 653	5 541
Total des revenus	11 653	5 541
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	956	848
Frais d'administration fixes (note 7)	230	196
Frais d'assurance (note 7)	650	554
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	4	6
Total des charges	1 840	1 604
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 813	3 937
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2 097	931
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2 796	1 179
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 541	548
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	3 320	1 260
Parts de catégorie F de l'option 75/75	18	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	41	9
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2,08	0,87
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,95	0,81
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,69	0,70
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,64	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2,46	1,18
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,91	1,11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,47	0,33

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 528	12 770
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 097	931
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 757	12 435
Retrait des parts pouvant être retirées	(11 314)	(8 608)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 557)	3 827
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(460)	4 758
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 068	17 528
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	23 754	17 549
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 796	1 179
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 891	20 328
Retrait des parts pouvant être retirées	(14 592)	(15 302)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 701)	5 026
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	95	6 205
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 849	23 754

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 024	7 413
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 541	548
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 798	5 791
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 317)	(2 728)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 481	3 063
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 022	3 611
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 046	11 024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	25 407	17 242
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 320	1 260
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 136	11 308
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 885)	(4 403)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 251	6 905
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 571	8 165
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	30 978	25 407

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	132	122
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	18	10
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(63)	—
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(62)	—
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(44)	10
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	88	132
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	134	120
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	41	9
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	319	5
Retrait des parts pouvant être retirées	(18)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	301	5
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	342	14
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	476	134

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	77 982	55 216
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 813	3 937
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	36 902	49 870
Retrait des parts pouvant être retirées	(37 189)	(31 041)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(287)	18 829
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 526	22 766
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	87 508	77 982

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 813	3 937
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(1 018)	(190)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(6 549)	(1 198)
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	1	(143)
Augmentation des charges à payer	66	125
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 055)	(2 175)
Achats de placements	(7 875)	(22 449)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 879	3 094
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	262	(18 999)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	21 571	32 891
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(21 597)	(14 129)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(26)	18 762
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	236	(237)
Trésorerie à l'ouverture de la période	297	534
Trésorerie à la clôture de la période	533	297
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	—	0
Distributions reçues des fiducies de placement*	2 032	1 835
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 99,5 %			
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	1 843 345	75 373	87 047
Total du portefeuille de placements — 99,5 %		**75 373**	**87 047**
Autres actifs, moins les passifs — 0,5 %			461
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**87 508**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 105	862
Émises contre trésorerie	514	801
Retirées au cours de la période	(666)	(558)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	953	1 105
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 545	1 217
Émises contre trésorerie	726	1 344
Retirées au cours de la période	(891)	(1 016)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 380	1 545
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	835	602
Émises contre trésorerie	476	450
Retirées au cours de la période	(305)	(217)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 006	835
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 953	1 417
Émises contre trésorerie	659	887
Retirées au cours de la période	(500)	(351)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 112	1 953
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	9	9
Émises contre trésorerie	0	—
Retirées au cours de la période	(4)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5	9
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	9	9
Émises contre trésorerie	20	0
Retirées au cours de la période	(1)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	28	9
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	18
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	17
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	15
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions canadiennes offrant un potentiel de croissance du capital à long terme. Les titres sélectionnés proviennent d'un univers composé des titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui démontrent la sensibilité la plus faible à la fluctuation des marchés (bêta) sont sélectionnés pour faire partie du portefeuille du fonds sous-jacent, lequel est pondéré de façon à ce que la pondération la

plus importante soit attribuée aux titres dont le bêta pour un an est le plus faible, mais un placement dans les titres d'un émetteur doit respecter les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé plafonné S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 5 687 $ (4 979 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024 **Actifs financiers**	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'investissement	87 047	—	—	87 047

Au 31 décembre 2023 **Actifs financiers**	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'investissement	77 335	—	—	77 335

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	**Au 31 décembre 2024**	**Au 31 décembre 2023**
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	87 047	77 335
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	2,16 %	2,36 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 097	931
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 010	1 070
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,08	0,87
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 796	1 179
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 434	1 463
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,95	0,81
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 541	548
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	913	779
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,69	0,70
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 320	1 260
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 020	1 754
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,64	0,72

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	18	10
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7	9
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,46	1,18
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	41	9
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	21	9
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,91	1,11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,47	0,33

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2024 ($)	31 décembre 2023 ($)
Total des commissions de courtage versées	3	6
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,2 %	0,7 %
Actions		
Services de communication	9,0 %	8,6 %
Consommation discrétionnaire	5,9 %	5,6 %
Produits de première nécessité	17,9 %	16,7 %
Produits financiers	21,3 %	20,3 %
Industrie	13,8 %	12,5 %
Technologies de l'information	5,3 %	5,0 %
Matériaux	6,7 %	9,2 %
Immobilier	5,9 %	7,9 %
Services collectifs	13,4 %	13,2 %
Autres actifs, moins les passifs	0,6 %	0,3 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	17 068	17 528	12 770	9 870	8 596
Valeur liquidative par part[1]	$	17,92	15,86	14,81	15,20	12,64
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		953	1 105	862	649	680
Frais de gestion	%	1,46	1,46[††]	1,55	1,55	1,55
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,44	2,50	2,52	2,53	2,54
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,44	2,50	2,52	2,53	2,54
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	9,59	4,44	3,51	7,01	9,67

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	23 849	23 754	17 549	14 298	12 670
Valeur liquidative par part[1]	$	17,29	15,38	14,43	14,87	12,41
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 380	1 545	1 217	962	1 021
Frais de gestion	%	1,55	1,55	1,55	1,55	1,55
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,93	2,93	2,93	2,94	2,94
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,93	2,93	2,93	2,94	2,94
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	9,59	4,44	3,51	7,01	9,67

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	15 046	11 024	7 413	4 455	3 593
Valeur liquidative par part[1]	$	14,95	13,21	12,31	12,62	10,47
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 006	835	602	353	343
Frais de gestion	%	1,28	1,28[†††]	1,37	1,37	1,37
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,23	2,31	2,34	2,34	2,35
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,23	2,31	2,34	2,34	2,35
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	9,59	4,44	3,51	7,01	9,67

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	30 978	25 407	17 242	11 568	7 995
Valeur liquidative par part[1]	$	14,67	13,01	12,17	12,50	10,41
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 112	1 953	1 417	925	768
Frais de gestion	%	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28[†]
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,64	2,65	2,64	2,65	2,69
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,64	2,65	2,64	2,65	2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	9,59	4,44	3,51	7,01	9,67

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	88	132	122	124	59
Valeur liquidative par part[1]	$	17,70	15,51	14,33	14,55	11,97
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		5	9	9	9	5
Frais de gestion	%	0,55	0,55	0,55	0,55	0,55
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,44	1,44	1,44	1,44	1,44
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,44	1,44	1,44	1,44	1,44
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	9,59	4,44	3,51	7,01	9,67

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	476	134	120	117	59
Valeur liquidative par part[1]	$	17,23	15,16	14,07	14,34	11,84
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		28	9	9	8	5
Frais de gestion	%	0,55	0,55	0,55	0,55	0,55
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,85	1,85	1,85	1,85	1,85
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,85	1,85	1,85	1,85	1,85
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	9,59	4,44	3,51	7,01	9,67

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	11,80	10,33
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		0	0
Frais de gestion	%	0,46	0,46
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,36	1,35
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,36	1,35
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	9,59	4,44

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,37 % à 1,28 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,55 % à 1,46 %.

††† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,37 % à 1,28 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG de revenu mensuel BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	801	634
Placements		
Actifs financiers non dérivés	71 863	68 550
Souscriptions à recevoir	9	222
Total de l'actif	72 673	69 406
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	203	232
Charges à payer	505	471
Total du passif	708	703
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	71 965	68 703
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 394	3 432
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8 621	9 487
Parts de catégorie A de l'option 100/100	16 214	16 736
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 804	5 872
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	13 345	10 253
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	23 092	22 462
Parts de catégorie F de l'option 75/75	21	19
Parts de catégorie F de l'option 75/100	136	198
Parts de catégorie F de l'option 100/100	335	241
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	13,81 $	12,49 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13,53 $	12,27 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	13,11 $	11,94 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,73 $	11,47 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12,57 $	11,37 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	13,57 $	12,30 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14,36 $	12,84 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14,09 $	12,64 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	13,74 $	12,37 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,65 $	10,40 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	38	41
Distributions reçues des fiducies de placement	2 548	2 713
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	190	(281)
Variation de la plus-value latente	6 025	3 663
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	8 801	6 136
Total des revenus	8 801	6 136
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 094	1 091
Frais d'administration fixes (note 7)	193	191
Frais d'assurance (note 7)	655	657
Frais d'intérêts	1	0
Total des charges	1 943	1 939
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 858	4 197
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	350	232
Parts de catégorie A de l'option 75/100	889	574
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 605	976
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	712	362
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 139	632
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	2 116	1 389
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12	14
Parts de catégorie F de l'option 100/100	33	17
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,32	0,78
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,27	0,73
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,19	0,65
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,31	0,73
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,19	0,70
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,26	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,51	0,94
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,31	0,90
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,39	0,88
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,25	0,40

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 432	3 790
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	350	232
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 845	1 752
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 233)	(2 342)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(388)	(590)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(38)	(358)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 394	3 432
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 487	9 109
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	889	574
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 052	4 320
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 807)	(4 516)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 755)	(196)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(866)	378
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 621	9 487

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 736	17 073
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 605	976
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 124	5 082
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 251)	(6 395)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 127)	(1 313)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(522)	(337)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 214	16 736
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 872	4 892
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	712	362
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 660	1 506
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 440)	(888)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	220	618
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	932	980
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 804	5 872

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10 253	9 187
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 139	632
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 946	2 398
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 993)	(1 964)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 953	434
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 092	1 066
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 345	10 253
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	22 462	23 173
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 116	1 389
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 197	3 509
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 683)	(5 609)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 486)	(2 100)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	630	(711)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 092	22 462
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19	18
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	1
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	19

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	198	164
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	14
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	32	20
Retrait des parts pouvant être retirées	(106)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(74)	20
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(62)	34
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	136	198
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	241	251
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	33	17
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	61	—
Retrait des parts pouvant être retirées	—	(27)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	61	(27)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	94	(10)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	335	241

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	68 703	67 657
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 858	4 197
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	20 917	18 590
Retrait des parts pouvant être retirées	(24 513)	(21 741)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(3 596)	(3 151)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 262	1 046
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	71 965	68 703

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 858	4 197
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(190)	281
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(6 025)	(3 663)
Augmentation (diminution) des charges à payer	34	(10)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 548)	(2 713)
Achats de placements	(300)	(2 300)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	5 750	7 240
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	3 579	3 032
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 761	10 851
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(14 173)	(13 893)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(3 412)	(3 042)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	167	(10)
Trésorerie à l'ouverture de la période	634	644
Trésorerie à la clôture de la période	801	634
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	38	41
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré canadien — 99,9 %			
BMO Fonds de revenu mensuel, série I	7 044 665	65 504	71 863
Total du portefeuille de placements — 99,9 %		**65 504**	**71 863**
Autres actifs, moins les passifs — 0,1 %			102
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**71 965**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 janvier 2017
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 janvier 2017
Parts de catégorie A de l'option 100/100	6 janvier 2017
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	6 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	275	324
Émises contre trésorerie	142	146
Retirées au cours de la période	(171)	(195)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	246	275
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	773	790
Émises contre trésorerie	313	365
Retirées au cours de la période	(449)	(382)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	637	773
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 402	1 516
Émises contre trésorerie	415	443
Retirées au cours de la période	(581)	(557)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 236	1 402
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	512	456
Émises contre trésorerie	139	137
Retirées au cours de la période	(117)	(81)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	534	512
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	902	863
Émises contre trésorerie	329	219
Retirées au cours de la période	(169)	(180)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 062	902
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 826	2 006
Émises contre trésorerie	322	297
Retirées au cours de la période	(447)	(477)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 701	1 826
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	16	14
Émises contre trésorerie	2	2
Retirées au cours de la période	(8)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	10	16
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	19	22
Émises contre trésorerie	5	—
Retirées au cours de la période	—	(3)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	24	19
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	185	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	199	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 178	17
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	14
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de revenu mensuel (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de fournir des distributions mensuelles fixes et de préserver le capital investi. Le fonds sous-jacent investit surtout dans des titres à revenu fixe canadiens ayant un rendement supérieur à la moyenne, émis par le gouvernement fédéral ou d'une province, des organismes gouvernementaux et des sociétés, des actions ordinaires et privilégiées, des fonds de placement immobilier et des fiducies de redevances et d'autres placements à rendement élevé. Pour rehausser son rendement, le fonds sous-jacent peut aussi investir dans des titres canadiens ou étrangers à notation moins élevée ou non cotés, et dans des dérivés comme des options, des contrats à terme normalisés et des contrats à terme de gré à gré.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Couronne danoise	1	—	—	1	0,0
Euro	1	—	—	1	0,0
Shekel israélien	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	2	—	—	2	0,0
Dollar américain	294	6 829	(922)	6 201	8,6
Total	**298**	**6 829**	**(922)**	**6 205**	**8,6**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Couronne danoise	2	—	—	2	0,0
Euro	2	—	—	2	0,0
Shekel israélien	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	3	—	—	3	0,0
Dollar américain	67	6 177	(990)	5 254	7,6
Total	**74**	**6 177**	**(990)**	**5 261**	**7,6**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 310 $ (263 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

	Exposition aux taux d'intérêt aux	
Nombre d'années	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Moins de un an	1 450	3 177
De un à trois ans	3 737	4 948
De trois à cinq ans	4 168	4 528
De cinq à dix ans	11 533	9 416
Plus de dix ans	8 684	6 950
Total	**29 572**	**29 019**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2 203 $ (1 789 $ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 6 527 $ (6 156 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux 31 décembre 2024	% de l'actif net aux 31 décembre 2023
R-1 Élevé	1,7	2,9
R-1 Moyen	—	0,2
R-1 Faible	0,1	—
AAA	9,5	6,5
AA	6,3	5,3
A	12,8	14,9
BBB	9,6	11,3
BB	1,0	0,9
B	0,0	0,1
Total	**41,0**	**42,1**

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	71 863	—	—	71 863

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	68 550	—	—	68 550

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds de revenu mensuel, série I	71 863	68 550
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds de revenu mensuel, série I	1,15 %	1,30 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	350	232
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	265	298
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,32	0,78
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	889	574
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	702	785
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,27	0,73
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 605	976
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 353	1 493
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,19	0,65
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	712	362
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	544	493
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,31	0,73

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 139	632
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	961	906
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,19	0,70
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 116	1 389
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 684	1 938
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,26	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,51	0,94
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	14
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9	15
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,31	0,90
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	33	17
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	24	20
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,39	0,88
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,25	0,40

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,5 %	2,9 %
Provincial	0,3 %	0,2 %
Obligations et débentures canadiennes		
Obligations fédérales	8,3 %	5,4 %
Obligations provinciales	11,3 %	10,3 %
Obligations et débentures de sociétés	16,4 %	19,1 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,1 %	0,0 %
Obligations et débentures étrangères		
Australie	0,2 %	0,3 %
France	0,1 %	0,1 %
Royaume-Uni	0,1 %	0,3 %
États-Unis	2,9 %	3,7 %
Actions canadiennes		
Services de communication	2,1 %	2,9 %
Consommation discrétionnaire	0,5 %	0,1 %
Produits de première nécessité	4,5 %	4,8 %
Énergie	3,8 %	3,9 %
Produits financiers	10,0 %	9,3 %
Soins de santé	0,3 %	— %
Industrie	3,6 %	3,9 %
Technologies de l'information	3,0 %	2,9 %
Matériaux	1,4 %	1,9 %
Immobilier	2,4 %	3,0 %
Services collectifs	3,2 %	3,8 %
Actions étrangères		
Brésil	0,2 %	— %
Irlande	0,1 %	— %
Suisse	— %	0,1 %
États-Unis	8,6 %	8,3 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	— %	3,1 %
Fonds d'actions mondiales	1,6 %	1,7 %
Fonds d'obligations d'État	0,5 %	0,2 %
Fonds d'actions internationales	5,5 %	4,1 %
Fonds d'actions américaines	6,4 %	2,9 %
Swaps		
Swaps sur défaillance	(0,1) %	(0,0) %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options de vente	0,0 %	— %
Contrats de vente d'options de vente	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	1,2 %	0,8 %
	100,0 %	**100,0 %**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

FPG de revenu mensuel BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	3 394	3 432	3 790	4 235	3 825
Valeur liquidative par part[1]	$	13,81	12,49	11,70	13,02	11,79
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		246	275	324	325	325
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,57	2,56	2,57	2,57	2,57
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,57	2,56	2,57	2,57	2,57
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	8 621	9 487	9 109	11 869	12 307
Valeur liquidative par part[1]	$	13,53	12,27	11,53	12,87	11,68
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		637	773	790	922	1 054
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,83	2,82	2,83	2,84	2,83
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,83	2,82	2,83	2,84	2,83
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	16 214	16 736	17 073	18 300	16 706
Valeur liquidative par part[1]	$	13,11	11,94	11,26	12,62	11,49
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 236	1 402	1 516	1 451	1 454
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,23	3,23	3,22	3,22	3,23
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,23	3,23	3,22	3,22	3,23
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	6 804	5 872	4 892	3 511	2 492
Valeur liquidative par part[1]	$	12,73	11,47	10,72	11,92	10,77
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		534	512	456	295	231
Frais de gestion	%	1,29	1,29[††]	1,46	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,18	2,36	2,41	2,40	2,44
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,18	2,36	2,41	2,40	2,44
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	13 345	10 253	9 187	12 651	7 113
Valeur liquidative par part[1]	$	12,57	11,37	10,65	11,86	10,73
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 062	902	863	1 067	663
Frais de gestion	%	1,37	1,37	1,37	1,37	1,37[†]
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,57	2,58	2,58	2,59	2,66
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,57	2,58	2,58	2,59	2,66
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	23 092	22 462	23 173	22 479	16 845
Valeur liquidative par part[1]	$	13,57	12,30	11,55	12,89	11,69
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 701	1 826	2 006	1 744	1 441
Frais de gestion	%	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,78	2,79	2,79	2,79	2,80
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,78	2,79	2,79	2,79	2,80
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	21	19	18	20	17
Valeur liquidative par part[1]	$	14,36	12,84	11,90	13,10	11,73
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1	1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	136	198	164	72	56
Valeur liquidative par part[1]	$	14,09	12,64	11,75	12,97	11,64
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		10	16	14	6	5
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	335	241	251	250	225
Valeur liquidative par part[1]	$	13,74	12,37	11,55	12,79	11,53
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		24	19	22	20	20
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,13	2,13	2,12	2,12	2,12
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,13	2,13	2,12	2,12	2,12
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38	7,97	6,25	5,46

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,65	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,38	0,38
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,22	1,22
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,22	1,22
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	0,43	3,38

[1] Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

[2] Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

[3] Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

[4] Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,46% à 1,29 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG de l'allocation de l'actif BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	375	470
Placements		
Actifs financiers non dérivés	28 772	26 284
Souscriptions à recevoir	6	117
Total de l'actif	29 153	26 871
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	6	120
Charges à payer	193	170
Total du passif	199	290
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	28 954	26 581
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 730	1 765
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2 423	2 034
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3 183	3 909
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	4 734	4 325
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	8 127	6 109
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	8 036	7 804
Parts de catégorie F de l'option 75/75	68	60
Parts de catégorie F de l'option 75/100	301	266
Parts de catégorie F de l'option 100/100	247	219
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	105	90
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	13,35 $	11,88 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13,07 $	11,66 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	12,73 $	11,40 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	13,04 $	11,56 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12,89 $	11,47 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	13,09 $	11,68 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14,28 $	12,56 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14,06 $	12,41 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	13,69 $	12,13 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,85 $	10,40 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	18	22
Distributions reçues des fiducies de placement	833	832
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	142	(26)
Variation de la plus-value latente	2 963	1 559
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	3 956	2 387
Total des revenus	3 956	2 387
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	421	363
Frais d'administration fixes (note 7)	77	65
Frais d'assurance (note 7)	236	211
Frais d'intérêts	1	0
Total des charges	735	639
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 221	1 748
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	208	134
Parts de catégorie A de l'option 75/100	267	130
Parts de catégorie A de l'option 100/100	412	256
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	569	264
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	849	382
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	832	538
Parts de catégorie F de l'option 75/75	8	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	35	15
Parts de catégorie F de l'option 100/100	28	17
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	13	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,48	0,94
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,45	0,80
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,36	0,74
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,50	0,97
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,43	0,82
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,39	0,79
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,71	1,02
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,65	0,80
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,56	0,94
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,43	0,39

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 765	1 522
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	208	134
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	631	2 169
Retrait des parts pouvant être retirées	(874)	(2 060)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(243)	109
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(35)	243
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 730	1 765
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 034	1 556
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	267	130
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 113	3 003
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 991)	(2 655)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	122	348
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	389	478
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 423	2 034

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 909	3 492
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	412	256
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 157	2 300
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 295)	(2 139)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 138)	161
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(726)	417
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 183	3 909
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 325	2 227
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	569	264
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	588	1 963
Retrait des parts pouvant être retirées	(748)	(129)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(160)	1 834
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	409	2 098
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 734	4 325

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 109	3 782
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	849	382
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 722	2 419
Retrait des parts pouvant être retirées	(553)	(474)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 169	1 945
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 018	2 327
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 127	6 109
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 804	6 831
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	832	538
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 465	1 814
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 065)	(1 379)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(600)	435
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	232	973
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 036	7 804

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	60	142
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	12
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(5)	(94)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	(94)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	(82)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	68	60
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	266	11
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	15
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	240
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	240
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	255
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	301	266

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	219	203
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	28	17
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)	(1)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(0)	(1)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	28	16
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	247	219
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	90	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5	90
Retrait des parts pouvant être retirées	(3)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2	90
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	15	90
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	105	90

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	26 581	19 766
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 221	1 748
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 686	13 998
Retrait des parts pouvant être retirées	(10 534)	(8 931)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(848)	5 067
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 373	6 815
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	28 954	26 581

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 221	1 748
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(142)	26
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(2 963)	(1 559)
Augmentation des charges à payer	23	35
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(833)	(832)
Achats de placements	(2 230)	(5 430)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 680	900
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	756	(5 112)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 015	8 014
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(5 866)	(2 736)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(851)	5 278
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(95)	166
Trésorerie à l'ouverture de la période	470	304
Trésorerie à la clôture de la période	375	470
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	18	22
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré canadien — 99,4 %			
BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	1 750 425	26 066	28 772
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		**26 066**	**28 772**
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			182
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**28 954**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	149	138
Émises contre trésorerie	51	192
Retirées au cours de la période	(70)	(181)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	130	149
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	174	144
Émises contre trésorerie	173	267
Retirées au cours de la période	(162)	(237)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	185	174
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	343	328
Émises contre trésorerie	181	210
Retirées au cours de la période	(274)	(195)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	250	343
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	374	208
Émises contre trésorerie	49	178
Retirées au cours de la période	(60)	(12)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	363	374
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	533	356
Émises contre trésorerie	143	220
Retirées au cours de la période	(45)	(43)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	631	533
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	668	629
Émises contre trésorerie	199	162
Retirées au cours de la période	(253)	(123)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	614	668
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	5	12
Émises contre trésorerie	0	—
Retirées au cours de la période	(0)	(7)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5	5
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	21	1
Émises contre trésorerie	—	20
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	21	21
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	18	18
Retirées au cours de la période	(0)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	18	18

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	9	—
Émises contre trésorerie	0	9
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	9

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	14
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 035	24
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 029	23
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de l'allocation de l'actif (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la croissance du capital investi à long terme. Le fonds sous-jacent investit dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar américain	64	541	(347)	258	0,9

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar américain	47	801	(351)	497	1,9

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 13 $ (25 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

	Exposition aux taux d'intérêt aux	
Nombre d'années	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Moins de un an	221	1 345
De un à trois ans	1 168	1 610
De trois à cinq ans	1 812	1 518
De cinq à dix ans	4 211	3 878
Plus de dix ans	3 509	2 694
Total	**10 921**	**11 045**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 843 $ (683 $ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 914 $ (2 689 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	31 décembre 2024	% de l'actif net aux 31 décembre 2023
R-1 Élevé	0,2	2,6
AAA	8,3	6,2
AA	6,1	4,8
A	10,6	13,0
BBB	11,6	14,1
BB	0,9	0,7
B	0,0	0,1
Total	**37,7**	**41,5**

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	28 772	—	—	28 772

Au 31 décembre 2023 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	26 284	—	—	26 284

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	28 772	26 284
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	1,86 %	1,79 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	208	134
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	140	143
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,48	0,94
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	267	130
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	185	162
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,45	0,80
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	412	256
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	304	345
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,36	0,74
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	569	264
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	380	271
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,50	0,97
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	849	382
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	595	464
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,43	0,82
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	832	538
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	598	682
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,39	0,79

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	12
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	5	12
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,71	1,02
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	15
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	21	18
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,65	0,80
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	28	17
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	18	18
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,56	0,94
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	8	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,43	0,39

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,2 %	2,6 %
Obligations et débentures canadiennes		
Obligations fédérales	7,1 %	5,1 %
Obligations provinciales	10,9 %	9,9 %
Obligations et débentures de sociétés	15,5 %	19,1 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,1 %	0,1 %
Obligations et débentures étrangères		
Australie	0,3 %	0,5 %
France	0,2 %	0,1 %
Royaume-Uni	0,2 %	0,2 %
États-Unis	3,2 %	3,9 %
Actions canadiennes		
Services de communication	0,9 %	1,1 %
Consommation discrétionnaire	0,6 %	0,6 %
Produits de première nécessité	1,5 %	2,0 %
Énergie	6,0 %	7,0 %
Produits financiers	11,5 %	11,0 %
Soins de santé	0,2 %	0,1 %
Industrie	4,6 %	4,5 %
Technologies de l'information	3,7 %	3,4 %
Matériaux	3,8 %	4,3 %
Immobilier	1,2 %	1,3 %
Services collectifs	1,5 %	1,8 %
Actions étrangères		
Brésil	0,4 %	— %
États-Unis	1,0 %	1,8 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	— %	2,0 %
Fonds de marchandises	0,5 %	— %
Fonds d'actions des marchés émergents	2,1 %	1,9 %
Fonds d'actions mondiales	1,1 %	1,9 %
Fonds d'actions internationales	7,6 %	5,5 %
Fonds d'actions américaines	12,3 %	6,4 %
Fonds à revenu fixe américains	0,4 %	0,4 %
Swaps		
Swaps sur défaillance	(0,1) %	(0,0) %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options d'achat	0,0 %	— %
Contrats de vente d'options de vente	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	1,5 %	1,5 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	1 730	1 765	1 522	1 386	493
Valeur liquidative par part[1]	$	13,35	11,88	11,02	12,49	11,24
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		130	149	138	111	44
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,55	2,55	2,50	2,49	2,50
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,55	2,55	2,50	2,49	2,50
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	2 423	2 034	1 556	1 359	1 056
Valeur liquidative par part[1]	$	13,07	11,66	10,83	12,32	11,13
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		185	174	144	110	95
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,82	2,82	2,81	2,80	2,81
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,82	2,82	2,81	2,80	2,81
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	3 183	3 909	3 492	3 110	1 567
Valeur liquidative par part[1]	$	12,73	11,40	10,63	12,14	10,99
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		250	343	328	256	143
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,20	3,19	3,19	3,21	3,22
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,20	3,19	3,19	3,21	3,22
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	4 734	4 325	2 227	1 240	1 049
Valeur liquidative par part[1]	$	13,04	11,56	10,69	12,09	10,88
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		363	374	208	103	96
Frais de gestion	%	1,24	1,24[††]	1,46	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,17	2,33	2,43	2,43	2,45
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,17	2,33	2,43	2,43	2,45
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	8 127	6 109	3 782	2 581	834
Valeur liquidative par part[1]	$	12,89	11,47	10,63	12,06	10,86
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		631	533	356	214	77
Frais de gestion	%	1,37	1,37	1,37	1,37	1,37[†]
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,58	2,57	2,57	2,49	2,52
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,58	2,57	2,57	2,49	2,52
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	8 036	7 804	6 831	6 754	2 764
Valeur liquidative par part[1]	$	13,09	11,68	10,85	12,35	11,16
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		614	668	629	547	248
Frais de gestion	%	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,82	2,83	2,84	2,81	2,77
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,82	2,83	2,84	2,81	2,77
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	68	60	142	104	78
Valeur liquidative par part[1]	$	14,28	12,56	11,53	12,94	11,53
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		5	5	12	8	7
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	301	266	11	13	11
Valeur liquidative par part[1]	$	14,06	12,41	11,40	12,82	11,46
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		21	21	1	1	1
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,72	1,72	1,72	1,72	1,72
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,72	1,72	1,72	1,72	1,72
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	247	219	203	12	109
Valeur liquidative par part[1]	$	13,69	12,13	11,19	12,64	11,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		18	18	18	1	10
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,13	2,12	2,13	2,12	2,13
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,13	2,12	2,13	2,12	2,13
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91	5,43	3,96	18,13

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	105	90
Valeur liquidative par part[1]	$	11,85	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		9	9
Frais de gestion	%	0,38	0,38
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,22	1,22
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,22	1,22
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	8,18	3,91

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,46% à 1,24 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG de dividendes BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	922	1 141
Placements		
Actifs financiers non dérivés	93 462	76 809
Souscriptions à recevoir	51	298
Total de l'actif	94 435	78 248
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	35	213
Charges à payer	642	506
Total du passif	677	719
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	93 758	77 529
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11 642	10 127
Parts de catégorie A de l'option 75/100	26 103	26 808
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	16 604	12 229
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	38 353	27 592
Parts de catégorie F de l'option 75/75	154	141
Parts de catégorie F de l'option 75/100	386	629
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	516	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	15,49 $	13,42 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	15,09 $	13,13 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	14,49 $	12,50 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	14,19 $	12,32 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	16,61 $	14,25 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	16,23 $	13,97 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	12,27 $	10,50 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	60	54
Distributions reçues des fiducies de placement	2 563	2 237
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	259	158
Variation de la plus-value latente	11 461	5 032
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	14 343	7 481
Total des revenus	14 343	7 481
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 329	1 148
Frais d'administration fixes (note 7)	237	197
Frais d'assurance (note 7)	749	626
Frais d'intérêts	1	1
Total des charges	2 316	1 972
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 027	5 509
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 601	729
Parts de catégorie A de l'option 75/100	3 680	1 857
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 138	884
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	4 530	1 977
Parts de catégorie F de l'option 75/75	27	9
Parts de catégorie F de l'option 75/100	61	53
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	(10)	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2,09	0,95
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2,00	0,94
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,98	0,99
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,85	0,93
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2,72	1,18
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2,24	1,10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	(2,00)	0,50

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10 127	8 528
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 601	729
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 285	6 098
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 371)	(5 228)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(86)	870
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 515	1 599
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 642	10 127
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	26 808	22 633
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 680	1 857
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 833	16 502
Retrait des parts pouvant être retirées	(17 218)	(14 184)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(4 385)	2 318
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(705)	4 175
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	26 103	26 808

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12 229	9 746
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 138	884
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 418	4 141
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 181)	(2 542)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 237	1 599
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 375	2 483
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 604	12 229
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	27 592	22 965
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 530	1 977
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 057	8 788
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 826)	(6 138)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6 231	2 650
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 761	4 627
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	38 353	27 592

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	141	83
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27	9
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	520	50
Retrait des parts pouvant être retirées	(534)	(1)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(14)	49
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	58
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	154	141
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	629	692
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	61	53
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	42	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(346)	(116)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(304)	(116)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(243)	(63)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	386	629

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(10)	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	524	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	523	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	513	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	516	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	77 529	64 647
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 027	5 509
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	35 679	35 582
Retrait des parts pouvant être retirées	(31 477)	(28 209)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 202	7 373
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 229	12 882
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	93 758	77 529

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 027	5 509
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(259)	(158)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(11 461)	(5 032)
Augmentation des charges à payer	136	40
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 563)	(2 237)
Achats de placements	(4 370)	(8 290)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 000	3 170
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 490)	(6 998)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	19 703	22 687
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(15 432)	(15 217)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	4 271	7 470
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(219)	472
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 141	669
Trésorerie à la clôture de la période	922	1 141
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	60	54
Frais d'intérêts payés*	1	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 99,7 %			
BMO Fonds de dividendes, série I	4 181 250	74 974	93 462
Total du portefeuille de placements — 99,7 %		**74 974**	**93 462**
Autres actifs, moins les passifs — 0,3 %			296
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**93 758**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de dividendes BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	754	687
Émises contre trésorerie	438	477
Retirées au cours de la période	(441)	(410)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	751	754
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 042	1 856
Émises contre trésorerie	904	1 322
Retirées au cours de la période	(1 216)	(1 136)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 730	2 042
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	978	845
Émises contre trésorerie	329	349
Retirées au cours de la période	(161)	(216)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 146	978
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 240	2 013
Émises contre trésorerie	827	752
Retirées au cours de la période	(365)	(525)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 702	2 240
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	10	6
Émises contre trésorerie	31	4
Retirées au cours de la période	(32)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	45	54
Émises contre trésorerie	3	—
Retirées au cours de la période	(24)	(9)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	24	45
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	42	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	42	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	17
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	16
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 083	26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 078	26
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de dividendes (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire un revenu après impôts élevé, comprenant un revenu de dividendes et des gains en capital tirés de la croissance de la valeur des placements. Le fonds sous-jacent investit surtout dans des actions ordinaires et des actions privilégiées donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes établies.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar américain	0	21	(15)	6	0,0

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar américain	187	19 926	(13 043)	7 070	9,1

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 0 $ (— $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé S&P/TSX (rendement total) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 7 706 $ (6 075 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	93 462	—	—	93 462

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	76 809	—	—	76 809

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds de dividendes, série I	93 462	76 809
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds de dividendes, série I	0,99 %	0,92 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 601	729
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	765	763
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,09	0,95

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 680	1 857
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 840	1 978
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,00	0,94
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 138	884
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 082	898
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,98	0,99
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 530	1 977
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 453	2 130
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,85	0,93
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27	9
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	10	8
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,72	1,18
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	61	53
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	27	49
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,24	1,10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(10)	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	5	0
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(2,00)	0,50

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,4 %	2,0 %
Provincial	— %	0,4 %
Municipal	0,4 %	— %
Actions		
Services de communication	2,5 %	3,6 %
Consommation discrétionnaire	4,9 %	3,5 %
Produits de première nécessité	4,2 %	2,9 %
Énergie	11,9 %	10,3 %
Produits financiers	37,2 %	35,5 %
Soins de santé	2,0 %	3,2 %
Industrie	16,1 %	17,0 %
Technologies de l'information	7,9 %	7,6 %
Matériaux	4,4 %	1,7 %
Immobilier	2,3 %	4,0 %
Services collectifs	5,3 %	7,1 %
Autres actifs, moins les passifs	0,5 %	1,2 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de dividendes BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	11 642	10 127	8 528	6 408	4 119
Valeur liquidative par part[1]	$	15,49	13,42	12,42	13,78	11,36
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		751	754	687	465	363
Frais de gestion	%	1,51	1,51††	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,58	2,65	2,67	2,68	2,63
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,58	2,65	2,67	2,68	2,63
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,37	4,54	6,37	4,46	0,82

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	26 103	26 808	22 633	21 524	16 478
Valeur liquidative par part[1]	$	15,09	13,13	12,20	13,59	11,25
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 730	2 042	1 856	1 584	1 465
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,04	3,06	3,07	3,07	3,06
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,04	3,06	3,07	3,07	3,06
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,37	4,54	6,37	4,46	0,82

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	16 604	12 229	9 746	7 598	4 111
Valeur liquidative par part[1]	$	14,49	12,50	11,54	12,78	10,52
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 146	978	845	594	391
Frais de gestion	%	1,15	1,15†††	1,42	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,20	2,44	2,51	2,53	2,54
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,20	2,44	2,51	2,53	2,54
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,37	4,54	6,37	4,46	0,82

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	38 353	27 592	22 965	20 684	10 529
Valeur liquidative par part[1]	$	14,19	12,32	11,41	12,67	10,46
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 702	2 240	2 013	1 632	1 007
Frais de gestion	%	1,33	1,33	1,33	1,33	1,33†
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,76	2,76	2,76	2,76	2,78
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,76	2,76	2,76	2,76	2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,37	4,54	6,37	4,46	0,82

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	154	141	83	248	59
Valeur liquidative par part[1]	$	16,61	14,25	13,05	14,31	11,68
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		9	10	6	17	5
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,60	1,59	1,53	1,62	1,62
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,60	1,59	1,53	1,62	1,62
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,37	4,54	6,37	4,46	0,82

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	386	629	692	410	11
Valeur liquidative par part[1]	$	16,23	13,97	12,84	14,14	11,58
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		24	45	54	29	1
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,96	1,96	1,95	1,95	1,95
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,96	1,96	1,95	1,95	1,95
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,37	4,54	6,37	4,46	0,82

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	516	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	12,27	10,50
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		42	0
Frais de gestion	%	0,33	0,33
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,31	1,31
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,31	1,31
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	2,37	4,54

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,33 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,60 % à 1,51 %.

††† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,42% à 1,15 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	397	217
Placements		
Actifs financiers non dérivés	26 964	28 781
Montant à recevoir pour la vente de placements	—	200
Souscriptions à recevoir	10	28
Total de l'actif	27 371	29 226
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	38	46
Charges à payer	192	195
Total du passif	230	241
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	27 141	28 985
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	5 447	7 320
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 263	6 170
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	5 374	5 947
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	9 902	9 413
Parts de catégorie F de l'option 75/75	15	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	130	118
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14,18 $	12,84 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13,89 $	12,64 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	14,46 $	13,05 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	14,15 $	12,84 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	15,31 $	13,73 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14,98 $	13,48 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,63 $	10,40 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	10	29
Distributions reçues des fiducies de placement	1 193	1 165
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	623	33
Variation de la plus-value latente	1 782	817
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	3 608	2 044
Total des revenus	3 608	2 044
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	460	463
Frais d'administration fixes (note 7)	80	77
Frais d'assurance (note 7)	240	220
Frais d'intérêts	1	0
Total des charges	781	760
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 827	1 284
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	699	385
Parts de catégorie A de l'option 75/100	583	249
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	627	287
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	903	357
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	13	5
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,45	0,60
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,25	0,57
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,47	0,59
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,23	0,56
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,57	0,79
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,50	1,51
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,56	0,40

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 320	8 415
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	699	385
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 884	3 558
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 456)	(5 038)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 572)	(1 480)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 873)	(1 095)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 447	7 320
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 170	4 135
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	583	249
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 691	5 638
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 181)	(3 852)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(490)	1 786
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	93	2 035
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 263	6 170

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 947	5 661
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	627	287
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 702	2 492
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 902)	(2 493)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 200)	(1)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(573)	286
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 374	5 947
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 413	5 844
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	903	357
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 825	4 019
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 239)	(807)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(414)	3 212
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	489	3 569
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 902	9 413

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14	13
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(9)	—
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1)	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	15	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	118	13
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	5
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	100
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	(0)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1)	100
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	105
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	130	118

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	28 985	24 081
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 827	1 284
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 118	15 810
Retrait des parts pouvant être retirées	(14 789)	(12 190)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(4 671)	3 620
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 844)	4 904
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	27 141	28 985

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 827	1 284
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(623)	(33)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(1 782)	(817)
(Diminution) augmentation des charges à payer	(3)	27
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 193)	(1 165)
Achats de placements	(780)	(5 251)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	6 395	1 620
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	4 841	(4 335)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 274	10 799
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(9 935)	(7 169)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(4 661)	3 630
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	180	(705)
Trésorerie à l'ouverture de la période	217	922
Trésorerie à la clôture de la période	397	217
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	10	29
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 99,3 %			
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	1 182 255	23 729	26 964
Total du portefeuille de placements — 99,3 %		**23 729**	**26 964**
Autres actifs, moins les passifs — 0,7 %			177
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**27 141**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	570	688
Émises contre trésorerie	137	288
Retirées au cours de la période	(323)	(406)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	384	570
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	488	342
Émises contre trésorerie	280	459
Retirées au cours de la période	(317)	(313)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	451	488
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	456	456
Émises contre trésorerie	122	198
Retirées au cours de la période	(206)	(198)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	372	456
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	733	477
Émises contre trésorerie	210	321
Retirées au cours de la période	(243)	(65)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	700	733
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	0	—
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	9	1
Émises contre trésorerie	—	8
Retirées au cours de la période	(0)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	9
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	1	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	15
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	15
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 009	26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 006	26
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de revenu mensuel élevé II (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire des distributions mensuelles élevées assorties d'une volatilité moyenne en investissant principalement dans un portefeuille composé de parts de fiducie, d'actions et de titres à revenu fixe.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 378 $ (2 483 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	26 964	—	—	26 964

Au 31 décembre 2023 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	28 781	—	—	28 781

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	26 964	28 781
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	3,68 %	3,89 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	699	385
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	481	644
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,45	0,60
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	583	249
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	467	440
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,25	0,57
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	627	287
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	428	486
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,47	0,59
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	903	357
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	732	634
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,23	0,56

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,57	0,79
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	5
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9	4
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,50	1,51
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,56	0,40

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,8 %	2,1 %
Actions		
Services de communication	3,6 %	4,8 %
Consommation discrétionnaire	2,1 %	1,9 %
Produits de première nécessité	3,5 %	1,7 %
Énergie	21,3 %	22,0 %
Produits financiers	27,9 %	25,8 %
Soins de santé	2,3 %	1,7 %
Industrie	9,7 %	9,5 %
Technologies de l'information	3,5 %	4,8 %
Matériaux	9,1 %	7,3 %
Immobilier	5,4 %	6,0 %
Services collectifs	7,9 %	10,3 %
Autres actifs, moins les passifs	0,9 %	2,1 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	5 447	7 320	8 415	4 342	1 089
Valeur liquidative par part[1]	$	14,18	12,84	12,23	12,37	9,67
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		384	570	688	351	113
Frais de gestion	%	1,52	1,52[††]	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,62	2,75	2,82	2,76	2,75
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,62	2,75	2,82	2,76	2,75
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,74	6,83	7,44	14,69	18,41

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	6 263	6 170	4 135	3 453	4 150
Valeur liquidative par part[1]	$	13,89	12,64	12,09	12,26	9,63
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		451	488	342	282	431
Frais de gestion	%	1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,11	3,09	3,11	3,12	3,12
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,11	3,09	3,11	3,12	3,12
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,74	6,83	7,44	14,69	18,41

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	5 374	5 947	5 661	3 458	754
Valeur liquidative par part[1]	$	14,46	13,05	12,41	12,52	9,77
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		372	456	456	276	77
Frais de gestion	%	1,20	1,20[†††]	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,27	2,54	2,60	2,50	2,50
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,27	2,54	2,60	2,50	2,50
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,74	6,83	7,44	14,69	18,41

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	9 902	9 413	5 844	3 536	1 956
Valeur liquidative par part[1]	$	14,15	12,84	12,24	12,37	9,69
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		700	733	477	286	202
Frais de gestion	%	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38[†]
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,80	2,80	2,80	2,81	2,78
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,80	2,80	2,80	2,81	2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,74	6,83	7,44	14,69	18,41

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	15	14	13	13	10
Valeur liquidative par part[1]	$	15,31	13,73	12,95	12,94	10,02
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1	1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,68	1,67	1,67	1,67	1,67
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,68	1,67	1,67	1,67	1,67
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,74	6,83	7,44	14,69	18,41

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	130	118	13	13	10
Valeur liquidative par part[1]	$	14,98	13,48	12,75	12,79	9,93
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		9	9	1	1	1
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,74	6,83	7,44	14,69	18,41

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	10	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	11,63	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		1	0
Frais de gestion	%	0,38	0,38
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,37	1,36
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,37	1,36
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	2,74	6,83

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,38 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,65 % à 1,52 %.

††† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,20 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG équilibré gestion tactique BMO

BMO Assurance

FPG équilibré gestion tactique BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	200	276
Placements		
Actifs financiers non dérivés	19 631	21 639
Souscriptions à recevoir	—	0
Total de l'actif	19 831	21 915
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	12	9
Charges à payer	133	139
Total du passif	145	148
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19 686	21 767
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2 891	3 710
Parts de catégorie A de l'option 75/100	3 936	5 124
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	4 328	5 255
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	8 436	7 586
Parts de catégorie F de l'option 75/75	81	78
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,93 $	10,51 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,71 $	10,33 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,01 $	10,57 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,91 $	10,50 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,74 $	11,18 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,50 $	10,98 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,94 $	10,40 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	—	0
Distributions reçues des fiducies de placement	489	—
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	198	(93)
Variation de la plus-value latente	663	1 832
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 350	1 739
Total des revenus	1 350	1 739
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	333	376
Frais d'administration fixes (note 7)	58	64
Frais d'assurance (note 7)	142	155
Frais d'intérêts	0	1
Total des charges	533	596
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	817	1 143
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	137	198
Parts de catégorie A de l'option 75/100	200	262
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	188	278
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	289	399
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	5
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0)	1
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,45	0,52
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,45	0,50
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,44	0,53
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,40	0,50
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,57	0,69
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,52	0,65
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,54	0,40

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 710	3 998
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	137	198
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	306	824
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 262)	(1 310)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(956)	(486)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(819)	(288)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 891	3 710
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 124	5 485
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	200	262
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 411	1 286
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 799)	(1 909)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 388)	(623)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 188)	(361)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 936	5 124

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 255	5 363
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	188	278
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	181	537
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 296)	(923)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 115)	(386)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(927)	(108)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 328	5 255
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 586	8 495
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	289	399
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 553	900
Retrait des parts pouvant être retirées	(992)	(2 208)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	561	(1 308)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	850	(909)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 436	7 586
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	78	73
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	5
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	5
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	81	78

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11	10
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	1
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	21 767	23 424
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	817	1 143
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 451	3 550
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 349)	(6 350)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 898)	(2 800)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(2 081)	(1 657)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19 686	21 767

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	817	1 143
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(198)	93
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(663)	(1 832)
Diminution des charges à payer	(6)	(13)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(489)	—
Achats de placements	—	(480)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 358	3 740
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	2 819	2 651
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 650	1 997
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(4 545)	(4 797)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(2 895)	(2 800)
Diminution nette de la trésorerie	(76)	(149)
Trésorerie à l'ouverture de la période	276	425
Trésorerie à la clôture de la période	200	276
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	—	0
Frais d'intérêts payés*	0	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,7 %			
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	1 817 714	18 480	19 631
Total du portefeuille de placements — 99,7 %		**18 480**	**19 631**
Autres actifs, moins les passifs — 0,3 %			55
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**19 686**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG équilibré gestion tactique BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	353	401
Émises contre trésorerie	28	81
Retirées au cours de la période	(117)	(129)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	264	353
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	496	558
Émises contre trésorerie	132	128
Retirées au cours de la période	(260)	(190)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	368	496
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	497	536
Émises contre trésorerie	17	52
Retirées au cours de la période	(121)	(91)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	393	497
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	723	852
Émises contre trésorerie	142	89
Retirées au cours de la période	(92)	(218)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	773	723
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	7	7
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	7	7
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 998	21
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 995	21
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à offrir une plus-value du capital à long terme et à assurer la préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de fonds négociés en bourse de titres à revenu fixe et d'actions mondiales.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Euro	0	—	—	0	0,0
Dollar américain	36	8 710	(768)	7 978	40,5
Total	**36**	**8 710**	**(768)**	**7 978**	**40,5**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Euro	0	—	—	0	0,0
Dollar américain	293	12 872	(8 212)	4 953	22,8
Total	**293**	**12 872**	**(8 212)**	**4 953**	**22,8**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 399 $ (248 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (CAD) et à 60 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 1 618 $ (1 870 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	19 631	—	—	19 631

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	21 639	—	—	21 639

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	19 631	21 639
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	12,03 %	11,77 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	137	198
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	303	383
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,45	0,52

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	200	262
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	447	526
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,45	0,50
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	188	278
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	427	523
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,44	0,53
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	289	399
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	731	805
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,40	0,50
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	5
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7	7
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,57	0,69
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(0)	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,52	0,65
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,54	0,40

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe canadiens	— %	1,2 %
Fonds d'actions des marchés émergents	28,7 %	26,2 %
Fonds d'actions mondiales	9,4 %	8,7 %
Fonds d'actions internationales	12,8 %	10,8 %
Fonds du marché monétaire	14,1 %	— %
Fonds d'actions américaines	30,9 %	34,0 %
Fonds à revenu fixe américains	5,4 %	17,5 %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options de vente	1,1 %	2,0 %
Contrats de vente d'options d'achat	(3,5) %	(1,5) %
Autres actifs, moins les passifs	1,1 %	1,1 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG équilibré gestion tactique BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	2 891	3 710	3 998	4 994	5 914
Valeur liquidative par part[1]	$	10,93	10,51	9,97	10,62	10,33
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		264	353	401	470	572
Frais de gestion	%	1,51	1,51[††]	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,45	2,54	2,57	2,57	2,52
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,45	2,54	2,57	2,57	2,52
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	2,12	6,33	6,54	3,34

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	3 936	5 124	5 485	6 870	10 097
Valeur liquidative par part[1]	$	10,71	10,33	9,83	10,51	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		368	496	558	654	984
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,85	2,85	2,87	2,87	2,86
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,85	2,85	2,87	2,87	2,86
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	2,12	6,33	6,54	3,34

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	4 328	5 255	5 363	6 935	6 377
Valeur liquidative par part[1]	$	11,01	10,57	10,01	10,66	10,37
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		393	497	536	650	615
Frais de gestion	%	1,38	1,38[†††]	1,46	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,35	2,43	2,46	2,45	2,46
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,35	2,43	2,46	2,45	2,46
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	2,12	6,33	6,54	3,34

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	8 436	7 586	8 495	11 742	13 257
Valeur liquidative par part[1]	$	10,91	10,50	9,96	10,63	10,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		773	723	852	1 105	1 282
Frais de gestion	%	1,37	1,37	1,37	1,37	1,37[†]
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,58	2,61	2,63	2,60	2,60
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,58	2,61	2,63	2,60	2,60
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	2,12	6,33	6,54	3,34

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	81	78	73	77	74
Valeur liquidative par part[1]	$	11,74	11,18	10,49	11,05	10,64
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		7	7	7	7	7
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	2,12	6,33	6,54	3,34

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	11	11	10	11	10
Valeur liquidative par part[1]	$	11,50	10,98	10,33	10,93	10,55
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1	1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,77	1,78	1,78	1,78	1,77
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,77	1,78	1,78	1,78	1,77
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	2,12	6,33	6,54	3,34

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	10,94	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		0	0
Frais de gestion	%	0,51	0,51
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,37	1,37
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,37	1,37
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	—	2,12

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds n'a effectué aucun achat ni vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,60 % à 1,51 %.

††† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,38 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG mondial équilibré durable BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	372	175
Placements		
Actifs financiers non dérivés	22 016	21 789
Souscriptions à recevoir	1	73
Total de l'actif	22 389	22 037
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	1	88
Charges à payer	155	147
Total du passif	156	235
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 233	21 802
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 071	1 082
Parts de catégorie A de l'option 75/100	3 514	3 971
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 394	3 020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 054	1 929
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 845	7 117
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	4 993	4 411
Parts de catégorie F de l'option 75/75	13	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	282	247
Parts de catégorie F de l'option 100/100	64	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,93 $	10,54 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,78 $	10,44 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,43 $	10,17 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,06 $	10,63 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,91 $	10,53 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	11,89 $	10,54 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,68 $	11,09 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,55 $	10,99 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12,22 $	10,76 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,90 $	10,39 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	1	0
Distributions reçues des fiducies de placement	332	117
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	159	(291)
Variation de la plus-value latente	2 886	2 386
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	3 378	2 212
Total des revenus	3 378	2 212
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	364	358
Frais d'administration fixes (note 7)	63	61
Frais d'assurance (note 7)	192	187
Frais d'intérêts	—	0
Total des charges	619	606
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 759	1 606
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	138	78
Parts de catégorie A de l'option 75/100	484	290
Parts de catégorie A de l'option 100/100	328	212
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	261	151
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	927	534
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	581	318
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	35	21
Parts de catégorie F de l'option 100/100	3	1
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,45	0,73
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,42	0,72
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,34	0,66
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,45	0,82
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,40	0,75
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,37	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,59	0,92
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,56	0,90
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,83	0,83
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,51	0,39

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 082	957
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	138	78
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	295	275
Retrait des parts pouvant être retirées	(444)	(228)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(149)	47
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(11)	125
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 071	1 082
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 971	4 199
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	484	290
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	788	922
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 729)	(1 440)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(941)	(518)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(457)	(228)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 514	3 971

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 020	3 035
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	328	212
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	359	398
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 313)	(625)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(954)	(227)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(626)	(15)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 394	3 020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 929	2 030
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	261	151
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	273	88
Retrait des parts pouvant être retirées	(409)	(340)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(136)	(252)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	125	(101)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 054	1 929

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 117	7 030
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	927	534
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	983	717
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 182)	(1 164)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(199)	(447)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	728	87
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 845	7 117
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 411	4 513
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	581	318
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	762	139
Retrait des parts pouvant être retirées	(761)	(559)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1	(420)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	582	(102)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 993	4 411
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	1
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	11

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	247	226
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	21
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	21
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	282	247
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	50	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	50	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	53	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	64	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	21 802	22 010
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 759	1 606
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 510	2 542
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 838)	(4 356)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 328)	(1 814)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	431	(208)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 233	21 802

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 759	1 606
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(159)	291
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(2 886)	(2 386)
Augmentation (diminution) des charges à payer	8	(7)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(332)	(117)
Achats de placements	(400)	(129)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 550	2 480
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	2 540	1 738
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 066	1 383
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(4 409)	(3 186)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(2 343)	(1 803)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	197	(65)
Trésorerie à l'ouverture de la période	175	240
Trésorerie à la clôture de la période	372	175
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	1	0
Frais d'intérêts payés*	—	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,0 %			
BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	1 555 015	20 360	22 016
Total du portefeuille de placements — 99,0 %		**20 360**	**22 016**
Autres actifs, moins les passifs — 1,0 %			217
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**22 233**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 100/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 100/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	103	98
Émises contre trésorerie	26	27
Retirées au cours de la période	(39)	(22)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	90	103
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	380	433
Émises contre trésorerie	69	92
Retirées au cours de la période	(151)	(145)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	298	380
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	297	320
Émises contre trésorerie	32	41
Retirées au cours de la période	(120)	(64)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	209	297
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	181	207
Émises contre trésorerie	24	8
Retirées au cours de la période	(35)	(34)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	170	181
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	676	721
Émises contre trésorerie	85	71
Retirées au cours de la période	(102)	(116)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	659	676
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	419	461
Émises contre trésorerie	66	14
Retirées au cours de la période	(65)	(56)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	420	419
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	22	22
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	22	22
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	4	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5	1
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds mondial équilibré durable (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme qui est conforme au principe de préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille équilibré d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux au moyen d'une méthode de placement responsable.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	7	567	(391)	183	0,8
Couronne danoise	3	140	—	143	0,6
Euro	125	3 959	(2 773)	1 311	5,9
Rupiah indonésienne	66	178	—	244	1,1
Yen	2	781	(227)	556	2,5
Peso mexicain	3	93	(93)	3	0,0
Dollar néo-zélandais	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Zloty polonais	—	89	(92)	(3)	(0,0)
Livre sterling	11	801	(531)	281	1,3
Rand sud-africain	(42)	771	(775)	(46)	(0,2)
Won sud-coréen	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	6	312	(43)	275	1,2
Dollar américain	70	14 124	(3 815)	10 379	46,7
Total	**251**	**21 815**	**(8 740)**	**13 326**	**59,9**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	13	388	(108)	293	1,3
Couronne danoise	1	178	—	179	0,8
Euro	72	3 633	(2 137)	1 568	7,2
Yen	34	1 188	(449)	773	3,5
Peso mexicain	12	491	(496)	7	0,0
Dollar néo-zélandais	(713)	862	(870)	(721)	(3,3)
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	166	1 136	(990)	312	1,4
Rand sud-africain	(153)	358	(206)	(1)	(0,0)
Won sud-coréen	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	3	40	(40)	3	0,0
Dollar américain	261	12 368	(3 244)	9 385	43,0
Total	**(304)**	**20 642**	**(8 540)**	**11 798**	**53,9**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 666 $ (590 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

	Exposition aux taux d'intérêt aux	
Nombre d'années	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Moins de un an	439	888
De un à trois ans	766	1 808
De trois à cinq ans	1 758	1 172
De cinq à dix ans	4 100	3 426
Plus de dix ans	1 758	1 333
Total	**8 821**	**8 627**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 499 $ (502 $ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice MSCI All Country World Index (CAD) et à 50 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 802 $ (2 724 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

	% de l'actif net aux	
Notations	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
AAA	14,7	15,8
AA	8,7	6,8
A	7,0	7,0
BBB	8,5	8,2
BB	0,9	1,8
Total	**39,8**	**39,6**

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024				
Actifs financiers	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'investissement	22 016	—	—	22 016

Au 31 décembre 2023				
Actifs financiers	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'investissement	21 789	—	—	21 789

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	**Au 31 décembre 2024**	**Au 31 décembre 2023**
BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	22 016	21 789
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	37,23 %	36,50 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	138	78
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	96	106
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,45	0,73

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	484	290
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	342	402
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,42	0,72
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	328	212
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	245	322
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,34	0,66
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	261	151
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	180	184
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,45	0,82
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	927	534
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	662	714
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,40	0,75
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	581	318
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	426	444
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,37	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,59	0,92
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	21
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	22	22
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,56	0,90

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,83	0,83
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,51	0,39

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Obligations et débentures étrangères		
Australie	2,7 %	0,5 %
Autriche	— %	1,6 %
Belgique	0,2 %	0,5 %
Canada	9,6 %	2,0 %
Chine	0,4 %	1,1 %
Danemark	0,2 %	0,2 %
France	0,7 %	0,5 %
Allemagne	2,3 %	0,9 %
Japon	1,0 %	2,1 %
Luxembourg	0,3 %	0,3 %
Mexique	0,6 %	2,4 %
Pays-Bas	0,5 %	0,3 %
Nouvelle-Zélande	— %	4,0 %
Qatar	— %	0,5 %
Afrique du Sud	0,9 %	1,6 %
Corée du Sud	1,2 %	0,4 %
Espagne	0,5 %	0,7 %
Supranationales	4,1 %	1,3 %
Suède	0,2 %	0,5 %
Suisse	0,2 %	0,2 %
Émirats arabes unis	1,4 %	1,1 %
Royaume-Uni	2,4 %	3,5 %
États-Unis	10,2 %	13,4 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actions étrangères		
Australie	0,8 %	1,3 %
Brésil	1,5 %	1,3 %
Canada	1,2 %	1,1 %
Danemark	0,6 %	0,8 %
France	2,0 %	1,7 %
Allemagne	— %	1,0 %
Inde	0,8 %	1,7 %
Indonésie	0,8 %	— %
Irlande	2,5 %	2,4 %
Japon	2,5 %	3,4 %
Pays-Bas	1,2 %	0,9 %
Suisse	2,2 %	0,9 %
Taïwan	1,3 %	1,3 %
Royaume-Uni	1,3 %	1,5 %
États-Unis	40,6 %	37,6 %
Autres actifs, moins les passifs	1,1 %	3,5 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	1 071	1 082	957	1 149	468
Valeur liquidative par part[1]	$	11,93	10,54	9,76	11,72	11,13
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		90	103	98	98	42
Frais de gestion	%	1,56	1,56[††]	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,49	2,56	2,65	2,66	2,67
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,49	2,56	2,65	2,66	2,67
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	3 514	3 971	4 199	5 217	3 006
Valeur liquidative par part[1]	$	11,78	10,44	9,70	11,66	11,11
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		298	380	433	447	271
Frais de gestion	%	1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,88	2,86	2,87	2,87	2,88
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,88	2,86	2,87	2,87	2,88
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	2 394	3 020	3 035	3 284	1 459
Valeur liquidative par part[1]	$	11,43	10,17	9,49	11,46	10,94
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		209	297	320	287	133
Frais de gestion	%	1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,27	3,27	3,28	3,30	3,31
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,27	3,27	3,28	3,30	3,31
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	2 054	1 929	2 030	1 369	380
Valeur liquidative par part[1]	$	12,06	10,63	9,83	11,77	11,16
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		170	181	207	116	34
Frais de gestion	%	1,38	1,38[†††]	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,30	2,37	2,42	2,42	2,45
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,30	2,37	2,42	2,42	2,45
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	7 845	7 117	7 030	7 119	2 186
Valeur liquidative par part[1]	$	11,91	10,53	9,76	11,70	11,12
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		659	676	721	608	197
Frais de gestion	%	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42[†]
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,59	2,59	2,59	2,60	2,68
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,59	2,59	2,59	2,60	2,68
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	4 993	4 411	4 513	4 233	1 859
Valeur liquidative par part[1]	$	11,89	10,54	9,79	11,77	11,23
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		420	419	461	360	166
Frais de gestion	%	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,85	2,85	2,86	2,92	2,92
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,85	2,85	2,86	2,92	2,92
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	13	11	10	12	11
Valeur liquidative par part[1]	$	12,68	11,09	10,17	12,07	11,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1	1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,53	1,53	1,53	1,53	1,53
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,53	1,53	1,53	1,53	1,53
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	282	247	226	274	261
Valeur liquidative par part[1]	$	12,55	10,99	10,09	11,99	11,29
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		22	22	22	23	23
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,66	1,66	1,67	1,66	1,79
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,66	1,66	1,67	1,66	1,79
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	64	11	10	12	11
Valeur liquidative par part[1]	$	12,22	10,76	9,93	11,86	11,22
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		5	1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,18	2,18	2,18	2,18	2,18
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,18	2,18	2,18	2,18	2,18
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60	6,71	3,24	8,93

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,90	10,39
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,56	0,56
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,42	1,42
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,79	0,60

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,42 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,65 % à 1,56 %.

††† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,38 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

BMO Assurance

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	195	5
Placements		
Actifs financiers non dérivés	9 076	8 939
Montant à recevoir pour la vente de placements	—	99
Souscriptions à recevoir	0	50
Distributions à recevoir des fiducies de placement	56	61
Total de l'actif	9 327	9 154
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	5	70
Charges à payer	53	52
Total du passif	58	122
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 269	9 032
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 397	2 024
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 619	1 664
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 888	1 675
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	4 306	3 635
Parts de catégorie F de l'option 75/75	33	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	23	21
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,57 $	9,68 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,39 $	9,56 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,71 $	9,79 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,54 $	9,68 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,26 $	10,21 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,03 $	10,04 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,33 $	10,27 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	0	1
Distributions reçues des fiducies de placement	298	245
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	67	(43)
Variation de la plus-value latente	690	627
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 055	830
Total des revenus	1 055	830
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	108	108
Frais d'administration fixes (note 7)	27	26
Frais d'assurance (note 7)	78	74
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	1	1
Total des charges	214	209
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	841	621
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	163	152
Parts de catégorie A de l'option 75/100	146	108
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	188	120
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	341	238
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,96	0,69
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,85	0,62
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,96	0,72
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,86	0,59
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,93	0,80
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,99	0,76
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,06	0,27

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 024	2 058
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	163	152
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	996	1 191
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 786)	(1 377)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(790)	(186)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(627)	(34)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 397	2 024
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 664	1 554
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	146	108
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 285	1 160
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 476)	(1 158)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(191)	2
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(45)	110
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 619	1 664

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 675	1 499
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	188	120
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	524	742
Retrait des parts pouvant être retirées	(499)	(686)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	25	56
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	213	176
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 888	1 675
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 635	3 192
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	341	238
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 113	855
Retrait des parts pouvant être retirées	(783)	(650)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	330	205
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	671	443
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 306	3 635

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	9
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	21	—
Retrait des parts pouvant être retirées	1	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	22	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	23	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	33	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	21	19
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23	21
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 032	8 331
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	841	621
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 939	3 951
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 543)	(3 871)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(604)	80
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	237	701
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 269	9 032

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO
(suite)

BMO Assurance

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	841	621
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(67)	43
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(690)	(627)
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	5	(2)
Augmentation des charges à payer	1	6
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(57)	—
Achats de placements	(420)	(1 248)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 196	963
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	809	(244)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 185	2 336
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 804)	(2 243)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(619)	93
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	190	(151)
Trésorerie à l'ouverture de la période	5	156
Trésorerie à la clôture de la période	195	5
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	0	1
Distributions reçues des fiducies de placement*	246	243
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions internationales — 97,9 %			
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	351 921	8 591	9 076
Total du portefeuille de placements — 97,9 %		**8 591**	**9 076**
Autres actifs, moins les passifs — 2,1 %			193
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**9 269**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

BMO Assurance

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds *(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*
31 décembre 2024

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	209	228
Émises contre trésorerie	98	127
Retirées au cours de la période	(175)	(146)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	132	209
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	174	174
Émises contre trésorerie	129	123
Retirées au cours de la période	(147)	(123)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	156	174
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	171	165
Émises contre trésorerie	52	78
Retirées au cours de la période	(47)	(72)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	176	171
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	376	354
Émises contre trésorerie	109	90
Retirées au cours de la période	(77)	(68)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	408	376
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	2	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2	2
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition à un portefeuille pondéré bêta plus faible d'actions internationales de pays développés hors Amérique du Nord. Le facteur bêta mesure la sensibilité du titre aux fluctuations du marché. Le fonds sous-jacent utilise une méthode fondée sur des règles pour sélectionner un portefeuille d'actions moins sensibles au marché parmi un univers d'actions de sociétés internationales à grande capitalisation. Le portefeuille sous-jacent est rééquilibré en juin et reconstitué en décembre.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	1	388	—	389	4,2
Couronne danoise	11	303	—	314	3,4
Euro	33	4 183	—	4 216	45,5
Dollar de Hong Kong	0	362	—	362	3,9
Shekel israélien	0	73	—	73	0,8
Yen	7	1 589	—	1 596	17,2
Livre sterling	9	1 366	—	1 375	14,8
Dollar de Singapour	0	—	—	0	0,0
Couronne suédoise	1	178	—	179	1,9
Franc suisse	21	440	—	461	5,0
Dollar américain	0	120	—	120	1,3
Total	**83**	**9 002**	**—**	**9 085**	**98,0**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	6	474	—	480	5,3
Couronne danoise	6	305	—	311	3,4
Euro	75	3 847	—	3 922	43,4
Dollar de Hong Kong	7	329	—	336	3,7
Shekel israélien	0	79	—	79	0,9
Yen	4	1 685	—	1 689	18,7
Livre sterling	24	1 427	—	1 451	16,1
Dollar de Singapour	0	—	—	0	0,0
Couronne suédoise	10	188	—	198	2,2
Franc suisse	24	460	—	484	5,4
Dollar américain	6	110	—	116	1,3
Total	**162**	**8 904**	**—**	**9 066**	**100,4**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 454 $ (453 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI EAFE avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 664 $ (663 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	9 076	—	—	9 076

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 939	—	—	8 939

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	**Au 31 décembre 2024**	**Au 31 décembre 2023**
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	9 076	8 939

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	4,16 %	2,49 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	163	152
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	170	221
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,96	0,69
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	146	108
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	171	173
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,85	0,62
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	188	120
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	196	167
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,96	0,72
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	341	238
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	395	402
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,86	0,59
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,93	0,80
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,99	0,76
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,06	0,27

Commissions de courtage

Périodes closes les	**31 décembre 2024 ($)**	**31 décembre 2023 ($)**
Total des commissions de courtage versées	1	1
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	—

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,5 %	— %
Actions étrangères		
Australie	4,2 %	5,2 %
Belgique	1,0 %	1,1 %
Danemark	3,2 %	3,4 %
Finlande	1,3 %	1,5 %
France	12,3 %	12,1 %
Allemagne	11,7 %	10,8 %
Hong Kong	4,1 %	3,9 %
Irlande	1,4 %	1,3 %
Israël	1,9 %	1,9 %
Italie	4,8 %	4,9 %
Japon	17,1 %	18,6 %
Luxembourg	1,0 %	0,9 %
Pays-Bas	7,8 %	4,8 %
Espagne	2,1 %	3,7 %
Suède	2,0 %	2,1 %
Suisse	4,7 %	5,1 %
Royaume-Uni	14,8 %	15,8 %
États-Unis	1,7 %	1,5 %
Autres actifs, moins les passifs	2,4 %	1,4 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	1 397	2 024	2 058	2 434	955
Valeur liquidative par part[1]	$	10,57	9,68	9,02	10,16	9,91
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		132	209	228	239	96
Frais de gestion	%	1,51	1,51††	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,60	2,68	2,70	2,68	2,68
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,60	2,68	2,70	2,68	2,68
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	4,48	12,00	9,62	5,98	14,37

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	1 619	1 664	1 554	1 735	1 436
Valeur liquidative par part[1]	$	10,39	9,56	8,94	10,08	9,86
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		156	174	174	172	146
Frais de gestion	%	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,00	3,00	3,00	2,99	2,95
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,00	3,00	3,00	2,99	2,95
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	4,48	12,00	9,62	5,98	14,37

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	1 888	1 675	1 499	2 433	673
Valeur liquidative par part[1]	$	10,71	9,79	9,10	10,22	9,94
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		176	171	165	238	68
Frais de gestion	%	1,33	1,33†††	1,42	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,38	2,46	2,50	2,43	2,44
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,38	2,46	2,50	2,43	2,44
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	4,48	12,00	9,62	5,98	14,37

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	4 306	3 635	3 192	2 245	1 589
Valeur liquidative par part[1]	$	10,54	9,68	9,00	10,14	9,89
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		408	376	354	221	161
Frais de gestion	%	1,33	1,33	1,33	1,33	1,33†
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,71	2,73	2,72	2,70	2,71
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,71	2,73	2,72	2,70	2,71
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	4,48	12,00	9,62	5,98	14,37

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	33	10	9	10	10
Valeur liquidative par part[1]	$	11,26	10,21	9,41	10,47	10,10
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		3	1	1	1	1
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,54	1,56	1,55	1,57	1,48
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,54	1,56	1,55	1,57	1,48
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	4,48	12,00	9,62	5,98	14,37

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020
Actif net (en milliers)[1]	$	23	21	19	10	10
Valeur liquidative par part[1]	$	11,03	10,04	9,29	10,38	10,04
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2	2	2	1	1
Frais de gestion	%	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,91	1,91	1,91	1,92	1,82
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,91	1,91	1,91	1,92	1,82
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	4,48	12,00	9,62	5,98	14,37

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	11,33	10,27
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		0	0
Frais de gestion	%	0,51	0,51
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	4,48	12,00

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,33 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,60 % à 1,51 %.

††† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,33 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	985	2 225
Placements		
Actifs financiers non dérivés	88 107	84 783
Souscriptions à recevoir	26	302
Total de l'actif	89 118	87 310
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	—	600
Rachats à payer	218	215
Charges à payer	613	571
Total du passif	831	1 386
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	88 287	85 924
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 677	6 698
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13 594	13 174
Parts de catégorie A de l'option 100/100	12 199	13 159
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	9 405	8 492
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	25 453	22 675
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	18 435	19 576
Parts de catégorie F de l'option 75/75	114	105
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 485	795
Parts de catégorie F de l'option 100/100	737	463
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	188	787
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,61 $	10,74 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,48 $	10,65 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,28 $	10,52 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,75 $	10,84 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,61 $	10,75 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	11,48 $	10,66 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,22 $	11,19 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,08 $	11,09 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,86 $	10,93 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,28 $	10,31 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	64	72
Distributions reçues des fiducies de placement	1 813	1 491
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	518	4
Variation de la plus-value latente	6 543	7 921
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	8 938	9 488
Total des revenus	8 938	9 488
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 413	1 277
Frais d'administration fixes (note 7)	243	219
Frais d'assurance (note 7)	727	665
Frais d'intérêts	3	1
Total des charges	2 386	2 162
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 552	7 326
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	526	606
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 024	1 057
Parts de catégorie A de l'option 100/100	897	1 035
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	745	787
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 810	1 910
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 385	1 748
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10	68
Parts de catégorie F de l'option 75/100	106	60
Parts de catégorie F de l'option 100/100	40	35
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	9	20
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,88	1,03
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,82	0,93
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,76	0,87
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,90	1,05
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,86	1,00
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,80	0,92
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,02	0,99
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,03	1,17
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,93	0,97
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,79	0,29

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 698	5 663
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	526	606
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 530	3 846
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 077)	(3 417)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(547)	429
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(21)	1 035
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 677	6 698
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13 174	9 825
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 024	1 057
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 431	9 100
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 035)	(6 808)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(604)	2 292
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	420	3 349
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 594	13 174

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13 159	9 686
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	897	1 035
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 543	9 106
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 400)	(6 668)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 857)	2 438
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(960)	3 473
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 199	13 159
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 492	7 771
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	745	787
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 903	2 391
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 735)	(2 457)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	168	(66)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	913	721
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 405	8 492

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	22 675	17 208
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 810	1 910
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 986	6 650
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 018)	(3 093)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	968	3 557
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 778	5 467
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	25 453	22 675
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19 576	17 058
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 385	1 748
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 242	5 806
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 768)	(5 036)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 526)	770
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 141)	2 518
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 435	19 576

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	105	752
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	68
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	175	50
Retrait des parts pouvant être retirées	(176)	(765)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1)	(715)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	(647)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	114	105
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	795	404
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	106	60
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	587	331
Retrait des parts pouvant être retirées	(3)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	584	331
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	690	391
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 485	795

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	463	213
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	35
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	256	216
Retrait des parts pouvant être retirées	(22)	(1)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	234	215
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	274	250
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	737	463
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	787	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	20
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	175	767
Retrait des parts pouvant être retirées	(783)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(608)	767
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(599)	787
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	188	787

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	85 924	68 580
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 552	7 326
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	27 828	38 263
Retrait des parts pouvant être retirées	(32 017)	(28 245)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(4 189)	10 018
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 363	17 344
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	88 287	85 924

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 552	7 326
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(518)	(4)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(6 543)	(7 921)
Augmentation des charges à payer	42	113
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 813)	(1 491)
Achats de placements	(2 200)	(9 020)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 150	2 040
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	2 670	(8 957)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 583	23 971
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(19 493)	(14 063)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(3 910)	9 908
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(1 240)	951
Trésorerie à l'ouverture de la période	2 225	1 274
Trésorerie à la clôture de la période	985	2 225
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	64	72
Frais d'intérêts payés*	3	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,8 %			
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	7 392 565	77 709	88 107
Total du portefeuille de placements — 99,8 %		**77 709**	**88 107**
Autres actifs, moins les passifs — 0,2 %			180
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**88 287**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

BMO Assurance

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds *(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*
31 décembre 2024

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 100/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 100/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	624	581
Émises contre trésorerie	318	375
Retirées au cours de la période	(367)	(332)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	575	624
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 237	1 014
Émises contre trésorerie	678	886
Retirées au cours de la période	(730)	(663)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 185	1 237
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 251	1 009
Émises contre trésorerie	331	904
Retirées au cours de la période	(500)	(662)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 082	1 251
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	783	792
Émises contre trésorerie	259	230
Retirées au cours de la période	(241)	(239)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	801	783
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 109	1 765
Émises contre trésorerie	537	643
Retirées au cours de la période	(454)	(299)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 192	2 109
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 837	1 760
Émises contre trésorerie	295	569
Retirées au cours de la période	(526)	(492)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 606	1 837
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	9	75
Émises contre trésorerie	15	4
Retirées au cours de la période	(15)	(70)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	9
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	72	40
Émises contre trésorerie	51	32
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	123	72
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	42	22
Émises contre trésorerie	22	21
Retirées au cours de la période	(2)	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	62	42

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	76	—
Émises contre trésorerie	17	76
Retirées au cours de la période	(76)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	17	76

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds concentré mondial équilibré (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de produire un taux de rendement total concurrentiel composé de gains en capital et de revenus d'intérêts et de dividendes, tout en maintenant une volatilité inférieure à celle des fonds composés exclusivement d'actions, en plaçant son actif principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe canadiens et étrangers, sans restriction aucune quant à la capitalisation boursière des émetteurs.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Couronne danoise	44	5 061	—	5 105	5,8
Euro	19	7 139	—	7 158	8,1
Yen	—	932	—	932	1,1
Livre sterling	—	3 283	—	3 283	3,7
Franc suisse	40	1 208	—	1 248	1,4
Dollar américain	115	35 285	—	35 400	40,1
Total	**218**	**52 908**	**—**	**53 126**	**60,2**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Couronne danoise	3	6 675	—	6 678	7,8
Euro	34	8 552	(3 335)	5 251	6,1
Yen	0	1 005	—	1 005	1,2
Livre sterling	24	5 084	(2 330)	2 778	3,2
Rand sud-africain	3	130	(134)	(1)	(0,0)
Franc suisse	23	1 662	—	1 685	2,0
Dollar américain	(30)	33 077	(1 664)	31 383	36,5
Total	**57**	**56 185**	**(7 463)**	**48 779**	**56,8**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2 656 $ (2 439 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

	Exposition aux taux d'intérêt aux	
Nombre d'années	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Moins de un an	2 056	1 473
De un à trois ans	2 919	6 936
De trois à cinq ans	4 654	6 823
De cinq à dix ans	10 486	12 589
Plus de dix ans	6 818	7 591
Total	**26 933**	**35 412**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2 052 $ (2 518 $ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada et à 60 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 7 639 $ (7 860 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

	% de l'actif net aux	
Notations	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
R-1 Élevé	0,7	0,9
AAA	8,6	8,9
AA	20,9	13,1
A	0,2	11,1
BBB	—	3,9
BB	—	2,0
B	—	1,3
Non noté	—	-0,1
Total	**30,4**	**41,1**

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'investissement	88 107	—	—	88 107

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'investissement	84 783	—	—	84 783

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	**Au 31 décembre 2024**	**Au 31 décembre 2023**
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	88 107	84 783

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	**Au 31 décembre 2024**	**Au 31 décembre 2023**
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	18,00 %	19,03 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	526	606
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	601	590
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,88	1,03

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 024	1 057
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 248	1 134
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,82	0,93
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	897	1 035
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 182	1 196
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,76	0,87
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	745	787
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	825	751
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,90	1,05
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 810	1 910
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 102	1 910
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,86	1,00
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 385	1 748
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 729	1 904
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,80	0,92
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	68
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9	69
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,02	0,99
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	106	60
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	103	51
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,03	1,17

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	35
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	43	36
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,93	0,97
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	20
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	11	70
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,79	0,29

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,7 %	0,9 %
Obligations et débentures canadiennes		
Obligations fédérales	8,4 %	8,7 %
Obligations provinciales	21,2 %	22,7 %
Obligations municipales	0,2 %	0,2 %
Actions canadiennes		
Matériaux	0,1 %	0,1 %
Actions étrangères		
Chine	3,7 %	1,9 %
Danemark	5,7 %	7,8 %
France	8,1 %	6,1 %
Japon	1,1 %	1,2 %
Suisse	1,4 %	1,9 %
Royaume-Uni	3,7 %	3,3 %
États-Unis	36,2 %	34,6 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds mondiaux de titres à revenu fixe	8,9 %	9,1 %
Autres actifs, moins les passifs	0,6 %	1,5 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	6 677	6 698	5 663	6 119	2 506
Valeur liquidative par part[1]	$	11,61	10,74	9,74	11,33	10,57
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		575	624	581	540	237
Frais de gestion	%	1,56	1,56†	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,51	2,58	2,61	2,63	2,62
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,51	2,58	2,61	2,63	2,62
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	13 594	13 174	9 825	9 719	3 962
Valeur liquidative par part[1]	$	11,48	10,65	9,69	11,30	10,56
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 185	1 237	1 014	860	375
Frais de gestion	%	1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,86	2,85	2,85	2,89	2,88
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,86	2,85	2,85	2,89	2,88
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	12 199	13 159	9 686	9 376	2 976
Valeur liquidative par part[1]	$	11,28	10,52	9,60	11,24	10,54
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 082	1 251	1 009	834	282
Frais de gestion	%	1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,29	3,27	3,25	3,22	3,19
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,29	3,27	3,25	3,22	3,19
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	9 405	8 492	7 771	9 376	3 858
Valeur liquidative par part[1]	$	11,75	10,84	9,81	11,39	10,60
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		801	783	792	823	364
Frais de gestion	%	1,38	1,38††	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,31	2,37	2,38	2,37	2,38
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,31	2,37	2,38	2,37	2,38
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	25 453	22 675	17 208	15 874	4 088
Valeur liquidative par part[1]	$	11,61	10,75	9,75	11,34	10,58
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 192	2 109	1 765	1 400	387
Frais de gestion	%	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,59	2,59	2,59	2,64	2,63
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,59	2,59	2,59	2,64	2,63
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	18 435	19 576	17 058	18 294	4 869
Valeur liquidative par part[1]	$	11,48	10,66	9,69	11,30	10,56
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 606	1 837	1 760	1 619	461
Frais de gestion	%	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,87	2,88	2,85	2,79	2,78
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,87	2,88	2,85	2,79	2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	114	105	752	812	3
Valeur liquidative par part[1]	$	12,22	11,19	10,04	11,55	10,66
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		9	9	75	70	0
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,51	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,51	1,50	1,50	1,50	1,50
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	1 485	795	404	660	629
Valeur liquidative par part[1]	$	12,08	11,09	9,98	11,50	10,63
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		123	72	40	57	59
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,71	1,77	1,76	1,76	1,76
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,71	1,77	1,76	1,76	1,76
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	737	463	213	18	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,86	10,93	9,87	11,43	10,61
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		62	42	22	2	0
Frais de gestion	%	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,09	2,16	2,16	2,16	2,16
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,09	2,16	2,16	2,16	2,16
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[5]
Actif net (en milliers)[1]	$	188	787
Valeur liquidative par part[1]	$	11,28	10,31
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		17	76
Frais de gestion	%	0,43	0,43
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,26	1,25
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,26	1,25
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	1,86	2,65

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2020, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 8 mai 2020 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2020.

5) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,65 % à 1,56 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,38 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO

BMO Assurance

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	953	1 312
Placements		
Actifs financiers non dérivés	87 315	69 566
Souscriptions à recevoir	31	490
Total de l'actif	88 299	71 368
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	15	271
Charges à payer	636	486
Total du passif	651	757
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	87 648	70 611
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	13 259	11 909
Parts de catégorie A de l'option 75/100	18 880	17 900
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	18 678	14 358
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	35 095	26 023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	63	55
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 026	363
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	647	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14,69 $	13,05 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14,48 $	12,92 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	14,87 $	13,14 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	14,63 $	13,02 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	15,40 $	13,55 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	15,18 $	13,40 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,65 $	10,21 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	77	66
Distributions reçues des fiducies de placement	2 245	305
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	883	169
Variation de la plus-value latente	8 722	8 188
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	11 927	8 728
Total des revenus	11 927	8 728
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 372	1 016
Frais d'administration fixes (note 7)	228	160
Frais d'assurance (note 7)	772	542
Frais d'intérêts	2	1
Total des charges	2 374	1 719
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 553	7 009
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 541	1 168
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2 255	1 910
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 023	1 488
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	3 633	2 397
Parts de catégorie F de l'option 75/75	7	7
Parts de catégorie F de l'option 75/100	84	39
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,61	1,54
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,56	1,49
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,70	1,62
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,60	1,46
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,83	1,72
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,62	1,70
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,04	0,21

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 909	7 614
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 541	1 168
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 863	8 045
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 054)	(4 918)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(191)	3 127
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 350	4 295
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 259	11 909
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 900	13 730
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 255	1 910
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 362	15 597
Retrait des parts pouvant être retirées	(16 637)	(13 337)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 275)	2 260
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	980	4 170
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 880	17 900

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	14 358	9 687
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 023	1 488
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 780	4 772
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 483)	(1 589)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 297	3 183
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 320	4 671
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 678	14 358
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	26 023	15 929
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 633	2 397
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	12 860	10 075
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 421)	(2 378)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 439	7 697
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 072	10 094
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	35 095	26 023

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	55	52
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	7
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	635	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(634)	(4)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1	(4)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	63	55
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	363	260
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	84	39
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	640	105
Retrait des parts pouvant être retirées	(61)	(41)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	579	64
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	663	103
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 026	363

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	634	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	634	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	644	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	647	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	70 611	47 272
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 553	7 009
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	44 774	38 597
Retrait des parts pouvant être retirées	(37 290)	(22 267)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 484	16 330
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 037	23 339
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	87 648	70 611

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 553	7 009
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(883)	(169)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(8 722)	(8 188)
Augmentation des charges à payer	150	133
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 245)	(305)
Achats de placements	(10 449)	(15 530)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	4 550	1 800
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(8 046)	(15 250)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	26 642	24 905
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(18 955)	(8 830)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	7 687	16 075
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(359)	825
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 312	487
Trésorerie à la clôture de la période	953	1 312
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	77	66
Frais d'intérêts payés*	2	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 99,6 %			
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	4 281 105	68 153	87 315
Total du portefeuille de placements — 99,6 %		**68 153**	**87 315**
Autres actifs, moins les passifs — 0,4 %			333
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**87 648**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	913	663
Émises contre trésorerie	642	644
Retirées au cours de la période	(652)	(394)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	903	913
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 386	1 204
Émises contre trésorerie	1 134	1 256
Retirées au cours de la période	(1 216)	(1 074)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 304	1 386
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 092	840
Émises contre trésorerie	413	378
Retirées au cours de la période	(249)	(126)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 256	1 092
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 999	1 391
Émises contre trésorerie	935	803
Retirées au cours de la période	(535)	(195)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 399	1 999
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	4
Émises contre trésorerie	42	—
Retirées au cours de la période	(42)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4	4
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	27	22
Émises contre trésorerie	45	8
Retirées au cours de la période	(4)	(3)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	68	27
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	55	0
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	55	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	4
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	4
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds concentré d'actions mondiales (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions et de titres apparentés à des actions de bonne qualité d'émetteurs du monde entier. Le gestionnaire de portefeuille investit surtout dans des actions de sociétés qui sont négociées à des bourses de valeurs reconnues partout dans le monde.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Couronne danoise	81	10 136	—	10 217	11,7
Euro	33	9 081	—	9 114	10,4
Yen	8	1 669	—	1 677	1,9
Livre sterling	42	5 634	—	5 676	6,5
Franc suisse	75	2 331	—	2 406	2,7
Dollar américain	133	57 497	—	57 630	65,8
Total	**372**	**86 348**	**—**	**86 720**	**99,0**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Couronne danoise	40	8 531	—	8 571	12,1
Euro	22	6 951	—	6 973	9,9
Yen	14	2 504	—	2 518	3,6
Livre sterling	14	3 313	—	3 327	4,7
Franc suisse	48	2 523	—	2 571	3,6
Dollar américain	21	44 892	—	44 913	63,6
Total	**159**	**68 714**	**—**	**68 873**	**97,5**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 4 336 $ (3 444 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Monde (rendement total) (net, CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 7 284 $ (6 489 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	87 315	—	—	87 315

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	69 566	—	—	69 566

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	87 315	69 566
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	3,37 %	2,97 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 541	1 168
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	956	759
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,61	1,54
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 255	1 910
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 442	1 282
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,56	1,49
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 023	1 488
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 192	920
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,70	1,62
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 633	2 397
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 275	1 647
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,60	1,46
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	7
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	4
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,83	1,72
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	84	39
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	52	23
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,62	1,70
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,04	0,21

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,8 %	1,1 %
Actions étrangères		
Chine	5,4 %	4,5 %
Danemark	11,6 %	12,1 %
France	10,3 %	9,9 %
Japon	1,9 %	3,5 %
Suisse	2,7 %	3,5 %
Royaume-Uni	6,4 %	4,8 %
États-Unis	60,2 %	59,0 %
Autres actifs, moins les passifs	0,7 %	1,6 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	13 259	11 909	7 614	6 561	2 711
Valeur liquidative par part[1]	$	14,69	13,05	11,48	13,36	11,49
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		903	913	663	491	236
Frais de gestion	%	1,62	1,62†	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,83	2,94	2,98	3,00	3,01
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,83	2,94	2,98	3,00	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	5,65	3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	18 880	17 900	13 730	14 628	6 286
Valeur liquidative par part[1]	$	14,48	12,92	11,41	13,32	11,50
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 304	1 386	1 204	1 098	547
Frais de gestion	%	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,29	3,29	3,30	3,32	3,32
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,29	3,29	3,30	3,32	3,32
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	5,65	3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	18 678	14 358	9 687	9 106	3 576
Valeur liquidative par part[1]	$	14,87	13,14	11,53	13,39	11,50
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 256	1 092	840	680	311
Frais de gestion	%	1,21	1,21††	1,57	1,57	1,57
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,37	2,67	2,78	2,81	2,81
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,37	2,67	2,78	2,81	2,81
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	5,65	3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	35 095	26 023	15 929	16 770	5 489
Valeur liquidative par part[1]	$	14,63	13,02	11,46	13,34	11,48
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2 399	1 999	1 391	1 257	478
Frais de gestion	%	1,48	1,48	1,48	1,48	1,48
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,96	2,97	2,96	3,03	3,04
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,96	2,97	2,96	3,03	3,04
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	5,65	3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	63	55	52	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	15,40	13,55	11,80	13,59	11,57
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		4	4	4	0	0
Frais de gestion	%	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,89	1,89	1,89	1,89	1,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,89	1,89	1,89	1,89	1,89
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	5,65	3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021	2020[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	1 026	363	260	360	3
Valeur liquidative par part[1]	$	15,18	13,40	11,70	13,52	11,54
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		68	27	22	27	0
Frais de gestion	%	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,21	2,20	2,20	2,20	2,21
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,21	2,20	2,20	2,20	2,21
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	5,65	3,19	4,94	4,68	4,61

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[5)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	647	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	11,65	10,21
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		55	0
Frais de gestion	%	0,39	0,39
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,48	1,48
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,48	1,48
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	5,65	3,19

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 8 mai 2020 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2020.

5) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,75 % à 1,62 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,57 % à 1,21 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	172	107
Placements		
Actifs financiers non dérivés	9 788	8 467
Souscriptions à recevoir	6	4
Total de l'actif	9 966	8 578
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	—	32
Charges à payer	71	58
Total du passif	71	90
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 895	8 488
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 548	1 411
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 897	2 171
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	3 296	2 227
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	3 110	2 671
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	38	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12,03 $	9,88 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,85 $	9,77 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,17 $	9,93 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,98 $	9,84 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,48 $	10,14 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,34 $	10,06 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	12,87 $	10,40 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	252	(107)
Variation de la plus-value latente	1 841	1 284
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	2 093	1 177
Total des revenus	2 093	1 177
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	159	158
Frais d'administration fixes (note 7)	27	25
Frais d'assurance (note 7)	84	81
Frais d'intérêts	0	0
Total des charges	270	264
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 823	913
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	289	139
Parts de catégorie A de l'option 75/100	423	209
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	545	229
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	566	335
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2,26	0,94
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2,21	0,94
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2,10	1,01
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2,23	0,93
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2,34	1,07
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,21	1,04
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	2,47	0,40

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 411	1 379
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	289	139
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 148	380
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 300)	(487)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(152)	(107)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	137	32
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 548	1 411
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 171	2 003
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	423	209
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	955	629
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 652)	(670)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(697)	(41)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(274)	168
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 897	2 171

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 227	2 188
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	545	229
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 261	203
Retrait des parts pouvant être retirées	(737)	(393)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	524	(190)
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 069	39
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 296	2 227
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 671	3 711
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	566	335
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 135	384
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 262)	(1 759)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(127)	(1 375)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	439	(1 040)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 110	2 671
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	36	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	36	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	36	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	38	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 488	9 285
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 823	913
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 535	1 599
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 951)	(3 309)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(416)	(1 710)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 407	(797)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 895	8 488

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 823	913
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(252)	107
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(1 841)	(1 284)
Augmentation (diminution) des charges à payer	13	(11)
Achats de placements	(1 130)	(200)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 902	2 070
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	515	1 595
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 591	1 021
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(3 041)	(2 696)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(450)	(1 675)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	65	(80)
Trésorerie à l'ouverture de la période	107	187
Trésorerie à la clôture de la période	172	107
Information supplémentaire :		
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 98,9 %			
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	415 282	7 817	9 788
Total du portefeuille de placements — 98,9 %		**7 817**	**9 788**
Autres actifs, moins les passifs — 1,1 %			107
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**9 895**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	143	155
Émises contre trésorerie	100	40
Retirées au cours de la période	(114)	(52)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	129	143
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	222	226
Émises contre trésorerie	84	68
Retirées au cours de la période	(146)	(72)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	160	222
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	224	245
Émises contre trésorerie	110	21
Retirées au cours de la période	(63)	(42)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	271	224
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	272	417
Émises contre trésorerie	100	41
Retirées au cours de la période	(112)	(186)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	260	272
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Émises contre trésorerie	3	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille mondialement diversifié d'émetteurs qui exclut les placements dans des émetteurs ayant pour activités principales la valorisation des combustibles fossiles et les infrastructures liées à ceux-ci.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	1	146	—	147	1,5
Couronne danoise	1	105	—	106	1,1
Euro	2	899	—	901	9,1
Rupiah indonésienne	47	132	—	179	1,8
Yen	1	382	—	383	3,9
Livre sterling	—	210	—	210	2,1
Franc suisse	1	201	—	202	2,0
Dollar américain	5	7 673	—	7 678	77,6
Total	**58**	**9 748**	**—**	**9 806**	**99,1**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	2	200	—	202	2,4
Couronne danoise	1	122	—	123	1,4
Euro	4	1 027	—	1 031	12,1
Yen	2	497	—	499	5,9
Livre sterling	—	219	—	219	2,6
Franc suisse	1	—	—	1	0,0
Dollar américain	5	6 272	—	6 277	74,0
Total	**15**	**8 337**	**—**	**8 352**	**98,4**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 490 $ (418 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Monde (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 1 094 $ (947 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	9 788	—	—	9 788

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 467	—	—	8 467

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	9 788	8 467
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	1,67 %	1,58 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	289	139
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	127	148
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,26	0,94
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	423	209
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	191	222
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,21	0,94
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	545	229
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	259	227
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,10	1,01
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	566	335
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	254	359
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,23	0,93
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,34	1,07
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,21	1,04
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,47	0,40

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actions étrangères		
Australie	1,5 %	2,4 %
Brésil	2,5 %	2,3 %
Canada	1,9 %	1,9 %
Danemark	1,1 %	1,4 %
France	3,3 %	3,1 %
Allemagne	— %	1,8 %
Inde	1,2 %	2,9 %
Indonésie	1,3 %	— %
Irlande	4,3 %	4,2 %
Japon	3,8 %	5,9 %
Pays-Bas	2,0 %	1,5 %
Suisse	3,6 %	1,6 %
Taïwan	2,2 %	2,2 %
Royaume-Uni	2,1 %	2,6 %
États-Unis	67,7 %	66,3 %
Autres actifs, moins les passifs	1,5 %	(0,1) %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	1 548	1 411	1 379	1 424
Valeur liquidative par part[1]	$	12,03	9,88	8,92	11,12
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		129	143	155	128
Frais de gestion	%	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,90	2,92	2,84	2,83
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,90	2,92	2,84	2,83
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	12,07	2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	1 897	2 171	2 003	1 239
Valeur liquidative par part[1]	$	11,85	9,77	8,87	11,10
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		160	222	226	112
Frais de gestion	%	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,30	3,30	3,27	3,30
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,30	3,30	3,27	3,30
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	12,07	2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 296	2 227	2 188	2 208
Valeur liquidative par part[1]	$	12,17	9,93	8,95	11,13
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		271	224	245	198
Frais de gestion	%	1,21	1,21†	1,57	1,57
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,32	2,65	2,65	2,65
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,32	2,65	2,65	2,65
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	12,07	2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 110	2 671	3 711	2 282
Valeur liquidative par part[1]	$	11,98	9,84	8,90	11,11
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		260	272	417	205
Frais de gestion	%	1,48	1,48	1,48	1,48
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,00	3,00	3,02	3,01
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,00	3,00	3,02	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	12,07	2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3	2	3
Valeur liquidative par part[1]	$	12,48	10,14	9,07	11,19
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0	0	0
Frais de gestion	%	0,75	0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,87	1,87	1,86	1,86
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,87	1,87	1,86	1,86
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	12,07	2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	38	2	2	3
Valeur liquidative par part[1]	$	12,34	10,06	9,02	11,17
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		3	0	0	0
Frais de gestion	%	0,75	0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,17	2,18	2,17	2,17
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,17	2,18	2,17	2,17
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	12,07	2,26	1,91	0,68

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[5)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1)]	$	12,87	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		0	0
Frais de gestion	%	0,39	0,39
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,46	1,46
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	12,07	2,26

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 7 mai 2021 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2021.

5) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,57 % à 1,21 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG FNB ESG Équilibré BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	154	100
Placements		
Actifs financiers non dérivés	7 958	6 221
Souscriptions à recevoir	0	1
Distributions à recevoir des fiducies de placement	38	37
Total de l'actif	8 150	6 359
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	1	2
Charges à payer	46	36
Total du passif	47	38
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 103	6 321
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	673	480
Parts de catégorie A de l'option 75/100	937	933
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 385	1 353
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	202	194
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 186	602
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	3 348	2 514
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	362	236
Parts de catégorie F de l'option 100/100	4	4
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,71 $	10,28 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,60 $	10,21 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,44 $	10,11 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,77 $	10,32 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,68 $	10,26 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	11,59 $	10,20 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,16 $	10,56 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,06 $	10,51 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,87 $	10,39 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,94 $	10,36 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement	281	153
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	35	(11)
Variation de la plus-value latente	740	565
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 056	707
Total des revenus	1 056	707
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	79	60
Frais d'administration fixes (note 7)	19	15
Frais d'assurance (note 7)	64	48
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	0	1
Total des charges	162	124
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	894	583
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	75	47
Parts de catégorie A de l'option 75/100	128	99
Parts de catégorie A de l'option 100/100	200	137
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	28	30
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	83	41
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	342	200
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	37	27
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0	1
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,45	1,06
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,42	1,14
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,37	1,08
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,45	1,29
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,32	1,16
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,36	0,93
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,59	1,25
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,54	1,23
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,49	1,18
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,58	0,36

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	480	346
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	75	47
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	378	254
Retrait des parts pouvant être retirées	(260)	(167)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	118	87
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	193	134
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	673	480
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	933	782
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	128	99
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	712	436
Retrait des parts pouvant être retirées	(836)	(384)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(124)	52
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4	151
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	937	933

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 353	1 001
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	200	137
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	724	2 116
Retrait des parts pouvant être retirées	(892)	(1 901)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(168)	215
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	32	352
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 385	1 353
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	194	356
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	28	30
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	107	16
Retrait des parts pouvant être retirées	(127)	(208)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(20)	(192)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	(162)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	202	194

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	602	145
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	83	41
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	781	417
Retrait des parts pouvant être retirées	(280)	(1)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	501	416
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	584	457
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 186	602
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 514	862
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	342	200
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	667	1 834
Retrait des parts pouvant être retirées	(175)	(382)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	492	1 452
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	834	1 652
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 348	2 514
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	236	209
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	37	27
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	89	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	89	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	126	27
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	362	236
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4	4
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	2

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 321	3 706
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	894	583
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 458	5 075
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 570)	(3 043)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	888	2 032
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 782	2 615
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 103	6 321

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	894	583
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(35)	11
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(740)	(565)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(1)	(12)
Augmentation des charges à payer	10	15
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(138)	(25)
Achats de placements	(1 311)	(2 635)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	487	542
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(834)	(2 086)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 830	2 935
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(942)	(901)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	888	2 034
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	54	(52)
Trésorerie à l'ouverture de la période	100	152
Trésorerie à la clôture de la période	154	100
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement*	142	116
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 98,2 %			
FNB BMO ESG Équilibré	208 725	7 049	7 958
Total du portefeuille de placements — 98,2 %		**7 049**	**7 958**
Autres actifs, moins les passifs — 1,8 %			145
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**8 103**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 100/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	47	38
Émises contre trésorerie	34	26
Retirées au cours de la période	(24)	(17)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	57	47
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	91	86
Émises contre trésorerie	64	45
Retirées au cours de la période	(74)	(40)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	81	91
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	134	110
Émises contre trésorerie	67	223
Retirées au cours de la période	(80)	(199)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	121	134
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	19	39
Émises contre trésorerie	10	2
Retirées au cours de la période	(12)	(22)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	17	19
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	59	16
Émises contre trésorerie	69	43
Retirées au cours de la période	(27)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	101	59
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	247	95
Émises contre trésorerie	59	191
Retirées au cours de la période	(17)	(39)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	289	247
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	23	23
Émises contre trésorerie	7	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	30	23
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO ESG Équilibré (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB choisis en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice MSCI Monde (rendement total), à 20 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX (rendement total) et à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 845 $ (659 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	7 958	—	—	7 958

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	6 221	—	—	6 221

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FNB BMO ESG Équilibré	7 958	6 221

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
FNB BMO ESG Équilibré	10,70 %	10,96 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	75	47
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	52	44
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,45	1,06
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	128	99
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	90	87
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,42	1,14
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	200	137
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	145	126
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,37	1,08
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	28	30
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	19	23
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,45	1,29
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	83	41
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	63	36
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,32	1,16
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	342	200
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	251	216
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,36	0,93
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,59	1,25
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	37	27
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	24	23
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,54	1,23
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,49	1,18
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,58	0,36

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2024 ($)	31 décembre 2023 ($)
Total des commissions de courtage versées	0	1
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	—	—

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	14,4 %	14,5 %
Fonds à revenu fixe canadiens	34,6 %	34,1 %
Fonds d'actions internationales	11,0 %	13,5 %
Fonds d'actions américaines	33,2 %	31,7 %
Fonds à revenu fixe américains	4,8 %	4,6 %
Autres actifs, moins les passifs	2,0 %	1,6 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

FPG FNB ESG Équilibré BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	673	480	346	295
Valeur liquidative par part[1]	$	11,71	10,28	9,16	10,72
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		57	47	38	27
Frais de gestion	%	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,27	2,24	2,23	2,23
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,27	2,24	2,23	2,23
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	937	933	782	477
Valeur liquidative par part[1]	$	11,60	10,21	9,11	10,70
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		81	91	86	45
Frais de gestion	%	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,47	2,45	2,54	2,55
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,47	2,45	2,54	2,55
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	1 385	1 353	1 001	724
Valeur liquidative par part[1]	$	11,44	10,11	9,06	10,68
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		121	134	110	68
Frais de gestion	%	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,93	2,92	2,88	2,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,93	2,92	2,88	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	202	194	356	299
Valeur liquidative par part[1]	$	11,77	10,32	9,17	10,73
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		17	19	39	28
Frais de gestion	%	1,22	1,22	1,22	1,22
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,09	2,12	2,11	2,11
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,09	2,12	2,11	2,11
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	1 186	602	145	141
Valeur liquidative par part[1]	$	11,68	10,26	9,14	10,72
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		101	59	16	13
Frais de gestion	%	1,18	1,18	1,18	1,18
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,27	2,31	2,33	2,31
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,27	2,31	2,33	2,31
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 348	2 514	862	749
Valeur liquidative par part[1]	$	11,59	10,20	9,11	10,70
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		289	247	95	70
Frais de gestion	%	1,05	1,05	1,05	1,05
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,47	2,55	2,57	2,57
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,47	2,55	2,57	2,57
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3	2	3
Valeur liquidative par part[1]	$	12,16	10,56	9,31	10,79
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0	0	0
Frais de gestion	%	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,19	1,19	1,19	1,19
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,19	1,19	1,19	1,19
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	362	236	209	198
Valeur liquidative par part[1]	$	12,06	10,51	9,28	10,78
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		30	23	23	18
Frais de gestion	%	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,43	1,43	1,43	1,43
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,43	1,43	1,43	1,43
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022	2021[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	4	4	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,87	10,39	9,21	10,75
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0	0	0
Frais de gestion	%	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,87	1,87	1,86	1,86
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,87	1,87	1,86	1,86
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52	8,23	—

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[5]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	2
Valeur liquidative par part[1]	$	11,94	10,36
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,31	0,31
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,08	1,09
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,08	1,09
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	7,01	10,52

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2021, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 7 mai 2021 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2021.

5) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

BMO Assurance

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	178	174
Placements		
Actifs financiers non dérivés	11 495	6 310
Souscriptions à recevoir	—	101
Total de l'actif	11 673	6 585
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	—	65
Rachats à payer	0	105
Charges à payer	72	33
Total du passif	72	203
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 601	6 382
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2 468	1 342
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 627	1 169
Parts de catégorie A de l'option 100/100	90	180
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	3 055	1 597
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	3 711	1 820
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	638	264
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	3	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	3	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,92 $	10,62 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,83 $	10,59 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,72 $	10,52 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,99 $	10,67 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,88 $	10,62 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10,83 $	10,59 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,22 $	10,81 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,15 $	10,78 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,03 $	10,70 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,75 $	10,33 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement	231	125
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	21	2
Variation de la plus-value latente	234	222
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	486	349
Total des revenus	486	349
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	158	56
Frais d'administration fixes (note 7)	26	9
Frais d'assurance (note 7)	54	18
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	238	83
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	248	266
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	53	47
Parts de catégorie A de l'option 75/100	40	53
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1	9
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	61	75
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	76	69
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	15	13
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0	0
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,31	1,11
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,29	0,93
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,13	0,68
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,29	0,76
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,28	0,78
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,30	0,85
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,41	0,75
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,37	0,73
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,33	0,68
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,41	0,33

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 342	177
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	53	47
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 457	2 314
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 384)	(1 196)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 073	1 118
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 126	1 165
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 468	1 342
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 169	97
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	53
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 568	2 677
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 150)	(1 658)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	418	1 019
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	458	1 072
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 627	1 169

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	180	96
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	9
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	367	428
Retrait des parts pouvant être retirées	(458)	(353)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(91)	75
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(90)	84
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	90	180
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 597	485
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	61	75
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 471	1 302
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 074)	(265)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 397	1 037
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 458	1 112
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 055	1 597

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 820	51
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	76	69
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 311	1 824
Retrait des parts pouvant être retirées	(496)	(124)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 815	1 700
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 891	1 769
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 711	1 820
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	264	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	15	13
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	359	353
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)	(104)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	359	249
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	374	262
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	638	264
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	2

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 382	916
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	248	266
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 533	8 900
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 562)	(3 700)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 971	5 200
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 219	5 466
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 601	6 382

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	248	266
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(21)	(2)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(234)	(222)
Augmentation des charges à payer	39	29
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(231)	(125)
Achats de placements	(5 369)	(5 248)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	605	250
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 963)	(5 052)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 145	5 694
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 178)	(490)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	4 967	5 204
Augmentation nette de la trésorerie	4	152
Trésorerie à l'ouverture de la période	174	22
Trésorerie à la clôture de la période	178	174
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	0	—
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'obligations mondiales — 99,1 %			
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	1 155 437	11 053	11 495
Total du portefeuille de placements — 99,1 %		**11 053**	**11 495**
Autres actifs, moins les passifs — 0,9 %			106
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**11 601**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10 juin 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10 juin 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	126	18
Émises contre trésorerie	320	225
Retirées au cours de la période	(220)	(117)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	226	126
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	110	10
Émises contre trésorerie	241	263
Retirées au cours de la période	(201)	(163)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	150	110
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	17	10
Émises contre trésorerie	35	42
Retirées au cours de la période	(44)	(35)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	8	17
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	150	48
Émises contre trésorerie	228	128
Retirées au cours de la période	(100)	(26)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	278	150
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	171	5
Émises contre trésorerie	216	178
Retirées au cours de la période	(46)	(12)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	341	171
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	25	0
Émises contre trésorerie	34	35
Retirées au cours de la période	(0)	(10)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	59	25
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir un revenu d'intérêts élevé ainsi qu'un potentiel de plus-value en investissant principalement dans un portefeuille mondial de titres à revenu fixe au moyen d'une méthode de placement responsable.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	2	282	(288)	(4)	0,0
Euro	193	4 327	(4 425)	95	0,8
Livre sterling	82	2 828	(2 889)	21	0,2
Rand sud-africain	(112)	315	(321)	(118)	(1,0)
Dollar américain	2	3 369	(3 459)	(88)	(0,8)
Total	**167**	**11 121**	**(11 382)**	**(94)**	**(0,8)**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Euro	19	2 808	(2 849)	(22)	(0,3)
Livre sterling	3	1 707	(1 731)	(21)	(0,3)
Rand sud-africain	(28)	103	(75)	0	0,0
Dollar américain	(14)	1 448	(1 411)	23	0,4
Total	**(20)**	**6 066**	**(6 066)**	**(20)**	**(0,2)**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 5 $ (1 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

	Exposition aux taux d'intérêt aux	
Nombre d'années	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Moins de un an	61	26
De un à trois ans	1 517	1 157
De trois à cinq ans	3 326	1 810
De cinq à dix ans	4 371	2 717
Plus de dix ans	1 868	412
Total	**11 143**	**6 122**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux

évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 626 $ (323 $ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2024, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	31 décembre 2024	% de l'actif net aux 31 décembre 2023
AAA	6,3	—
AA	8,0	4,9
A	10,6	9,0
BBB	38,8	41,8
BB	20,6	24,6
B	11,2	14,6
CCC	0,4	0,1
Total	**95,9**	**95,0**

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	11 495	—	—	11 495

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	6 310	—	—	6 310

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	11 495	6 310

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	9,41 %	5,66 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	53	47
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	173	43
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,31	1,11
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	53
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	141	56
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,29	0,93
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	9
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	10	13
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,13	0,68
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	61	75
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	208	99
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,29	0,76

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	76	69
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	271	88
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,28	0,78
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	15	13
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	50	16
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,30	0,85
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,41	0,75
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,37	0,73
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,33	0,68
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,41	0,33

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Obligations et débentures étrangères		
Australie	4,1 %	1,0 %
Belgique	1,1 %	1,6 %
Bermudes	0,2 %	0,2 %
Canada	0,6 %	0,8 %
Chili	0,2 %	0,2 %
Chine	0,2 %	1,3 %
République tchèque	0,3 %	— %
Danemark	0,4 %	0,4 %
République dominicaine	— %	0,4 %
Finlande	0,6 %	0,6 %
France	4,4 %	7,6 %
Allemagne	7,7 %	6,2 %
Gibraltar	0,4 %	0,4 %
Grèce	0,2 %	— %
Inde	0,5 %	1,1 %
Irlande	2,0 %	2,6 %
Italie	3,8 %	3,4 %
Jersey	0,2 %	— %
Luxembourg	1,9 %	3,6 %
Mexique	0,2 %	0,2 %
Norvège	— %	1,6 %
Pays-Bas	3,1 %	5,0 %
Pérou	0,2 %	0,3 %
Roumanie	0,5 %	0,4 %
Afrique du Sud	1,7 %	2,4 %
Espagne	3,5 %	4,7 %
Supranationales	1,4 %	0,4 %
Suède	0,5 %	0,1 %
Suisse	0,9 %	1,0 %
Émirats arabes unis	0,6 %	1,5 %
Royaume-Uni	21,3 %	20,0 %
États-Unis	33,3 %	26,9 %
Swaps		
Swaps sur défaillance	(0,2) %	(0,9) %
Autres actifs, moins les passifs	4,2 %	5,0 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	2 468	1 342	177
Valeur liquidative par part[1]	$	10,92	10,62	10,00
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		226	126	18
Frais de gestion	%	1,48	1,48†	1,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,43	2,58	2,69
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,43	2,58	2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	1 627	1 169	97
Valeur liquidative par part[1]	$	10,83	10,59	9,99
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		150	110	10
Frais de gestion	%	1,70	1,70	1,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,88	2,90	2,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,88	2,90	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	90	180	96
Valeur liquidative par part[1]	$	10,72	10,52	9,97
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		8	17	10
Frais de gestion	%	1,70	1,70	1,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,26	3,29	3,29
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,26	3,29	3,29
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 055	1 597	485
Valeur liquidative par part[1]	$	10,99	10,67	10,01
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		278	150	48
Frais de gestion	%	1,38	1,38††	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,28	2,29	2,36
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,28	2,29	2,36
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 711	1 820	51
Valeur liquidative par part[1]	$	10,88	10,62	10,00
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		341	171	5
Frais de gestion	%	1,56	1,56	1,56
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,72	2,69	2,69
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,72	2,69	2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	638	264	2
Valeur liquidative par part[1]	$	10,83	10,59	9,99
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		59	25	0
Frais de gestion	%	1,35	1,35	1,35
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,95	2,89	2,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,95	2,89	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,22	10,81	10,06
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0	0
Frais de gestion	%	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,52	1,51	1,51
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,52	1,51	1,51
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,15	10,78	10,05
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0	0
Frais de gestion	%	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,79	1,72	1,72
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,79	1,72	1,72
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023	2022[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	2	2
Valeur liquidative par part[1]	$	11,03	10,70	10,03
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0	0
Frais de gestion	%	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,16	2,16	2,16
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,16	2,16	2,16
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	6,76	7,98	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[5)]
Actif net (en milliers)[1)]	$	3	2
Valeur liquidative par part[1)]	$	10,75	10,33
Parts émises et en circulation (en milliers)[1)]		0	0
Frais de gestion	%	0,48	0,48
Ratio des frais de gestion[2)]	%	1,27	1,27
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,27	1,27
Taux de rotation des titres en portefeuille[3)]	%	6,76	7,98

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2022, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 10 juin 2022 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2022.

5) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,70 % à 1,48 %.

†† Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,60 % à 1,38 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG canadien de revenu et de croissance BMO

BMO Assurance

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	40	1
Placements		
Actifs financiers non dérivés	1 294	17
Souscriptions à recevoir	—	41
Distributions à recevoir des fiducies de placement	—	0
Total de l'actif	1 334	59
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Charges à payer	8	0
Total du passif	8	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 326	59
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	255	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	399	44
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	77	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	584	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	5	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,74 $	10,32 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,70 $	10,33 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,76 $	10,32 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,73 $	10,32 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,87 $	10,34 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,83 $	10,33 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11,90 $	10,34 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Distributions reçues des fiducies de placement	29	0
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	14	—
Variation de la plus-value latente	48	0
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	91	0
Total des revenus	91	0
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	10	0
Frais d'administration fixes (note 7)	2	0
Frais d'assurance (note 7)	4	0
Total des charges	16	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	75	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12	0
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	40	0
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,32	0,32
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,26	0,27
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,82	0,32
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,45	0,32
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,53	0,34
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,33	0,33
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,56	0,34

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	322	2
Retrait des parts pouvant être retirées	(81)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	241	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	253	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	255	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	44	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 192	44
Retrait des parts pouvant être retirées	(858)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	334	44
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	355	44
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	399	44

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	75	2
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	74	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	75	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	77	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	804	2
Retrait des parts pouvant être retirées	(262)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	542	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	582	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	584	2

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(3)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5	3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	59	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	75	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 397	59
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 205)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 192	59
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 267	59
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 326	59

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	75	0
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(14)	—
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(48)	(0)
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	0	(0)
Augmentation des charges à payer	8	0
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(29)	—
Achats de placements	(1 436)	(17)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	250	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 194)	(17)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 562	18
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(329)	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	1 233	18
Augmentation nette de la trésorerie	39	1
Trésorerie à l'ouverture de la période	1	—
Trésorerie à la clôture de la période	40	1

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré canadien — 97,6 %			
BMO Fonds canadien de revenu et de croissance, série I	109 436	1 246	1 294
Total du portefeuille de placements — 97,6 %		**1 246**	**1 294**
Autres actifs, moins les passifs — 2,4 %			32
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**1 326**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG canadien de revenu et de croissance BMO

BMO Assurance

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	29	0
Retirées au cours de la période	(7)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	22	0
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	—
Émises contre trésorerie	107	4
Retirées au cours de la période	(77)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	34	4
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	7	0
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	7	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	72	0
Retirées au cours de la période	(22)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	50	0
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	465	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	464	5
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	463	5
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds canadien de revenu et de croissance (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire un revenu et d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Couronne danoise	—	4	—	4	0,3
Euro	0	31	—	31	2,3
Yen	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	0	18	—	18	1,4
Dollar américain	1	210	(21)	190	14,3
Total	**1**	**263**	**(21)**	**243**	**18,3**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	0	0	—	0	0,0
Euro	(0)	0	—	0	0,0
Dollar de Hong Kong	—	0	—	0	0,0
Yen	0	0	—	0	0,0
Livre sterling	0	0	—	0	0,0
Franc suisse	—	0	—	0	0,0
Dollar américain	0	2	—	2	3,4
Total	**0**	**2**	**—**	**2**	**3,4**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 12 $ (0 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux 31 décembre 2024	Exposition aux taux d'intérêt aux 31 décembre 2023
Moins de un an	5	—
De un à trois ans	82	1
De trois à cinq ans	77	1
De cinq à dix ans	146	2
Plus de dix ans	134	2
Total	**444**	**6**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 29 $ (0 $ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 30 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 10 % de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid Index (couvert en CAD), à 40 % de l'indice composé S&P/TSX et à 20 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 129 $ (2 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux 31 décembre 2024	% de l'actif net aux 31 décembre 2023
AAA	6,4	1,7
AA	9,0	1,7
A	9,7	5,1
BBB	6,6	1,7
BB	1,2	0,0
B	0,6	—
CCC	0,1	—
Total	**33,6**	**10,2**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	1 294	—	—	1 294

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	17	—	—	17

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds canadien de revenu et de croissance, série I	1 294	17
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds canadien de revenu et de croissance, série I	2,50 %	0,11 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,32	0,32
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	16	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,26	0,27
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,82	0,32
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	27	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,45	0,32
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,53	0,34
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,33	0,33
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,56	0,34

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Obligations et débentures		
Obligations fédérales	6,4 %	1,9 %
Obligations provinciales	15,9 %	4,6 %
Obligations et débentures de sociétés	9,1 %	3,4 %
Obligations et débentures étrangères		
Australie	0,1 %	0,1 %
Belgique	0,0 %	— %
États-Unis	1,9 %	0,1 %
Actions		
Services de communication	1,1 %	0,4 %
Consommation discrétionnaire	1,6 %	0,5 %
Produits de première nécessité	1,3 %	0,4 %
Énergie	6,3 %	2,0 %
Produits financiers	11,2 %	3,6 %
Soins de santé	0,4 %	0,1 %
Industrie	4,5 %	1,2 %
Technologies de l'information	3,4 %	0,9 %
Matériaux	4,5 %	1,3 %
Immobilier	0,8 %	0,3 %
Services collectifs	1,2 %	0,4 %
Actions étrangères		
Australie	— %	0,0 %
Autriche	0,5 %	0,1 %
Belgique	0,2 %	— %
Bermudes	0,2 %	0,1 %
Chili	0,1 %	0,0 %
Chine	— %	0,2 %
Danemark	0,3 %	— %
France	0,7 %	0,0 %
Allemagne	0,3 %	0,1 %
Irlande	0,2 %	0,1 %
Italie	0,3 %	0,1 %
Japon	— %	0,1 %
Pays-Bas	0,4 %	0,2 %
Suisse	— %	0,1 %
Taïwan	— %	0,1 %
Royaume-Uni	1,2 %	0,5 %
États-Unis	12,9 %	3,3 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds de marchandises	1,9 %	0,5 %
Fonds d'actions des marchés émergents	0,1 %	— %
Fonds d'actions mondiales	0,2 %	0,0 %
Fonds à revenu fixe américains	5,7 %	1,7 %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options d'achat	0,0 %	— %
Contrats d'achat d'options de vente	0,1 %	— %
Contrats de vente d'options d'achat	(0,0) %	— %
Contrats de vente d'options de vente	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	5,0 %	71,6 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG canadien de revenu et de croissance BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	255	2
Valeur liquidative par part[1]	$	11,74	10,32
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		22	0
Frais de gestion	%	1,55	1,55
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,52	2,52
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,52	2,52
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	40,36	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	399	44
Valeur liquidative par part[1]	$	11,70	10,33
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		34	4
Frais de gestion	%	1,61	1,61
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,76	2,87
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,76	2,87
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	40,36	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	77	2
Valeur liquidative par part[1]	$	11,76	10,32
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		7	0
Frais de gestion	%	1,37	1,37
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,32	2,32
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,32	2,32
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	40,36	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	584	2
Valeur liquidative par part[1]	$	11,73	10,32
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		50	0
Frais de gestion	%	1,44	1,44
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,52	2,68
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,52	2,68
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	40,36	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,87	10,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,57	0,57
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,41	1,41
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,41	1,41
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	40,36	—

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	5	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,83	10,33
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,63	0,63
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,76	1,76
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,76	1,76
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	40,36	—

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,90	10,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,39	0,39
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,21	1,21
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,21	1,21
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	40,36	—

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2023, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG mondial de revenu et de croissance BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	753	5
Placements		
Actifs financiers non dérivés	30 711	382
Souscriptions à recevoir	22	155
Distributions à recevoir des fiducies de placement	—	1
Total de l'actif	31 486	543
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	11	70
Charges à payer	177	1
Total du passif	188	71
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	31 298	472
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 372	17
Parts de catégorie A de l'option 75/100	3 959	38
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11 993	153
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11 461	255
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	279	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	231	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,87 $	10,22 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,84 $	10,23 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,92 $	10,23 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,88 $	10,23 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,03 $	10,23 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,99 $	10,23 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	12,06 $	10,23 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	9	—
Distributions reçues des fiducies de placement	808	1
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Variation de la plus-value latente	1 121	3
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 938	4
Total des revenus	1 938	4
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	217	1
Frais d'administration fixes (note 7)	37	0
Frais d'assurance (note 7)	86	0
Total des charges	340	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 598	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	149	0
Parts de catégorie A de l'option 75/100	199	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	648	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	570	1
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	21	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	11	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,29	0,16
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,30	0,17
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,43	0,26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,34	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,80	0,23
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,43	0,23
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1,86	0,23

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	149	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	14 485	157
Retrait des parts pouvant être retirées	(11 279)	(140)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 206	17
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 355	17
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 372	17
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	38	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	199	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	13 994	290
Retrait des parts pouvant être retirées	(10 272)	(252)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 722	38
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 921	38
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 959	38

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	153	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	648	2
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 387	151
Retrait des parts pouvant être retirées	(195)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	11 192	151
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 840	153
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 993	153
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	255	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	570	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 058	254
Retrait des parts pouvant être retirées	(422)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	10 636	254
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 206	255
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 461	255

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	217	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(217)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	255	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	255	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	276	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	279	3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	217	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	217	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	228	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	231	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	472	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 598	3
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	51 613	861
Retrait des parts pouvant être retirées	(22 385)	(392)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	29 228	469
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	30 826	472
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	31 298	472

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 598	3
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(1 121)	(3)
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	1	(1)
Augmentation des charges à payer	176	1
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(809)	—
Achats de placements	(28 399)	(379)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(28 554)	(379)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	30 165	314
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(863)	70
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	29 302	384
Augmentation nette de la trésorerie	748	5
Trésorerie à l'ouverture de la période	5	—
Trésorerie à la clôture de la période	753	5
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	9	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 98,1 %			
BMO Fonds mondial de revenu et de croissance, série I	2 422 655	29 587	30 711
Total du portefeuille de placements — 98,1 %		**29 587**	**30 711**
Autres actifs, moins les passifs — 1,9 %			587
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**31 298**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2	—
Émises contre trésorerie	1 283	16
Retirées au cours de la période	(1 001)	(14)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	284	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	—
Émises contre trésorerie	1 240	29
Retirées au cours de la période	(910)	(25)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	334	4
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	15	—
Émises contre trésorerie	1 007	15
Retirées au cours de la période	(16)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 006	15
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	25	—
Émises contre trésorerie	977	25
Retirées au cours de la période	(37)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	965	25
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	19	0
Retirées au cours de la période	(19)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	23	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	23	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	19	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	19	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds mondial de revenu et de croissance (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire un revenu et d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des actions et des titres à revenu fixe de partout dans le monde.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Couronne danoise	(3)	268	—	265	0,8
Euro	(16)	2 224	—	2 208	7,1
Livre sterling	29	1 282	—	1 311	4,2
Franc suisse	0	—	—	0	0,0
Dollar américain	61	21 206	(8 339)	12 928	41,3
Total	**71**	**24 980**	**(8 339)**	**16 712**	**53,4**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	0	1	—	1	0,2
Euro	(0)	24	—	24	5,1
Dollar de Hong Kong	(0)	5	—	5	1,1
Yen	0	3	—	3	0,6
Livre sterling	(0)	26	—	26	5,5
Franc suisse	(0)	5	—	5	1,1
Dollar américain	0	292	(151)	141	29,9
Total	**(0)**	**356**	**(151)**	**205**	**43,5**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 836 $ (10 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux 31 décembre 2024	Exposition aux taux d'intérêt aux 31 décembre 2023
Moins de un an	—	—
De un à trois ans	3 347	47
De trois à cinq ans	3 511	18
De cinq à dix ans	2 751	52
Plus de dix ans	2 737	32
Total	**12 346**	**149**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 627 $ (9 $ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 30 % de l'indice Bloomberg Aggregate Bond Index (CAD), à 10 % de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid Index, à 18 % de l'indice composé S&P/TSX, à 18 % de l'indice MSCI EAFE (CAD), à 21 % de l'indice S&P 500 (CAD) et à 3 % de l'indice MSCI Marchés émergents (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 3 071 $ (38 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux 31 décembre 2024	% de l'actif net aux 31 décembre 2023
AAA	22,4	17,8
AA	0,1	0,2
A	1,9	2,7
BBB	7,6	6,6
BB	4,9	3,0
B	2,3	1,1
CCC	0,2	0,2
Total	**39,4**	**31,6**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	30 711	—	—	30 711

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	382	—	—	382

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds mondial de revenu et de croissance, série I	30 711	382
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds mondial de revenu et de croissance, série I	4,68 %	0,28 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	149	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	115	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,29	0,16
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	199	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	152	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,30	0,17
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	648	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	452	7
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,43	0,26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	570	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	424	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,34	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,80	0,23
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	15	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,43	0,23
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	6	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,86	0,23

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Obligations et débentures		
Obligations fédérales	11,7 %	— %
Obligations et débentures de sociétés	3,6 %	1,3 %
Obligations et débentures étrangères		
Australie	0,2 %	0,2 %
Chine	0,2 %	0,2 %
Irlande	0,1 %	— %
Royaume-Uni	0,2 %	— %
États-Unis	23,4 %	29,9 %
Actions		
Énergie	0,6 %	0,5 %
Produits financiers	— %	0,2 %
Industrie	0,6 %	0,7 %
Technologies de l'information	— %	0,6 %
Actions étrangères		
Australie	— %	0,2 %
Autriche	1,6 %	0,7 %
Belgique	0,7 %	— %
Bermudes	0,6 %	0,6 %
Chili	— %	0,2 %
Chine	— %	1,7 %
Danemark	0,9 %	— %
France	2,0 %	0,3 %
Allemagne	0,8 %	1,1 %
Irlande	0,6 %	1,2 %
Italie	1,1 %	0,5 %
Japon	— %	0,6 %
Pays-Bas	1,0 %	1,6 %
Suisse	— %	1,1 %
Taïwan	— %	0,6 %
Royaume-Uni	3,9 %	4,9 %
États-Unis	37,1 %	26,5 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds de marchandises	1,9 %	1,6 %
Fonds d'actions des marchés émergents	0,6 %	— %
Fonds d'actions mondiales	0,5 %	0,2 %
Fonds mondiaux de titres à revenu fixe	1,6 %	— %
Fonds à revenu fixe américains	— %	0,4 %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options d'achat	0,0 %	— %
Contrats d'achat d'options de vente	0,1 %	— %
Contrats de vente d'options de vente	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	4,4 %	22,4 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial de revenu et de croissance BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 372	17
Valeur liquidative par part[1]	$	11,87	10,22
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		284	2
Frais de gestion	%	1,58	1,58
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,59	2,58
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,59	2,58
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 959	38
Valeur liquidative par part[1]	$	11,84	10,23
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		334	4
Frais de gestion	%	1,64	1,64
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,93	2,93
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,93	2,93
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	11 993	153
Valeur liquidative par part[1]	$	11,92	10,23
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		1 006	15
Frais de gestion	%	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,35	2,37
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,35	2,37
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	11 461	255
Valeur liquidative par part[1]	$	11,88	10,23
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		965	25
Frais de gestion	%	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,71	2,72
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,71	2,72
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	12,03	10,23
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,59	0,59
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,46	1,46
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	—

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	279	3
Valeur liquidative par part[1]	$	11,99	10,23
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		23	0
Frais de gestion	%	0,66	0,66
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,82	1,82
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,82	1,82
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	—

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	231	3
Valeur liquidative par part[1]	$	12,06	10,23
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		19	0
Frais de gestion	%	0,42	0,42
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,27	1,27
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,27	1,27
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—	—

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour les périodes closes le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG FINB obligations totales BMO

BMO Assurance

FPG FINB obligations totales BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	759	7
Placements		
Actifs financiers non dérivés	12 713	423
Souscriptions à recevoir	11	20
Distributions à recevoir des fiducies de placement	35	1
Total de l'actif	13 518	451
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	572	—
Rachats à payer	5	0
Charges à payer	52	1
Total du passif	629	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 889	450
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2 184	120
Parts de catégorie A de l'option 75/100	913	31
Parts de catégorie A de l'option 100/100	300	60
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	3 283	219
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	4 812	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 002	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	262	5
Parts de catégorie F de l'option 100/100	3	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	127	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,43 $	10,24 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,41 $	10,24 $
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,42 $	10,24 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,44 $	10,24 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,42 $	10,24 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10,41 $	10,24 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,56 $	10,26 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,54 $	10,25 $
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,50 $	10,25 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,57 $	10,26 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement	201	1
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	4	—
Variation de la plus-value latente	124	7
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	329	8
Total des revenus	329	8
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	66	1
Frais d'administration fixes (note 7)	15	0
Frais d'assurance (note 7)	23	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	9	0
Total des charges	113	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	216	7
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	19	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	23	1
Parts de catégorie A de l'option 100/100	8	1
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	33	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	89	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	35	0
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7	0
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,24	0,33
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,47	0,38
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,37	0,39
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,27	0,26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,47	0,24
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,55	0,24
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,45	0,26
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,47	0,25
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,25	0,25
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,26	0,26

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	120	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	19	2
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 092	331
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 047)	(213)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 045	118
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 064	120
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 184	120
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	31	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	23	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 648	30
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 789)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	859	30
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	882	31
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	913	31

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	60	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	1
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	866	59
Retrait des parts pouvant être retirées	(634)	(0)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	232	59
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	240	60
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	300	60
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	219	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	33	3
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 151	216
Retrait des parts pouvant être retirées	(120)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 031	216
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 064	219
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 283	219

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	89	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 050	5
Retrait des parts pouvant être retirées	(332)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 718	5
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 807	5
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 812	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	980	2
Retrait des parts pouvant être retirées	(15)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	965	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 000	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 002	2

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	124	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(124)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(0)	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	250	5
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	250	5
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	257	5
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	262	5

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	123	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	123	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	124	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	127	3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	450	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	216	7
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	21 284	656
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 061)	(213)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	12 223	443
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 439	450
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 889	450

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	216	7
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(4)	—
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(124)	(7)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(34)	(1)
Augmentation des charges à payer	51	1
Achats de placements	(11 729)	(416)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	139	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(11 485)	(416)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	13 290	423
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(1 053)	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	12 237	423
Augmentation nette de la trésorerie	752	7
Trésorerie à l'ouverture de la période	7	—
Trésorerie à la clôture de la période	759	7
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement*	167	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 98,6 %			
FINB BMO obligations totales	914 624	12 582	12 713
Total du portefeuille de placements — 98,6 %		**12 582**	**12 713**
Autres actifs, moins les passifs — 1,4 %			176
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**12 889**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB obligations totales BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG FINB obligations totales BMO

BMO Assurance

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds *(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*
31 décembre 2024

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	12	—
Émises contre trésorerie	492	33
Retirées au cours de la période	(295)	(21)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	209	12
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3	—
Émises contre trésorerie	552	3
Retirées au cours de la période	(467)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	88	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	6	—
Émises contre trésorerie	86	6
Retirées au cours de la période	(63)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	29	6
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	21	—
Émises contre trésorerie	304	21
Retirées au cours de la période	(11)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	314	21
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	—
Émises contre trésorerie	493	1
Retirées au cours de la période	(32)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	462	1
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	97	0
Retirées au cours de la période	(1)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	96	0
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	12	0
Retirées au cours de la période	(12)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	—
Émises contre trésorerie	24	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	25	1
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	12	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12	0

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FINB BMO obligations totales (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a pour objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice agrégé d'obligations, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. La stratégie de placement du FNB consiste à investir dans des titres constituants de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, dans la même proportion que l'indice, ou dans des titres susceptibles de reproduire le rendement de l'indice, et à les conserver.

Risque de change

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

	Exposition aux taux d'intérêt aux	
Nombre d'années	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
Moins de un an	—	—
De un à trois ans	2 651	92
De trois à cinq ans	2 298	79
De cinq à dix ans	4 083	125
Plus de dix ans	3 630	124
Total	**12 662**	**420**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 926 $ (31 $ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

	% de l'actif net aux	
Notations	**31 décembre 2024**	**31 décembre 2023**
AAA	40,8	37,5
AA	31,3	17,6
A	15,0	27,3
BBB	11,1	11,1
Total	**98,2**	**93,5**

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	12 713	—	—	12 713

Au 31 décembre 2023 Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	423	—	—	423

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
FINB BMO obligations totales	12 713	423

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
FINB BMO obligations totales	0,13 %	0,01 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	19	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	81	6
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,24	0,33
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	23	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	48	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,47	0,38
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	21	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,37	0,39
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	33	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	125	12
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,27	0,26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	89	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	190	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,47	0,24
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	64	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,55	0,24
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,45	0,26
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	16	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,47	0,25
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,25	0,25
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,26	0,26

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2024 ($)	31 décembre 2023 ($)
Total des commissions de courtage versées	9	0
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	—

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Obligations et débentures		
Obligations fédérales	39,0 %	35,4 %
Obligations provinciales	32,4 %	32,0 %
Obligations municipales	1,7 %	1,7 %
Obligations et débentures de sociétés	24,5 %	23,7 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,2 %	0,2 %
Obligations supranationales	0,4 %	0,4 %
Autres actifs, moins les passifs	1,8 %	6,6 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

FPG FINB obligations totales BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	2 184	120
Valeur liquidative par part[1]	$	10,43	10,24
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		209	12
Frais de gestion	%	1,24	1,24
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,86	1,97
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,86	1,97
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	913	31
Valeur liquidative par part[1]	$	10,41	10,24
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		88	3
Frais de gestion	%	1,28	1,28
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,14	2,12
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,14	2,12
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Parts de catégorie A de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	300	60
Valeur liquidative par part[1]	$	10,42	10,24
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		29	6
Frais de gestion	%	1,28	1,28
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,56	2,52
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,56	2,52
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 283	219
Valeur liquidative par part[1]	$	10,44	10,24
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		314	21
Frais de gestion	%	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,86	1,86
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,86	1,86
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	4 812	5
Valeur liquidative par part[1]	$	10,42	10,24
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		462	1
Frais de gestion	%	1,19	1,19
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,96	2,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,96	2,02
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	1 002	2
Valeur liquidative par part[1]	$	10,41	10,24
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		96	0
Frais de gestion	%	0,93	0,93
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,16	2,13
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,16	2,13
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	3
Valeur liquidative par part[1]	$	10,56	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,26	0,26
Ratio des frais de gestion[2]	%	0,87	0,86
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	0,87	0,86
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	262	5
Valeur liquidative par part[1]	$	10,54	10,25
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		25	1
Frais de gestion	%	0,29	0,29
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,01	1,01
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,01	1,01
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Parts de catégorie F de l'option 100/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3	2
Valeur liquidative par part[1]	$	10,50	10,25
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0	0
Frais de gestion	%	0,30	0,30
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,42	1,42
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB obligations totales BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	127	3
Valeur liquidative par part[1]	$	10,57	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		12	0
Frais de gestion	%	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion[2]	%	0,76	0,76
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	0,76	0,76
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	2,54	—

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2023, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG d'innovations mondiales BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	524	5
Placements		
Actifs financiers non dérivés	23 436	444
Souscriptions à recevoir	4	70
Total de l'actif	23 964	519
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	2	35
Charges à payer	141	1
Total du passif	143	36
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 821	483
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	4 856	234
Parts de catégorie A de l'option 75/100	3 550	41
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	7 713	103
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 445	97
Parts de catégorie F de l'option 75/75	34	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	57	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	166	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12,93 $	10,09 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12,89 $	10,08 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,98 $	10,09 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12,91 $	10,08 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	13,07 $	10,10 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	13,03 $	10,09 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	13,11 $	10,10 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	4	—
Distributions reçues des fiducies de placement	483	0
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	20	1
Variation de la plus-value latente	1 625	3
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	2 132	4
Total des revenus	2 132	4
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	170	1
Frais d'administration fixes (note 7)	32	0
Frais d'assurance (note 7)	109	0
Total des charges	311	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 821	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	462	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	373	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	482	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	484	0
Parts de catégorie F de l'option 75/75	2	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	5	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	13	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2,05	0,19
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2,02	0,04
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2,09	0,10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,49	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,62	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,67	0,09
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3,08	0,10

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	234	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	462	3
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 347	321
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 187)	(90)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 160	231
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 622	234
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 856	234
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	41	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	373	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 905	135
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 769)	(94)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 136	41
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 509	41
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 550	41

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	103	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	482	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 378	103
Retrait des parts pouvant être retirées	(250)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 128	103
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 610	103
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 713	103
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	97	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	484	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 817	97
Retrait des parts pouvant être retirées	(953)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6 864	97
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 348	97
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 445	97

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	180	3
Retrait des parts pouvant être retirées	(151)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	29	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	31	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	34	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	50	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	50	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	55	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	57	2

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	150	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	150	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	163	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	166	3
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	483	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 821	3
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	34 827	664
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 310)	(184)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	21 517	480
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 338	483
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 821	483

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 821	3
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(20)	(1)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(1 625)	(3)
Augmentation des charges à payer	140	1
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(483)	0
Achats de placements	(21 254)	(440)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	390	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(21 031)	(440)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	23 314	410
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(1 764)	35
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	21 550	445
Augmentation nette de la trésorerie	519	5
Trésorerie à l'ouverture de la période	5	—
Trésorerie à la clôture de la période	524	5
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	4	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 98,4 %			
BMO Fonds innovations mondiales, série I	1 362 910	21 808	23 436
Total du portefeuille de placements — 98,4 %		**21 808**	**23 436**
Autres actifs, moins les passifs — 1,6 %			385
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**23 821**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'innovations mondiales BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	23	—
Émises contre trésorerie	940	29
Retirées au cours de la période	(588)	(6)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	375	23
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	—
Émises contre trésorerie	668	13
Retirées au cours de la période	(397)	(9)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	275	4
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	7	—
Émises contre trésorerie	605	7
Retirées au cours de la période	(21)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	591	7
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	10	—
Émises contre trésorerie	646	10
Retirées au cours de la période	(79)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	577	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	15	0
Retirées au cours de la période	(12)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	4	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	13	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	13	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds innovations mondiales (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres apparentés à des actions de sociétés situées partout dans le monde actives dans le domaine du développement

de produits, de procédés ou de services novateurs et de sociétés qui pourraient tirer profit de ces innovations.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Euro	2	887	—	889	3,7
Yen	1	506	—	507	2,1
Nouveau dollar de Taïwan	—	438	—	438	1,8
Dollar américain	(546)	21 397	—	20 851	87,5
Total	**(543)**	**23 228**	**—**	**22 685**	**95,1**

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Euro	0	34	—	34	7,0
Dollar de Hong Kong	—	5	—	5	1,0
Yen	0	12	—	12	2,5
Dollar américain	0	355	—	355	73,5
Total	**0**	**406**	**—**	**406**	**84,0**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 1 134 $ (20 $ au 31 décembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Monde (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 344 $ (44 $ au 31 décembre 2023). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	23 436	—	—	23 436

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	444	—	—	444

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2024 (aucun en 2023).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds innovations mondiales, série I	23 436	444
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
BMO Fonds innovations mondiales, série I	7,56 %	0,24 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	462	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	225	13
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,05	0,19
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	373	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	185	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,02	0,04
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	482	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	231	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	2,09	0,10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	484	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	324	4
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,49	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,62	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,67	0,09
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	3,08	0,10

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actions étrangères		
Belgique	1,4 %	— %
Brésil	1,0 %	1,0 %
Canada	1,4 %	3,4 %
Chine	— %	8,2 %
Danemark	0,9 %	— %
France	— %	2,9 %
Allemagne	— %	1,4 %
Israël	3,4 %	— %
Japon	2,2 %	2,5 %
Pays-Bas	2,3 %	2,6 %
Taïwan	4,1 %	2,0 %
Thaïlande	1,7 %	— %
Royaume-Uni	1,1 %	— %
États-Unis	68,9 %	60,7 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	2,5 %	— %
Fonds d'actions internationales	1,3 %	1,9 %
Fonds d'actions américaines	5,3 %	— %
Dérivés		
Contrats d'achat d'options de vente	0,0 %	— %
Autres actifs, moins les passifs	2,5 %	13,4 %
	100,0 %	**100,0 %**

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'innovations mondiales BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	4 856	234
Valeur liquidative par part[1]	$	12,93	10,09
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		375	23
Frais de gestion	%	1,51	1,51
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,62	2,78
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,62	2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	3,41	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3 550	41
Valeur liquidative par part[1]	$	12,89	10,08
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		275	4
Frais de gestion	%	1,49	1,49
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,90	3,08
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,90	3,08
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	3,41	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	7 713	103
Valeur liquidative par part[1]	$	12,98	10,09
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		591	7
Frais de gestion	%	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,27	2,32
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,27	2,32
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	3,41	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023
Actif net (en milliers)[1]	$	7 445	97
Valeur liquidative par part[1]	$	12,91	10,08
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		577	10
Frais de gestion	%	1,27	1,27
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,78	2,83
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,78	2,83
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	3,41	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	34	3
Valeur liquidative par part[1]	$	13,07	10,10
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		3	0
Frais de gestion	%	0,52	0,52
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,67	1,66
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,67	1,66
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	3,41	—

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	57	2
Valeur liquidative par part[1]	$	13,03	10,09
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		4	0
Frais de gestion	%	0,51	0,51
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,97	1,97
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,97	1,97
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	3,41	—

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Exercices clos les 31 décembre 2024	2023[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	166	3
Valeur liquidative par part[1]	$	13,11	10,10
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		13	0
Frais de gestion	%	0,26	0,26
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,37	1,37
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,37	1,37
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	3,41	—

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG mondial d'actions BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Au	**31 décembre 2024**
ACTIF	
ACTIF COURANT	
Trésorerie	48
Placements	
Actifs financiers non dérivés	1 180
Souscriptions à recevoir	0
Total de l'actif	1 228
PASSIF	
PASSIF COURANT	
Achats de placements à payer	31
Charges à payer	3
Total du passif	34
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 194
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	87
Parts de catégorie A de l'option 75/100	366
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	239
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	494
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,10 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,09 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,11 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,09 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,11 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,11 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,12 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Période close le	**31 décembre 2024**
REVENUS	
Distributions reçues des fiducies de placement	163
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés	
Gain net réalisé	4
Moins-value latente	(175)
Perte nette sur la juste valeur des placements et dérivés	(8)
Total des pertes	(8)
CHARGES	
Frais de gestion (note 7)	2
Frais d'administration fixes (note 7)	0
Frais d'assurance (note 7)	1
Total des charges	3
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(11)
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(1)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(9)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	(6)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(0,30)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(0,71)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,23
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	(0,36)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,12

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	**31 décembre 2024**
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	500
Retrait des parts pouvant être retirées	(412)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	88
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	87
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	87
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(9)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	873
Retrait des parts pouvant être retirées	(498)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	375
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	366
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	366
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	414
Retrait des parts pouvant être retirées	(180)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	234
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	239
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	239

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	**31 décembre 2024**
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	500
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	500
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	494
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	494
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	**31 décembre 2024**
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Total du Fonds	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(11)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 295
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 090)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 205
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 194
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 194

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(11)
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(4)
Moins-value latente sur les placements et les dérivés	175
Augmentation des charges à payer	3
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(163)
Achats de placements	(1 337)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	180
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 157)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 386
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(181)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	1 205
Augmentation nette de la trésorerie	48
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	48

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 98,8 %			
FPG mondial d'actions BMO, série I	127 300	1 355	1 180
Total du portefeuille de placements — 98,8 %		**1 355**	**1 180**
Autres actifs, moins les passifs — 1,2 %			14
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**1 194**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial d'actions BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements
Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur
La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie
La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées
Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées
La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation
Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur
Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :
La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion
Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration
Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG mondial d'actions BMO

BMO Assurance

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds *(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*
31 décembre 2024

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie F de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie F de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	21 octobre 2024

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	50
Retirées au cours de la période	(41)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	85
Retirées au cours de la période	(49)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	36
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	41
Retirées au cours de la période	(17)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	24
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	49
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	49
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds mondial d'actions (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres apparentés à des actions de sociétés situées partout dans le monde actives dans le domaine du développement de produits, de procédés ou de services novateurs et de sociétés qui pourraient tirer profit de ces innovations.

Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de change par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024 Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Couronne danoise	0	19	—	19	1,6
Euro	1	158	—	159	13,3
Dollar de Hong Kong	0	—	—	0	0,0
Shekel israélien	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	3	91	—	94	7,9
Couronne suédoise	0	—	—	0	0,0
Dollar américain	(2)	879	—	877	73,4
Total	**2**	**1 147**	**—**	**1 149**	**96,2**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 57 $. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Daily TR Net World USD Index (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 118 $. La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	1 180	—	—	1 180

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024
FPG mondial d'actions BMO, série I	1 180

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	
FPG mondial d'actions BMO, série I	0,04 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour la période close le 31 décembre 2024 se calcule comme suit :

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,30)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(9)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	13
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,71)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	23
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,23
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	17
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,36)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,12

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours de la période close le 31 décembre 2024.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Au	31 décembre 2024
Actions étrangères	
Autriche	3,0 %
Belgique	1,4 %
Bermudes	1,1 %
Canada	2,1 %
Danemark	1,6 %
France	3,9 %
Allemagne	1,4 %
Irlande	1,2 %
Italie	2,0 %
Pays-Bas	1,8 %
Royaume-Uni	7,3 %
États-Unis	69,3 %
Placements dans les fonds d'investissement	
Fonds d'actions des marchés émergents	1,0 %
Fonds d'actions mondiales	1,0 %
Dérivés	
Contrats d'achat d'options de vente	0,1 %
Autres actifs, moins les passifs	1,8 %
	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial d'actions BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	87
Valeur liquidative par part[1]	$	10,10
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		9
Frais de gestion	%	1,57
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,78
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,12

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	366
Valeur liquidative par part[1]	$	10,09
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		36
Frais de gestion	%	1,71
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,24
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,24
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,12

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	239
Valeur liquidative par part[1]	$	10,11
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		24
Frais de gestion	%	1,17
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,33
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,33
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,12

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	494
Valeur liquidative par part[1]	$	10,09
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		49
Frais de gestion	%	1,42
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,91
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,91
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,12

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3
Valeur liquidative par part[1]	$	10,11
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0
Frais de gestion	%	0,74
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,84
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,84
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,12

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	2
Valeur liquidative par part[1]	$	10,11
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0
Frais de gestion	%	0,74
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,15
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,15
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,12

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3
Valeur liquidative par part[1]	$	10,12
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0
Frais de gestion	%	0,37
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,42
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,42
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	30,12

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 21 octobre 2024 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2024.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Au	31 décembre 2024
ACTIF	
ACTIF COURANT	
Trésorerie	60
Placements	
Actifs financiers non dérivés	445
Souscriptions à recevoir	0
Distributions à recevoir des fiducies de placement	1
Total de l'actif	506
PASSIF	
PASSIF COURANT	
Achats de placements à payer	53
Charges à payer	1
Total du passif	54
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	452
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	187
Parts de catégorie A de l'option 75/100	90
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	68
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	76
Parts de catégorie F de l'option 75/75	25
Parts de catégorie F de l'option 75/100	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,66 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,66 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,67 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,66 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,68 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,67 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,69 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Période close le	31 décembre 2024
REVENUS	
Distributions reçues des fiducies de placement	1
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés	
Plus-value latente	7
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	8
Total des revenus	8
CHARGES	
Frais de gestion (note 7)	1
Frais d'administration fixes (note 7)	0
Frais d'assurance (note 7)	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	0
Total des charges	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	(1)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,30
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,40
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,57
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	(1,10)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,67
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,69

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	248
Retrait des parts pouvant être retirées	(64)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	184
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	187
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	187
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	112
Retrait des parts pouvant être retirées	(24)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	88
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	90
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	90
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	66
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	66
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	68
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	68

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	77
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	77
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	76
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	76
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	24
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	24
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	25
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	25
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	**31 décembre 2024**
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Total du Fonds	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	533
Retrait des parts pouvant être retirées	(88)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	445
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	452
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	452

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Plus-value latente sur les placements et les dérivés	(7)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(1)
Augmentation des charges à payer	1
Achats de placements	(385)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(385)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	445
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	445
Augmentation nette de la trésorerie	60
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	60

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions américaines — 98,5 %			
FINB BMO actions du Nasdaq 100	4 564	439	445
Total du portefeuille de placements — 98,5 %		**439**	**445**
Autres actifs, moins les passifs — 1,5 %			7
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**452**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO

BMO Assurance

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO

BMO Assurance

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds *(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*
31 décembre 2024

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie F de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie F de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	21 octobre 2024

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	24
Retirées au cours de la période	(6)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	18
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	10
Retirées au cours de la période	(2)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	8
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	6
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	6
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	7
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	7
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	2
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FINB BMO actions du Nasdaq 100 (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a pour objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés cotées au Nasdaq, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice Nasdaq-100. La stratégie de placement du FNB consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Nasdaq-100, dans la même proportion que l'indice, ou dans des titres susceptibles de reproduire le rendement de l'indice, et à les conserver.

Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de change par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024 Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar américain	1	445	—	446	98,6

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 22 $. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice Nasdaq–100 (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 45 $. La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	445	—	—	445

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024
FINB BMO actions du Nasdaq 100	445

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	
FINB BMO actions du Nasdaq 100	0,03 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour la période close le 31 décembre 2024 se calcule comme suit :

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	8
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,30
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,40
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,57
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(1,10)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,72
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,67

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Période close le	**31 décembre 2024**
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,69

Commissions de courtage

Période close le	**31 décembre 2024 ($)**
Total des commissions de courtage versées	0
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour la période considérée.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Au	**31 décembre 2024**
Actions	
Services de communication	14,9 %
Consommation discrétionnaire	14,5 %
Produits de première nécessité	5,4 %
Énergie	0,6 %
Produits financiers	0,6 %
Soins de santé	4,9 %
Industrie	4,5 %
Technologies de l'information	50,4 %
Matériaux	1,3 %
Immobilier	0,2 %
Services collectifs	1,2 %
Autres actifs, moins les passifs	1,5 %
	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO

BMO Assurance

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	187
Valeur liquidative par part[1]	$	10,66
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		18
Frais de gestion	%	1,60
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,86
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,86
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	90
Valeur liquidative par part[1]	$	10,66
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		8
Frais de gestion	%	1,62
Ratio des frais de gestion[2]	%	3,18
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	3,18
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	68
Valeur liquidative par part[1]	$	10,67
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		6
Frais de gestion	%	1,24
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,45
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,45
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	76
Valeur liquidative par part[1]	$	10,66
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		7
Frais de gestion	%	1,28
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,81
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,81
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	25
Valeur liquidative par part[1]	$	10,68
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2
Frais de gestion	%	0,63
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,76
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,76
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3
Valeur liquidative par part[1]	$	10,67
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0
Frais de gestion	%	0,65
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,08
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,08
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3
Valeur liquidative par part[1]	$	10,69
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0
Frais de gestion	%	0,34
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,43
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,43
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	—

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 21 octobre 2024 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2024.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2024

FPG FINB S&P 500 BMO

BMO Assurance

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Au	**31 décembre 2024**
ACTIF	
ACTIF COURANT	
Trésorerie	92
Placements	
Actifs financiers non dérivés	1 253
Souscriptions à recevoir	0
Distributions à recevoir des fiducies de placement	3
Total de l'actif	1 348
PASSIF	
PASSIF COURANT	
Achats de placements à payer	74
Charges à payer	3
Total du passif	77
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 271
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	411
Parts de catégorie A de l'option 75/100	418
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	190
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	222
Parts de catégorie F de l'option 75/75	24
Parts de catégorie F de l'option 75/100	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,33 $
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,34 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,34 $
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,33 $
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,35 $
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,34 $
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,36 $

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Période close le	**31 décembre 2024**
REVENUS	
Distributions reçues des fiducies de placement	3
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés	
Gain net réalisé	3
Moins-value latente	(2)
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	4
Total des revenus	4
CHARGES	
Frais de gestion (note 7)	2
Frais d'administration fixes (note 7)	0
Frais d'assurance (note 7)	1
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	0
Total des charges	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(6)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	4
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,04
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(0,42)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,34
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,18
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,42
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,34
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,36

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	653
Retrait des parts pouvant être retirées	(243)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	410
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	411
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	411
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6)
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	592
Retrait des parts pouvant être retirées	(168)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	424
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	418
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	418
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	246
Retrait des parts pouvant être retirées	(60)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	186
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	190
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	190

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	221
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	221
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	222
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	222
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	23
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	23
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	24
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	24
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	**31 décembre 2024**
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Total du Fonds	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 741
Retrait des parts pouvant être retirées	(471)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 270
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 271
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 271

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(3)
Moins-value latente sur les placements et les dérivés	2
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(3)
Augmentation des charges à payer	3
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	0
Achats de placements	(1 292)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	114
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 178)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 331
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(61)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	1 270
Augmentation nette de la trésorerie	92
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	92

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2024	Nombre de parts	Coût* ($)	Juste valeur ($)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions américaines — 98,6 %			
FINB BMO S&P 500	13 562	1 255	1 253
Total du portefeuille de placements — 98,6 %		**1 255**	**1 253**
Autres actifs, moins les passifs — 1,4 %			18
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			**1 271**

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB S&P 500 BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2024

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023
FPG mondial d'actions BMO	18 octobre 2024
FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO	18 octobre 2024
FPG FINB S&P 500 BMO	18 octobre 2024

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociés en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2025.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles obligations d'information, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications améliorées sur les regroupements d'informations. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société est en train d'évaluer l'incidence de ces exigences.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus
Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises
La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part
L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille
Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu
Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 $, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujetti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de

dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance
Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage
Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées
La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché
L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité
Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de

positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG FINB S&P 500 BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds *(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*
31 décembre 2024

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie F de l'option 75/75	21 octobre 2024
Parts de catégorie F de l'option 75/100	21 octobre 2024
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	21 octobre 2024

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	64
Retirées au cours de la période	(24)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	40
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	57
Retirées au cours de la période	(17)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	40
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	24
Retirées au cours de la période	(6)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	18
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	22
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	22
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	2
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2024 Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts ($)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FINB BMO S&P 500 (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a pour objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice boursier américain, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P 500. La stratégie de placement du FNB consiste à investir dans les titres constituants de l'indice S&P 500, dans la même proportion que l'indice, ou dans des titres susceptibles de reproduire le rendement de l'indice, et à les conserver.

Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de change par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2024 Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes ($)	Placements (monétaires et non monétaires) ($)	Contrats de change à terme ($)	Position nette en devises ($)	% de l'actif net
Dollar américain	7	1 253	—	1 260	99,1

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 63 $. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice S&P 500 (rendement total) (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 125 $. La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2024, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	1 253	—	—	1 253

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2024
FINB BMO S&P 500	1 253

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	
FINB BMO S&P 500	0,01 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour la période close le 31 décembre 2024 se calcule comme suit :

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	18
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,04
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(6)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	14
Diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,42)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	13
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,34
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,18
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,42
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,34

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Période close le	31 décembre 2024
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,36

Commissions de courtage

Période close le	31 décembre 2024 ($)
Total des commissions de courtage versées	0
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour la période considérée.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Au	31 décembre 2024
Actions	
Services de communication	9,3 %
Consommation discrétionnaire	11,1 %
Produits de première nécessité	5,4 %
Énergie	3,2 %
Produits financiers	13,4 %
Soins de santé	9,9 %
Industrie	8,0 %
Technologies de l'information	32,0 %
Matériaux	1,9 %
Immobilier	2,1 %
Services collectifs	2,3 %
Autres actifs, moins les passifs	1,4 %
	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2024.

FPG FINB S&P 500 BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2024

BMO Assurance

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	411
Valeur liquidative par part[1]	$	10,33
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		40
Frais de gestion	%	1,34
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,53
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,53
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	18,60

Parts de catégorie A de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	418
Valeur liquidative par part[1]	$	10,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		40
Frais de gestion	%	1,47
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,98
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,98
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	18,60

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	190
Valeur liquidative par part[1]	$	10,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		18
Frais de gestion	%	1,14
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,30
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,30
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	18,60

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024
Actif net (en milliers)[1]	$	222
Valeur liquidative par part[1]	$	10,33
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		22
Frais de gestion	%	1,18
Ratio des frais de gestion[2]	%	2,66
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	2,66
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	18,60

Parts de catégorie F de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	24
Valeur liquidative par part[1]	$	10,35
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		2
Frais de gestion	%	0,41
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,48
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,48
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	18,60

Parts de catégorie F de l'option 75/100		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3
Valeur liquidative par part[1]	$	10,34
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0
Frais de gestion	%	0,50
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,88
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,88
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	18,60

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		Période close le 31 décembre 2024[4]
Actif net (en milliers)[1]	$	3
Valeur liquidative par part[1]	$	10,36
Parts émises et en circulation (en milliers)[1]		0
Frais de gestion	%	0,13
Ratio des frais de gestion[2]	%	1,16
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,16
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	%	18,60

1) Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

2) Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

4) Les données de cette colonne concernent la période du 21 octobre 2024 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2024.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Assurance

250 Yonge St, 9th Floor
Toronto, Ontario
M5B 2L7

www.bmo.com/assurance/retraite/fonds-de-placement-garanti
Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 639-3869

Auditeurs indépendants

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
333 Bay Street, Suite 4600
Toronto (Ontario)
M5H 2S5

BMO Société d'assurance-vie est le seul émetteur et garant du contrat d'assurance individuelle à capital variable FPG BMO. Ce document fournit des renseignements généraux. Pour obtenir de l'information détaillée sur les FPG BMO, veuillez consulter les dispositions de la police et la notice explicative.

BMO Assurance